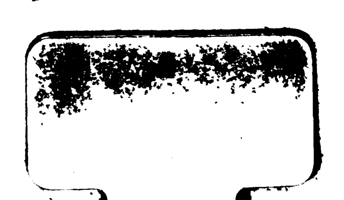
LIBERTÉ ET PATRIE

DON FAIT À LA
Bibliothèque Cantonale
par Monsieur
le professeur
François Pidou.

J.B. SIBER




BCU - Lausanne
*1094148454*

# VOYAGE
# D'UNE FRANÇAISE
# EN SUISSE
ET
# EN FRANCHE-COMTÉ.
## DEPUIS LA RÉVOLUTION.

par Madame Gauthier de Besançon, emigrée française

*Nos patriæ fines & dulcia linquimus arva.*

VIRG. Eclog. I.

TOME I.



LONDRES. (Neuchâtel)

M. DCC. XC.

# TABLE

## DES MATIERES.

Contenue dans le premier volume.

*FIN de la Table du Tome premier.*

# TABLE

## DES MATIERES

Contenues dans le second volume.

# TABLE DU SUPPLEMENT.

FIN de la Table.

---

## *ERRATA*

### PREMIER VOLUME.

| | | |
|---|---|---|
| *Page* 3 | *ligne* 11, | juin, *lisez* juillet. |
| 16 | 20, | voitures, *lisez* toitures. |
| 20 | 21, | Alzrique, *lisez* Altkirch. |
| 45 | 16, | tant sous, *lisez* tant sont. |
| 185 | 17, | doit, *lisez* doivent. |
| 188 | 10, | firent, *lisez* fit. |
| 191 | 24, | concurant, *lisez* concurrent. |
| 222 | 16, | que le desir, *lisez* le desir. |
| 318 | 24, | d'eau, *lisez* de poussiere. |

### SECOND VOLUME.

| | | |
|---|---|---|
| *Page* 7 | *ligne* 2, | dangereux, *lisez* dangereuses. |
| 10 | 4, | d'Ornek, *lisez* de Dornach. |
| 339 | 10, | de la premiere, *lisez* la premiere. |
| 233 | 11, | le morceau, *lisez* ce morceau. |
| 360 | 18, | actuel, *lisez* annuel. |
| 412 | 26, | evere, *lisez* sévere. |
| 401 | 19, | la Mestre-de-Camp, *lisez* Mestre-de-Camp. |



# VOYAGE EN SUISSE, ET EN FRANCHE-COMTÉ.

## LETTRE PREMIERE

*A Mad. de ***.*

*A Luxeul, le 24 juin 1789.*

ARRIVÉE hier ici, je me hâte, Madame, de vous écrire & de vous rassurer sur notre santé : c'est l'espoir de s'amuser, qui conduit ici ma fille & une partie de notre société. Pour moi, à qui tous les lieux sont égaux depuis que j'ai quitté Paris, mes amis & celui que j'ai tant aimé, je les ai suivies. Mon sort, vous le savez, est attaché au leur : le bruit pourra m'étourdir ; mais jamais il ne me dessipera :

je me plais dans les larmes ; le temps ne les tarira pas ; celui du bonheur eſt paſſé, de noirs preſſentimens redoublent mes ennuis, & ſur ce point je ſuis ſuperſtitieuſe. Nous avons éprouvé en route, tous les événemens qui retardent & contrarient ; des voitures mal chargées, caſſées, forcées d'attendre des chevaux dans pluſieurs poſtes, deux orages, une grêle affreuſe qui nous ont aſſaillies à une petite diſtance de Luxeul, où nous ſommes arrivées à onze heures du ſoir. Quoique nos logemens fuſſent retenus, nous n'en trouvâmes qu'une partie de libre ; ce qui nous obligea, ma fille & moi, de coucher dans la même chambre. Nos femmes n'étant ſéparées de nous que par une cloiſon, elles avoient négligé d'ôter la clef de la porte qui s'ouvre ſans bruit, & l'on a pris pendant notre ſommeil, la montre de ma fille ſur ſa table de nuit. La mienne, qui étoit également ſur ma table, n'a point été apperçue, étant couverte d'un mouchoir ; mais mes poches, qui étoient ſur une chaiſe, ont été emportées. On les a retrouvées le matin ſur l'eſcalier, ainſi que les papiers & effets de peu de valeur qu'elles renfermoient ; ma bourſe même a été remiſe après en avoir ôté l'argent ; on m'a pris de plus un étui d'or & une jolie

bonbonniere, où il y avoit un portrait que j'aimois beaucoup. Je ne sais si je vous raconterai un jour mes succès; mais depuis longtemps je vous ennuie de mes infortunes. Hélas! celles du cœur sont les seules sensibles; mais il est un terme à tout, chaque jour y conduit; & si quelque chose me console, c'est l'espérance de l'atteindre.

---

## LETTRE II.

*A Mad. de***.*

*Le premier juin 1789.*

Vous êtes, Madame, un ange de consolation, & j'ai grand besoin d'en rencontrer qui veuillent bien s'intéresser à moi. Assurément je me réjouis du mieux qu'éprouve M. D..., Mais il m'est trop cher pour prendre le change sur son état : sa maladie ne pardonne point, & tous mes jours seront empoisonnés par la crainte d'une rechûte. Je lui ai écrit quatre mots par le dernier courier, je ne sais s'ils lui seront lus : si vous pouvez le voir, dites lui bien que jamais je ne serai heureuse loin de lui, qu'il n'a qu'à dire un mot, & que je saisirai toutes les occasions de m'en rapprocher, soit

aux eaux, ſoit ailleurs : les diſtances ne m'arrêteront point, quand il ſera queſtion de me procurer une ſatisfaction à laquelle ſeule je puiſſe être ſenſible.

Nous touchons au moment d'une révolution effrayante; eſt-ce par une clémence ſans bornes que l'on arrêtera les ſéditieux? D'un autre côté, des punitions exemplaires ne hâteroient-elles pas l'inſtant de la révolte? La conduite du duc d'Orléans ſemble annoncer de grandes vues, que le temps ſeul peut dévoiler. Dieu veuille que la nobleſſe françoiſe ſoit aſſez forte pour ſauver le monarque & la monarchie du précipice dans lequel un miniſtre républicain a ſu l'entraîner! Peut-être un jour nous en fera-t-on juſtice. Je penſe comme vous : il faut vivre encore, ne fût-ce que pour voir ce que cela deviendra. Pourquoi toutes les calamités viennent-elles à la fois? Que la famine ſuive la guerre, c'eſt dans l'ordre. Les propriétés ont été ravagées, les terres ſont reſtées incultes faute de bras, & ce premier fléau doit en amener d'autres; mais dans la révolution qui s'opere & qui ſe prépare de longue main, l'agriculture n'ayant point été négligée, ſans les accapareurs on ne devroit point manquer

de bleds. Si le gouvernement vouloit, les traces des concussionnaires ne pourroient lui échapper; pourquoi donc ne le veut-il pas? Etrange politique!

Adieu, Madame, je m'accoutume à votre exactitude; elle me devient nécessaire : s'il falloit y renoncer, ce ne feroit point sans peine, & vous savez trop combien j'ai besoin de consolation pour craindre que vous m'enleviez jamais celle-là.

---

## LETTRE III.

*A Mad. de B...*

*A Luxeul, le 10 juillet 1789.*

TOUTE entiere à l'inquiétude & à la douleur, j'ai négligé depuis quelque temps la correspondance de mes meilleurs amis : il y a des instans dans la vie, où la société est importune, où les consolations redoublent le chagrin, où l'on voudroit être oublié de l'univers, & où l'on s'efforce même d'effacer de sa mémoire les rapports que l'on a eus avec lui. Telle est ma position depuis le nouvel accident survenu à M. D... C'est la profonde affliction que m'a causée cette nouvelle, qui

m'a empêchée de vous écrire depuis long-temps : vous me connoiſſez trop pour ne pas y croire, & cette raiſon fait tout pardonner.

Je n'entends rien aux voyages de Mad. de C..., Dieu la préſerve de perdre jamais le ſeul bien qui attache à la vie ! Si elle ſongeoit quelquefois que le temps ſuffit pour tout détruire, elle n'avanceroit pas par imprudence un moment qui après lui entraîne des regrets que l'on conſerve autant que la vie.

Je ne réponds point à votre lettre. Hélas ! les conſeils qu'elle renfermoit, ne m'euſſent pas trouvée rebelle ; je comptois voir M. D... au mois d'août, & prendre avec lui, pour nous rejoindre, les arrangemens qu'auroit ſuggérés l'amitié qui nous unit. Ce projet eſt détruit. Tout paſſe ; voilà la conſolation des malheureux.

Quel moment de troubles & de combuſtion ! Comment cela finira-t-il, & qui nous gouvernera ? L'exiſtence du roi eſt affreuſe ! Lui perſuader que ſes jours ſont en danger, afin d'obtenir de ſa nobleſſe qu'elle ſe rende à la chambre du tiers : on a bien ſenti que ſon dévouement ne pourroit venir que de la crainte du danger où ſe trouvoit ſa ma-

jesté, & par adresse on a obtenu d'elle ce qu'elle n'auroit point accordé à son intérêt particulier. Quelle ruse affreuse !

Je n'ose vous rendre les intentions que l'on prête à ceux qui entretiennent les troubles & la division ; il faut espérer que le temps ne les confirmera pas. Charles I valoit mieux que Cromwel.

---

## LETTRE IV.

### *A M. de C...*

*Luxeuil, le 17 juillet 1789.*

J'AI reçu votre lettre ; je l'ai lue, je l'ai relue avec une émotion bien sensible. Et comment sans regret & sans attendrissement pourrois-je me rappeller un temps qui fut le plus heureux de ma vie ? Hélas ! il est passé, & mon bonheur avec lui. Si quelque chose peut adoucir nos amertumes, c'est la bienfaisante amitié : il est un âge où c'est d'elle seule qu'on a besoin. L'amour croît & s'éteint avec les charmes, les miens sont passés, mon ame est sensible, c'est elle que je vous offre : si cette sensibilité, sous une autre dénomination, n'a pas fait le bonheur

de notre jeuneſſe, qu'elle nous conſole, dans un âge plus avancé, des erreurs que l'on regrette encôre, & qu'elle nous aſſure un ami pour pleurer ſur notre tombe.

Je riſque cette lettre ſans ſavoir ſi elle vous parviendra ; nos paquets ayant été arrêtés. Nous ſavons par des arrivans, le renvoi de M. Necker, & une partie de l'inſurrection qui regne à Paris. Malgré votre éloquence, vous en êtes les auteurs. J'aime à croire à la pureté de l'intention, du moins à la vôtre ; mais il y a dans la chambre, des agens dangereux : l'on nomme les chefs de parti ; tout annonce une guerre inteſtine, & ce ſera l'ouvrage des anti-conſtitutionnels. Si, comme il y a lieu de le craindre, M. Necker emporte avec lui ſon crédit, ou plutôt celui de l'état, la banqueroute eſt certaine : que deviendront alors les rentiers & penſionnaires du roi ? Je ſuis de ce nombre, je n'exiſte que par lui ; s'il manque à ſes engagemens, la miſere eſt mon partage ; & comme il ſeroit dur d'y vivre devant les témoins de mon aiſance paſſée, il faudra s'expatrier : voilà ma perſpective ; elle n'eſt pas gaie. Si quelque choſe peut l'adoucir, c'eſt la certitude d'être aimée. Cette conſolation dépend de vous ; ne me la refuſez

pas, & que vos lettres, en se multipliant, ne me laissent aucun doute sur un sentiment qui, devenu indépendant des circonstances, doit durer autant que nous.

---

## LETTRE V.

*A Mad. de***.*

*A Luxeul, le 20 juillet 1789.*

QUOIQUE les lettres de Paris aient été retardées & interceptées, nous avons appris les désastres de la capitale, où enfin l'on dit que la paix va renaître, & où dans ce moment de trouble, le citoyen tranquille pouvoit se flatter de n'être pas inquiété. Nous sommes ici bien loin, Madame, de cette sécurité. Depuis trois jours, d'heure en heure les nouvelles les plus affligeantes se succedent. Avant-hier les habitans de S. Sauveur prirent la délibération de massacrer tout ce qui est ici noblesse & parlement. Le maire, homme sage & prudent, a suspendu l'exécution de ce projet, que l'on ne peut se flatter qu'ils aient abandonné. Hier au sallon, où les étrangers s'assemblent, on y porta l'alarme, en apprenant qu'un nombre considérable de pay-

sans de Fougerolles venoient piller la caisse, les registres, & brûler la maison du contrôleur des actes. N'étant pas sûrs qu'ils n'en voulussent qu'à lui, nous nous hâtâmes de sortir du sallon, pour nous refugier chez nos hôtes. Comme je demeure à l'un des bouts de la ville, par où les séditieux arrivoient, je ne pus faire assez de diligence pour les éviter: je me trouvai enveloppée dans la foule, qu'il fallut traverser, non sans être regardée d'une maniere peu rassurante. Ils étoient tous armés de haches, de fusils, & d'une arme qui d'un côté offre un stilet, & de l'autre un pistolet.

Arrivée dans ma chambre, je sentis que mon cœur battoit plus vîte que de coutume. A la chûte du jour, la princesse de S. Maurice, fille de M. de Langeron, commandant de la province, les détermina à s'en retourner; ce qu'ils firent, n'ayant pas trouvé l'objet de leur haine, mais après avoir forcé les prisons & avoir mis les malfaiteurs en liberté. A dix heures du soir, nouvelles alarmes; elles étoient occasionnées par le tambour & les habitans d'un village, qui faisoient ici leur entrée. Ils avoient appris que Luxeul étoit en danger, ils venoient le défendre; mais leur intention étant inconnue, nous eûmes toute la

peur. On nous annonce pour cette après-midi la réunion de plusieurs villages qui en veulent à l'abbaye, aux employés & à la noblesse. Il n'y a pas de possibilité de sortir d'ici; quelques étrangers l'ont entrepris vainement; les uns ont été arrêtés dans les villages voisins, où on les garde en otage jusqu'à ce que l'on sache le parti qu'ils ont adopté. M. & Mad. de Montessu, en arrivant à Fougerolles comme les séditieux en sortoient, furent arrêtés, ramenés ici au milieu de ce cortege, & menacés à chaque riviere ou étang, d'y être jetés. Nous ne savons encore quel parti nous prendrons. Nous déguiser, n'est pas un moyen sûr; rester, ne l'est pas davantage. Notre position n'est point plaisante, sur-tout pour ceux qui, comme moi, desirent la paix: plaignez-nous, je vous donnerai de mes nouvelles; faites-les passer à nos amis.

---

## LETTRE VI.

*A la même*

*A Luxeul, le 20 juillet 1789, à cinq heures du soir.*

A PEINE ma derniere lettre étoit cachetée, que vingt villages vinrent en députation

prévenir le maire que la ville ne seroit point en sûreté jusqu'à ce que la noblesse opposée au parti du tiers, & que par cette raison on nomme protestans, ne fût sortie de la ville : ils donnerent la liste des proscrits. Les noms de Mrs. de ... & de mon gendre s'y trouvant, on leur donna avis de s'évader. Quelle inconséquence ! On ne veut point qu'ils restent ici ; & pour empêcher qu'on en sorte, les chemins sont gardés : ils ont fouillé un laquais que nous avions envoyé à Besançon, & ne lui ont remis les lettres dont il étoit porteur, qu'après en avoir pris lecture.

En sortant de table, où vous imaginez bien que l'on dîna mal, je suivis hors de la ville les deux proscrits. Nous entrâmes dans une maison sûre, où ils se déguiserent du mieux qu'ils purent. Un camarade d'infortune, âgé de soixante & quinze ans, se joignit à eux : avec un guide, ils s'enfoncerent à pied dans les bois, où ils resteront jusqu'à ce qu'ils soient dehors de la province.

*A dix heures du soir.*

Le conducteur vient de revenir ; un autre l'a remplacé. Un honnête laboureur leur a prêté un cheval ; comme le vieillard ne pouvoit plus se soutenir, il y a lieu de croire qu'il

en profitera ſeul. Le guide a dit qu'ils avoient marché une partie de la nuit par un temps & des chemins affreux : ils ont de l'argent, mais ils n'ont pas une chemiſe. Leur projet eſt de gagner Montbelliard, où nous irons les rejoindre, quand nous croirons les chemins un peu moins dangereux.

*Le 21.*

Ce matin, le bain ſe trouvant inveſti, on nous en fit ſortir à la hâte : c'étoient encore les habitans de Fougerolles, qui venoient chercher leur contrôleur. D'heure en heure il revint de nouvelles communautés, les unes pour attaquer, les autres pour défendre : ces dernieres s'enrégimenterent dans la milice bourgeoiſe qui vient d'être créée à l'imitation de celle de Paris. Juſqu'à une heure tout ſe paſſa à parlementer ; mais alors le tocſin & le tambour annoncerent de nouveaux dangers. C'étoient toutes les communautés dépendantes de l'abbaye, qui venoient redemander les titres qui les aſſujettiſſoient à des redevances. Les premieres portes étant fermées, les payſans les enfoncerent à coups de haches. Quoique l'abbé leur remit ſes papiers & leur ſigna tout ce qu'ils voulurent, ils pillerent ſes cuiſines, où il ne reſta pas une caſſerole ; ils briſerent

aussi quelques meubles des appartemens ; le vin des religieux & de l'abbé ne fut point épargné. Comme la milice bourgeoise jugea, je ne sais pourquoi, qu'on ne devoit arrêter le désordre que quand il s'étendroit dans la ville, ils bûrent tant, que sur le soir on vit une partie de ces misérables étendus sur le pavé, couverts de contusions, de sang & d'immondices occasionnées par leur intempérance. Le bruit dura jusques vers dix heures, & enfin ils se retirerent. Alors un mari battit sa femme ; elle cria au feu : comme on en avoit menacé les moines, le tocsin se fit entendre de nouveau, & les terreurs recommencerent.

*Le 22.*

Le tocsin a prévenu aujourd'hui l'heure du réveil : les communautés qui se disent amies, arrivent en foule pour secourir la ville, menacée par un grand nombre de brigands. Elles marchent en ordre sous les armes ; elles en ont de toutes especes, depuis le fusil jusqu'au bâton. Elles se joignent à la milice ; les postes sont distribués ; trois vieux canons défendent l'entrée d'un pont ; tous les chariots du pays sont employés pour servir de fascines dans les communications des rues à la campagne : les

baignans sont armés & leur prêtent du secours. Quel sera la fin de cet appareil ?

---

## LETTRE VII.

*A la même.*

*Le 23 juillet, à six heures du soir.*

LA journée s'est passée en escarmouches, l'ennemi n'osant point attaquer. Les prisons sont remplies de brigands, dont les montagnards ont fait justice ; ils semblent nous dire : nous sommes les plus forts, nous voulons vous le prouver ; mais aussi nous voulons vous protéger & vous défendre.

Plusieurs voitures, parties le matin pour Plombieres, ont été arrêtées à Fougerolles par les habitans du Valdageau, qui gardoient le village en l'absence de leurs alliés. Ils disent que, puisque l'on demande du secours à Luxeul, personne ne doit en sortir. La campagne est infestée de tous côtés de gens sans aveu ; on ne voyage point sans passe-ports. La princesse de Listenay, dont la fille ainée est mourante, a été obligée d'abandonner son château, & de se refugier à Vesoul avec sa famille, après avoir cédé ses titres & vu ses

habitations ravagées. On assure qu'on n'en épargne aucune. Je vous quitte. Malgré l'heure & le danger, nous montons en voiture : à force d'intrigues, nous avons des chevaux ; nos gens & nos femmes sont partis pour Besançon. Une grand'-mere de trente-neuf ans, une fille qui en a vingt, un enfant de quinze mois, une vieille berceuse qui pleure toujours, un seul laquais & un pistolet composent notre cortege & nos armes. Si nous arrivons à Lure, je vous écrirai ; de-là, nous nous rendrons à Montbelliard.

---

## LETTRE VIII.

*A Béfort, le 23.*

Nous sommes arrivés heureusement à Lure, à l'aide de nos passe-ports, qu'il a fallu souvent montrer aux paysans qui couvroient les chemins. La ville étoit illuminée, pour éloigner les brigands qui dans la matinée avoient dévasté les maisons des chanoines. Les portes, les fenêtres & les voitures étoient brisées ; les glaces, les vitres, les marbres, les porcelaines, les faïances étoient réduits en poudre & formoient des éminences ; on

distinguoit

diſtinguoit à travers, des monceaux de marquetterie qui la veille faiſoient partie des meubles. Après le pillage des maiſons des chanoines, les brigands furent à l'égliſe, où ils volerent une partie des vaſes ſacrés : ceux que l'on put ſouſtraire à leur fureur, furent promenés dans la ville. Cette proceſſion ſervit de ſignal ; les bourgeois s'aſſemblerent, s'armerent, & chaſſerent les ennemis, dont deux furent tués & pluſieurs bleſſés.

Le lendemain, nous arrivâmes pour dîner à Béfort : les auberges étoient remplies des malheureux habitans de la Franche-Comté. Le reſte du jour il en arriva tant, que les voitures ſe ſuccédoient comme lors d'un voyage de la cour. Tout y paroiſſoit fort tranquille : la bourgeoiſie, qui s'étoit enrégimentée, faiſoit le ſervice avec le régiment de la Vieille-Marine. Les villages voiſins s'y étoient rendus dans le plus grand ordre, avec des drapeaux, marchant au bruit de leur muſique champêtre. La garniſon leur accordant les honneurs, un détachement alloit hors de la ville les chercher & les reconduire. Cet accord duroit depuis trois jours, où malgré la néceſſité de moiſſonner, ils paſſoient le temps à la ville pour attendre ſous les armes M. Necker

qui étoit annoncé, & au-devant duquel les troupes nationales ne cessoient de marcher. De jeunes filles parées, portant de gros bouquets, devoient également se trouver sur la route lors de son passage. Afin d'en être instruit, deux magistrats étoient à Basle, députés de la ville pour qu'au moment où son départ seroit arrêté, ils partissent & vinssent en donner avis

Dans l'après-midi du 24, les paysans qui n'étoient armés que de fourches & de bâtons, demanderent des armes, en promettant de les rendre après le passage de leur dieu tutélaire. M. Dulau, lieutenant-général, inspecteur de la division, eut la complaisance de les promettre. Sans doute il en sentit la conséquence, & ne les fit point délivrer. Quelques mutins coururent à l'arsenal; ils casserent des fenêtres & essayoient de le forcer, quand on donna ordre au régiment de la Marine de tomber dessus. Ils furent arrêtés & conduits en prison: les chasseurs d'Alsace balayerent les autres. Pendant plus d'une heure il ne fut pas possible d'entrer dans la ville, la consigne étant seulement d'en laisser sortir.

Peu de temps après cette expédition, quat

rante-huit jeunes gens de la ville, à cheval, toujours pour le même objet, vêtus de verd & imitant les troupes légeres, arriverent sur la place au galop; en même temps le tocsin sonna, les portes se refermerent; & l'on apprit que des brigands en petit nombre s'approchoient. Des détachemens furent envoyés pour les disperser, ce qui ne fut pas long. Les dragons de la ville se remirent en route pour empêcher les communautés voisines d'aller plus avant. Elles avoient entendu le tocsin, & venoient au secours des habitans & de la garnison de Béfort, qui n'a point hésité pour exécuter les ordres des chefs.

Notre projet avoit été de nous refugier à Montbelliard, & d'y attendre que l'on pût en sûreté rentrer en France; mais les états de ce prince étant menacés, nous crûmes plus prudent de gagner la Suisse. Ce parti devenoit d'autant plus nécessaire, que le soir en rentrant à l'auberge, nous vîmes passer la princesse de Montbelliard avec ses enfans & une partie de sa cour; elle se retiroit à Béfort. Le prince étoit resté à Etupe, où avec son artillerie, les gens de sa suite & un détachement de la garnison, qu'il avoit demandé, il se disposoit à recevoir les brigands. Il en

fut quitte pour ces précautions : ils n'oserent approcher. Ses possessions en Franche-Comté & les François retirés à Montbelliard furent cause du trouble : aussi les fit-il prier de quitter ses états.

Le lendemain, à six heures du matin, nous partîmes pour Basle. Les troupes étoient sous les armes ; nous rencontrâmes des piquets de chasseurs qu'on avoit fait sortir pour observer les brigands, que l'on annonçoit être au nombre de cinq ou six cents. Je ne sais quel a été le résultat de la journée ; mais je ne doute point que ces préparatifs de guerre ne les ait dispersés.

Avant d'arriver à Basle, nous parcourûmes encore onze lieues de la haute Alsace, province dont j'ai parlé dans mon troisieme voyage. (*a*) Cette partie est bien cultivée, & fertile en vin, en grains de toute espece, pommes de terre & différentes autres sortes de légumes. Près d'Alzrique nous rencontrâmes M. & Mad. Necker, & deux voitures de suite : il se rendoit enfin aux vœux des François. Nous apprîmes à Basle, où il s'étoit retiré, que depuis quatre jours il avoit reçu

(*a*) Il n'est point imprimé, non plus que le second. Je les donnerai au public avec une nouvelle édition du premier, s'il daigne accueillir celui-ci.

ses ordres de rappel. La santé de Mad. Necker avoit été le prétexte dont il s'étoit servi pour différer son retour ; quelle en étoit la véritable cause ? Il ne pouvoit ignorer les malheurs arrivés depuis son départ, l'anarchie, l'insurrection générale qui désoloient la France : vouloit-il se faire desirer ? Ce motif d'orgueil n'est pas présumable dans le moment d'une révolution où chaque heure est marquée par de nouveaux forfaits. Etoit-ce embarras, découragement, insuffisance ? Le temps seul pourra donner le mot d'une énigme où bien des calculateurs ont échoué jusqu'à présent.

A une petite distance de Basle, nous laissâmes sur la gauche, Huningue, petite ville située dans une plaine charmante, aux pieds des montagnes & sur le bord du Rhin. Cette ville d'Alsace fut bien fortifiée sous Louis XIV, d'après les plans du maréchal de Vauban.

Nous passâmes ensuite la derniere barriere de France, & de l'autre côté nous nous trouvâmes dans une rue déserte, servant de fauxbourg à la ville de Basle. Tous les volets & portes des maisons en étoient fermés : nous apprîmes que c'étoient autant de petites campagnes, où d'honnêtes bourgeois venoient se

délaſſer le ſamedi ſoir en y reſtant jusqu'au lundi matin.

Le territoire de Basle, long & étroit, ne renferme pas plus de quatre lieues quarrées. Son ſol en général rend aux cultivateurs les mêmes productions que celles qui abondent en Alſace. Ce canton appartenoit anciennement à un petit peuple que l'on appelloit *Rauracum*, & qui ſans conſulter ſes forces, ſe mêla à l'expédition de l'armée Helvétique dans les Gaules. Les Romains, accoutumés à vaincre, eurent bientôt ſoumis ces peuples confédérés. Le nom du village d'Auſt, à une lieue de Basle, & quelques débris d'architecture confondus dans de vieilles maſures, ſi l'on avoit des doutes, prouveroient ſeuls que ce canton appartenoit autrefois aux Romains. Auſt a fourni d'ailleurs une grande quantité de médailles & d'antiquités aux amateurs en ce genre.

Les Romains y formerent quelques colonies qui ſubſiſterent jusqu'à la défaite d'Attila, roi des Huns, dans les plaines de la Chepe près de Châlons en Champagne. Ce brigand, dans ſa fureur, détruiſit tout ce qui s'offrit à ſon paſſage. Une partie de ſon armée, fatiguée de la vie errante & vagabonde que leur faiſoit mener leur chef, & ſans doute décou-

ragée par ses dernieres infortunes, se joignit aux habitans de Basilée pour reconstruire leur ville, qu'ils venoient d'anéantir.

Cette province fut ensuite conquise, en même temps que la Germanie, par les rois Francs : elle resta sous leur dépendance jusqu'au regne de Charlemagne ; après lui, l'empire passa sous la domination des Allemands, & Basle suivit le même sort.

L'insurrection ayant toujours été d'un dangereux exemple, les évêques de Basle profiterent successivement de celui que leur donnerent les grands vassaux de l'Empire, qui firent des bénéfices de l'état, des propriétés héréditaires. Les évêques, à l'appui de la religion dans un siecle d'ignorance & de fanatisme, secouerent à leur tour le joug de ces nobles devenus tyrans : ils s'emparerent des biens que ceux-ci furent forcés d'abandonner, transférerent leur siege de Rauraque à Basle, où ils gouvernerent le peuple sous la protection immédiate des empereurs d'Allemagne. Ils jouirent tranquillement de leur domination jusqu'au moment où Erasme prépara le grand ouvrage de la réforme, que Luther a ensuite développé, prêché & accrédité. Cette grande révolution fut, selon l'usage, accompagnée de beaucoup d'émeutes. Le peuple, toujours

étonné d'avoir en main une autorité qu'il sent bien qui va lui échapper, s'empresse de signaler son regne par des forfaits dont l'impunité le rend glorieux. Ce fut donc les armes à la main que les bourgeois forcerent les vrais législateurs à changer de croyance, en abolissant la messe. Ils brûlerent aussi publiquement & sans scrupule les images & statues des saints révérés par leurs peres. Erasme voulut alors s'opposer aux succès de Luther, dont il sentit les conséquences ; mais il étoit trop tard, le réformateur eut raison : le salaire d'Erasme fut la haine des deux partis.

A cette époque, les évêques se trouvant sans autorité, & prêchant en vain une religion à laquelle on ne croyoit plus, se virent forcés de se refugier à Porentrui, aujourd'hui capitale de l'évêché de Basle, & qui faisoit alors partie du comté de Neuchatel. Ce fut Henri III, l'un de ses évêques, qui l'acheta : depuis, elle fut encore aliénée ; mais pendant le quinzieme siecle elle se soumit sans retour aux princes ou évêques de Porentrui, qui continuerent à y faire leur résidence.

L'évêché de Basle est une province d'Allemagne dans le cercle du haut Rhin, qui n'a rien de commun avec le canton de ce nom :

elle appartient en fouveraineté aux évèques de Basle. Elle eft fituée entre la France & la Suiffe. Ses évêques ont le titre & le rang de prince de l'Empire ; fes revenus ne font point fixés ; le confeil qui gouverne ce petit état, lui paie 24000 liv. pour fon jeu, & défraie fa maifon qui ne laiffe pas que d'être confidérable, ayant des écuyers, des pages, des gardes, & un grand nombre de chevaux. Son palais eft vafte, mais antique. La ville, dans une jolie pofition, eft très-peuplée & affez bien bâtie ; plufieurs familles nobles Alfaciennes y font leur réfidence. On voit chez M. le comte de Roqueback un beau jardin dans le genre anglais.

Les privileges confidérables dont jouiffoit Porentrui, ayant plus d'une fois troublé le bonheur de fes fouverains, & la paix qui devoit régner entre eux & fes habitans, les apôtres de Jéfus employerent la force pour les annuller : ce qui leur fut facile, à l'aide des troupes de France, qu'ils invoquerent. Louis XV, ou plutôt fon confeil, accéda à cette demande. Si cette injuftice, qui fe commit en 1742, força les citoyens à abandonner des droits ou des ufages intéreffans, elle leur valut la paix ; & perdre à pareil prix, c'eft gagner beaucoup.

L'évêché de Porentrui est à la nomination des chanoines, & l'évêque est choisi parmi eux. Ceux-ci furent également obligés d'abandonner Basle : ils se refugierent d'abord à Fribourg en Brisgaw; mais ce lieu ayant été trop souvent le théatre de la guerre, ils obtinrent en 1678, à la paix de Nimegue, de transférer leur collégiale à Arlesheim, où ils sont aujourd'hui. Les canonicats valent 15000 livres, & sont nommés alternativement par le pape & par eux. Les chanoines doivent être allemands & gentilhommes; mais le S. Pere enfreint sans scrupule ces deux conditions.

---

## LETTRE IX.

### *A la même.*

JE craindrois de vous ennuyer, si j'entrois dans le long détail des différens gouvernemens auxquels se sont soumis les Baslois; je me contenterai de dire qu'ayant achevé de se soustraire, lors de la réforme, à la domination ecclésiastique, à laquelle ils portoient de temps à autres quelqu'atteinte, le gouvernement devint entiérement populaire. Une partie de la noblesse avoit été bannie pour

avoir soutenu, contre le vœu général, le parti du duc d'Autriche; le reste fut sans force & sans distinction. Les plébéiens s'emparerent exclusivement des premieres places, dont aucune ne peut être remplie que par des citoyens; on en cite qui en réunissent jusqu'à trente-deux. Vous imaginez bien qu'elles n'exigent par toutes un égal travail.

La maison de Berenfeld est la seule qui n'ait point dérogé en entrant dans le commerce : aussi est-elle pauvre, ne pouvant occuper de places dans la république. Le service est sa seule ressource : comme catholique romaine, elle en trouve en France & chez le roi de Sardaigne.

Les deux villes composent entre elles dix-huit tribus; la grande en a quinze, & l'autre trois : ce sont de ces dix-huit tribus que sont tirés les deux bourguemestres & les deux grands tribuns : ces quatre chefs, les plus considérables de la république, sont ordinairement désignés sous le titre de magnifiques seigneurs. Le grand-conseil, composé de deux cents seize personnes, & le petit de soixante, sont tirés à nombre égal de chaque tribu.

Le petit-conseil, présidé par un bourgue-

mestre & un grand tribun (c'est à ces seconds magistrats que la place des premiers est donnée, soit par changement ou par mort), s'assemble deux fois par semaine, pour y juger les différends qui s'élevent entre les bourgeois, nommer les bénéfices & les places de peu d'importance, dont les fonctions se bornent à la police de la ville.

Le grand-conseil, qui s'assemble le premier & le troisieme lundi de chaque mois, regle tous les intérêts politiques de l'état, ainsi que la législation, les finances & la grande police; il nomme aussi aux principaux emplois. Indépendamment de ces deux conseils, il y a des justices inférieures, où se jugent les affaires concernant l'administration des biens d'église, des colleges, les causes matrimoniales, celles qui intéressent le commerce, &c. Une partie des causes de leur ressort se portent aux conseils, où elles sont jugées définitivement.

La police du canton est soumise à des juges. Il y en a sept, que l'on nomme baillifs, qui, sauf exception, font leur résidence dans des châteaux appartenans à la république. Ils sont en place pendant huit ans. Leur administration est soumise au jugement des conseils, dans

lesquels ils n'entrent point pendant qu'ils sont en place : une nouvelle élection peut les y rappeller.

Les citoyens s'assemblent une fois par an, pour recevoir le serment que les chefs de la république font de conserver leur liberté, leurs droits, & de veiller à la sûreté commune : ceux-ci font à leur tour dans les différentes tribus le serment usité entre le vassal & son seigneur.

*Basilea*, ou Basle, fut ainsi appellée par les gens du pays, qui donnoient ce nom à un chêne consacré par quelques superstitions du paganisme.

Le Rhin, qui traverse la ville, la divise en deux parties que l'on nomme le grand & le petit Basle. Ce dernier fut long-temps hypothéqué aux ducs d'Autriche ; mais les habitans du grand Basle, qui sentirent l'importance de la réunion, l'acheterent de ses souverains. Elles sont toutes deux fortifiées par des murailles, des fossés & des remparts réguliers, formant de jolies promenades. Basle, assez considérable pour contenir cinquante à soixante mille habitans, n'en renferme que dix-huit mille. Ses rues paroissent tristes & désertes ; on en compte, dit M. Bourrit, deux cents

vingt : elles font étroites & fans alignement. Parmi les maifons, qui toutes annoncent l'aifance, il s'en trouve de belles, dont la conftruction paroît lourde : elles font bigarrées en-dehors de plufieurs couleurs : on en voit dont la porte cochere eft brune, les entablemens bleus, les murailles jaunes ou violettes, & les jaloufies & contrevents verts : quelques-unes préfentent des payfages, ou des tableaux gigantefques de traits hiftoriques.

La ville étant bâtie fur plufieurs petites montagnes, & le pavé étant pointu & très-étroit, le marcher eft fatigant & pénible. Un grand & beau pont de bois, ayant cent toifes de long, fert de communication aux deux autres villes. Du côté du grand Basle, on eft étonné de trouver à l'extrêmité du pont une figure adaptée à la muraille, faifant partie d'une horloge dont elle marque les fecondes en tirant la langue au petit Basle. Cette infulte répétée eft pour rappeller aux habitans le deffous qu'ils eurent dans une querelle populaire, où tous ceux qui prirent le mauvais parti furent obligés de fe refugier fur ce côté du Rhin. Quoique cette hiftoire foit fort vieille & qu'elle ne foit tranfmife que par tradition, les habitans du grand Basle ont con-

fervé fur les autres une efpece de fupériorité qui nuit pour l'ordinaire à l'intimité. Plus haut, mais fur la même tour où l'on a placé cette tête ridicule, on apperçoit un crâne pofé fur une pique. C'eft, dit-on, le refte de la tête d'un bourguemeftre qui fut traître à la patrie.

Basle, ainfi que toutes les villes & villages dépendans des treize cantons, a une grande quantité de fontaines. L'auteur qui a compté les rues, affure que cette cité en renferme quatre-vingt-fix elles font prefque toutes fituées dans le milieu des rues, & décorées de mauvaifes petites ftatues repréfentant Charlemagne, Guillaume Tell, ou quelques héros dont les exploits contribuerent au bonheur de la fociété.

La propreté des maifons en-dedans & en-dehors en Suiffe, mais fur-tout à Basle, eft étonnante, & ne peut être comparée qu'à celle que l'on entretient en Hollande : la chaîne, le manche des fonnettes, la ferrure & la pomme placée dans le milieu des portes, tout cela en cuivre jaune, eft plus brillant & plus foigné que ne le font les bijoux d'or que nous entaffons dans nos poches. On trouve à Basle de fort bonnes auberges, dont

les enseignes en relief & souvent repeintes, font une décoration agréable : à ce titre, celle des Trois-Rois, de taille gigantesque, doit avoir la préférence ; elle est encore recommandable par une salle à manger d'été, bâtie sur le bord du Rhin, d'où l'on jouit d'une vue délicieuse; mais l'hôte fait payer cher cet agrément. Nous logeâmes à la Cigogne, autre auberge en réputation, dont le propriétaire honnête & soigneux, traite avec plus d'humanité les étrangers : ces deux auberges, ainsi que le Sauvage, étoient remplies par des François, presque tous Comtois. Le marquis d'Ormenans, vieillard paralytique, n'ayant pas, selon les apparences, six mois à vivre, fut obligé de se lever la nuit : sa femme & ses enfans l'habillerent à la hâte, & se jeterent avec lui dans des voitures, pour fuir à temps le danger pressant qui les menaçoit,

On nous raconta que l'abbé de Baliviere, aumônier du roi, précédant de quelques heures M. & Mad. de Polignac, & la comtesse Diane, étoit descendu aux Trois-Rois pour y retenir des appartemens. Fâché que les plus beaux fussent occupés, il parloit déjà de déloger les locataires, quand il apperçut

M.

M. Necker ſortant du ſien. Cette vue fit ſur lui l'effet que celle du baſilic eſt ſenſée produire ſur l'homme. Pétrifié, méduiſé, il quitta l'hôtel & courut à l'auberge la plus éloignée, pour éviter à l'avenir pareille rencontre. Voilà ce que l'on dit, ce que je ſais, c'eſt que la ducheſſe a eu avec le directeur général un entretien en tête-à-tête de deux heures.

On compte à Basle ſix égliſes calviniſtes. La cathédrale, ainſi que tous les temples conſacrés au culte de la religion réformée, eſt dépourvue de toutes eſpeces d'images & d'ornemens. Les colonnes terminées par des arcades ſéparant l'œuvre des collatéraux, les pilaſtres, les corniches, le jubé, les ceintres des portes & des fenêtres, tout, juſqu'au buffet de l'orgue, eſt peint en rouge foncé, & les murs en gris. Cette bigarrure de mauvais goût produit un effet triſte. Dans les égliſes, & ſous d'anciens cloîtres, on trouve beaucoup d'épitaphes & quelques petits mauſolées. C'eſt dans cette cathédrale que ſont conſervés les reſtes du fameux Eraſme : il fut enterré le 12 juillet 1536. Son épitaphe porte qu'il étoit plus que ſeptuagénaire, quoique ſur ſa ſtatue à Rotterdam on liſe qu'il naquit en 1467 : erreur à vérifier. Tous les hiſto-

riens s'accordent à dire qu'il étoit bâtard. La faute de fa mere fut heureufe pour la poftérité. Dans l'enfance d'Erafme, fon efprit étoit fi bouché & fi tardif, que l'on n'en efpéroit rien. Son exemple a fervi depuis de confolation en Hollande aux peres & meres dont les enfans paroiffent peu propres à l'étude. (*a*)

La plupart des églifes ayant été bâties avant la réformation, elles ont des chœurs qui ne font d'aucuné utilité : au milieu de celui de la cathédrale, on conferve les anciens fonts qui fervoient aux catholiques romains; ils font fort beaux : c'eft auffi dans l'épaiffeur du mur de ce chœur qu'eft placé le tréfor de la république. C'eft encore dans une falle attenante à cette églife, que fe tint en 1451 le fameux concile de Basle : on y montre la chaife en bois qui fervit au fecretaire. Derriere cet édifice, on trouve fur le Rhin une petite terraffe plantée d'arbres, qui en offrant de nouveaux points de vue, offre de nouvelles beautés.

La religion dominante eft la calvinifte; mais la catholique romaine y eft tolérée : il y a une églife confacrée à ce culte, où le

(*a*) Dictionaire hiftorique des hommes illuftres.

ſervice ſe fait en allemand. On eſt étonné de la préciſion & de l'accord du chant des aſſiſtans. Près du cimetiere, ſous un hangard ſemblable à nos charniers, on voit tout le long les reſtes d'un ancien tableau peint à freſque par Jean ou Hugues Klauber, & non par Holbein, ainſi que pluſieurs voyageurs le rapportent. Ce morceau ſingulier ſe nomme la danſe des morts. Il jouit long-temps d'une grande célébrité; mais depuis ayant été reſtauré quatre fois, il fut gâté quatre fois.

Le reſpect pour le culte dominant eſt pouſſé à un tel point, que le dimanche, ſeul jour de la ſemaine où il ſe célebre, à l'heure indiquée, le matin & le ſoir, les portes de la ville ſe ferment pendant ſa durée, & des magiſtrats ſe promenent dans les rues: s'ils y rencontrent des citoyens, ils les interrogent; & ſi leur raiſon pour s'abſtenir du prêche n'eſt pas valable, ils ſont condamnés à une amende.

Pendant mon ſéjour à Basle, un bourguemeſtre, ou l'un des magnifiques ſeigneurs, y mourut. Je fus témoin des honneurs ſimples & nobles que l'on rendit à ſa mémoire. Son corps fut porté directement au cimetiere par huit conſeillers de ſa tribu. Cette marche ſe fit en ſilence; elle n'étoit accompagnée ni

de chants, ni de cierges, ni de prêtres. Le grand & le petit conſeil ſe rendirent en même temps par ordre & en habits de coſtume à l'égliſe, où le miniſtre prononça une oraiſon funebre qui dura deux heures. Les parens mâles ſe mêlerent aux membres des conſeils ; les femmes ne parurent point.

Les Suiſſes n'ont point encore adopté le ſage uſage de transférer la demeure des morts au-delà de l'enceinte des villes.

Nous fûmes à la meſſe dans la chapelle de M. de Taſſora, réſident de l'empereur. Nous lui préſentâmes nos hommages, ainſi qu'à Mad. la Réſidente. Elle nous reçut dans un ſallon meublé à la grecque, & habillée du même coſtume. Nous ſûmes qu'elle avoit pris naiſſance dans les états du grand-ſeigneur. Le coſtume & le ſallon, tous deux nouveaux pour nous, nous euſſent paru charmans, ſi l'éclat des perles & des pierres dont le turban étoit décoré, n'eût pas été terni par les dents gâtées & le défaut de jeuneſſe de Mad. la Réſidente.

Basle a une univerſité qui eſt la plus ancienne de la Suiſſe : elle doit ſon exiſtence au pape Pie II, qui l'établit au milieu du quinzieme ſiecle. Elle ſe fait gloire d'avoir poſſédé des hommes illuſtres dans les ſciences. La maniere

dont on procede à l'élection des professeurs, est cependant peu faite pour les faire fleurir : par un faux calcul, tendant toujours à l'égalité, toutes les places vacantes de la république se nomment au scrutin : on désigne ensuite trois, quatre ou six candidats; on met leurs noms dans un sac, dans un autre six billets; sur l'un desquels on a écrit le mot de l'emploi vacant: deux personnes prises au hasard, en tirant les billets, terminent la loterie. L'université doit souvent à ces jeux du sort un professeur d'anatomie, qui jusques là avoit consacré son temps à l'étude des mathématiques ou de l'histoire naturelle. Sans goût pour une profession dont ils ignorent souvent jusqu'aux premiers élémens, ils se voient condamnés à la professer jusqu'à ce qu'une nouvelle erreur, en déplaçant encore un savant, les mette à même de faire un échange aussi intéressant pour eux que pour leurs disciples. A ce premier inconvénient se joint celui de laisser souvent languir dans l'oubli, des hommes dont les talens seroient utiles à la société, parce que leur nom ne sort jamais à propos dans ces loteries. Convenons que dans une monarchie où les places se donnent souvent à l'intrigue, on n'y commet cependant pas d'erreurs aussi grossieres.

D'après cette maniere étrange de procéder à la nomination des places importantes de la république, on eſt étonné de l'ordre & de la préciſion avec leſquels les affaires de tout genre y ſont conduites. Que feroit-ce donc, ſi chacun étoit à ſa place ? Il eſt vrai que les Baslois uſent de leur liberté républicaine pour cenſurer librement & très-haut la conduite & les mœurs des gens en place.

L'aiſance, la liberté & l'eſpoir que conſerve le dernier artiſan de pouvoir parvenir aux emplois & même aux places de tribun & de bourguemeſtre, rendent ce peuple le plus heureux du monde. Ajoutez-y la douceur du climat, les privileges conſidérables dont les citoyens jouiſſent, l'amour de leur pays, le reſpect pour la religion & l'antique ſimplicité des mœurs : que d'avantages réunis pour les attacher à la patrie !

A ſeize ans tout citoyen eſt ſoldat, & ſe fait inſcrire à ce titre. La ville eſt diviſée en ſix quartiers ; ils fourniſſent chacun une compagnie que l'on nomme bourgeoiſe. Nous vîmes faire l'exercice à un corps libre, compoſé de deux cents jeunes gens de la ville de Basle. Ces volontaires ſont vêtus d'un habit de beau drap vert, paremens, collet & revers rouges,

veſte & culotte blanches. Le canton a toujours ſur pied deux régimens de milice nationale, compoſés chacun de neuf compagnies de fuſiliers, d'une de grenadiers, & d'une de dragons. Les ſix compagnies de diſtrict s'aſſemblent les dimanches, & s'exercent ſéparément. Les ſoldats des deux régimens ſe réuniſſent de même dans les villages ou bourgs qu'ils habitent, & ſont par ce moyen en état de paroître au camp que l'on aſſemble devant Baſle tous les deux ou trois ans.

C'eſt à la valeur des troupes que les Suiſſes doivent l'uſage de vendre leurs ſervices aux nations avec leſquels ils ſont alliés : coutume malheureuſe, à laquelle ils doivent rapporter en partie le défaut de population, non-ſeulement par l'abſence des quarante mille hommes au moins ſalariés par les princes étrangers, mais par la population, qui ne peut avoir lieu à leur profit tant qu'ils ſont dehors de leur pays. Et depuis Louis XI, qui régnoit en 1461, qui peut évaluer au juſte cette perte ?

Louis XI, alors dauphin, fils de charles VII, fut envoyé par ordre de ſon pere, à la tête d'une armée conſidérable, au ſecours du canton de Zuric, qui au ſujet d'un différend élevé entre celui-ci & les cantons de Glaris & de

Schwitz ſes voiſins, refuſa de ſe ſoumettre à la déciſion des autres cantons neutres, dont le jugement ne lui étoit pas favorable. Il s'agiſſoit de la ſucceſſion de Fréderic, dernier comte de Toggenbourg, que les cantons de Schwitz & de Zuric ſe diſputoient. La guerre s'alluma entre les trois cantons : celui de Zuric n'étant point aſſez fort, conclut une alliance avec Fréderic III, empereur d'Allemagne. Les autres cantons regardant ce traité comme une infraction à l'alliance générale, ſe rangerent, pour le faire rompre, du parti de Schwitz & de Glaris : le ſiege fut mis devant Zuric. L'empereur ſentant bien que ſon parti ne ſeroit pas le plus fort, demanda des ſecours à la France. Charles VII qui trouvoit, en ſatisfaiſant l'empereur, des motifs d'intérêt perſonnel, & en politique on n'en cherche pas davantage, (il eſpéroit diſſoudre par cette guerre le concile de Basle, & ſe débarraſſer en même temps de troupes auſſi mal diſciplinées que payées, & qui lui étoient à charge depuis que ſes états étoient en paix) mit en conſéquence ſon fils à la tête du ſecours demandé.

Le Dauphin prit la route de l'Alſace, que ſon armée dévaſta en partie ; elle entra dans le Sundgau par le comté de Montbelliard ;

& campa ensuite devant Basle. La garnison, qui pour lors en étoit foible, reçut un secours de quinze cents hommes de l'armée des confédérés. Malgré l'infériorité des Suisses, ils firent une sortie sur huit mille cavaliers ennemis, qu'ils repousserent jusqu'à Bruttelen, où ils trouverent des secours; mais les Suisses, qui ne s'en effrayerent point, les attaquerent de nouveau, & les forcerent à repasser la riviere de Birs, où étoit resté le corps de l'armée.

Un succès aussi étonnant, au lieu de les satisfaire, ne servit qu'à augmenter leur courage : sans égard aux avis des officiers, qui vraisemblablement n'osoient donner d'ordres, ils voulurent s'emparer d'un pont vigoureusement défendu; & malgré leur valeur, cette entreprise fut l'époque de leur défaite : obligés de fuir à la nage, d'aborder devant des batteries dirigées contre eux, ils préférerent encore de se battre, à la honte de rendre les armes. Une partie se jeta dans une petite isle, où elle fut massacrée; l'autre se frayoit un passage à travers les ennemis, quand elle trouva sur sa route un corps de cavalerie. Coupés de tous côtés, ils entrerent dans l'hôpital S. Jaques; couverts d'un côté par le

mur, ils firent encore face à l'ennemi. Ce combat très-inégal ne pouvoit se soutenir: l'armée françoise étoit composée de trente mille hommes; cependant les Suisses résisterent jusqu'à ce que le feu prenant à l'hôpital, & les murailles cédant aux boulets de canon, ils furent sans ressources; alors ils se battirent & moururent en désespérés.

Seize soldats seulement sur trois mille échapperent au carnage; mais en rentrant dans leur patrie, ils furent notés d'infamie, & eurent, dit le baron de Puffendorff, beaucoup de peine à échapper à la main du bourreau.

Quelle politique barbare! Et que pouvoient seize hommes contre une armée de trente mille? Sans doute, si l'on eût fait alors cette question aux Baslois, ils eussent répondu comme le vieil Horace dans la tragédie de ce nom, *qu'ils mourussent.*

La perte des François fut portée à six mille hommes. Ce dénombrement ne s'est fait que par évaluation: le Dauphin, pour empêcher qu'on s'en assurât, resta sur le champ de bataille, où pendant plusieurs jours il fit enterrer séparément les morts, en jurant de ne jamais avoir un pareil peuple pour ennemi.

Malgré la perte entiere de la petite armée

des Suisses, le Dauphin fut obligé de renoncer à ses projets, & de se retirer en Alsace. Cette bataille, qui eut lieu le 26 août 1444, est célébrée tous les ans à la même époque par un grand nombre de Suisses qui vont boire dans une hôtellerie du vin qui croît sur le champ de bataille : quoique ce vin, que l'on nomme le sang des Suisses, soit très-mauvais, l'amour de la patrie & le souvenir d'une belle action le font préférer au joli vin blanc qui croît sur le territoire de la république & dans le marquisat de Bade.

De retour en France, le Dauphin engagea son pere à rechercher l'amitié des Suisses : il ne cessoit de vanter leur bravoure, dont l'histoire fournissoit déjà tant de traits. Charles VII fit la premiere alliance avec les cantons en 1452 ; elle est datée de Monteil près de Tours, où la cour résidoit alors.

A la mort de Charles, le Dauphin, en montant sur le trône, imagina avec raison que des troupes composées d'un peuple avec lequel son pere s'étoit allié, pouvoient être d'un grand secours : il en prit à sa solde.

Le baron de Zurlauben, dans son *Histoire militaire des Suisses*, dit que ces peuples auroient laissé à leurs descendans un état heu-

reux, qui trouvoit dans ses propres forces & dans sa situation une entiere sûreté, si après avoir repoussé les ennemis & donné une forme à la république, ils eussent pris le parti de rester chez eux, sans se mêler des affaires étrangeres; mais, ajoute-t-il, la dépouille du duc de Bourgogne les amorça; les libéralités de Louis XI leur firent entrevoir une aisance que leurs peres ne connoissoient point, & ils se prêterent aux intrigues de diverses puissances qui recherchoient leurs troupes, comme une des meilleures infanteries de l'Europe.

Voici ce que Philippe de Comines rapporte au sujet des troupes Suisses, quand Louis XI entreprit de les faire venir en France.

« Le roi envoya devers les Suisses qu'il
„ appelloit Messeigneurs des Ligues, & leur
„ offrit de grands & beaux partis; premié-
„ rement 20000 livres l'an, qu'il donnoit
„ au profit des villes qui sont quatre: Berne,
„ Lucerne, Zuric, & croit que Fribourg y
„ avoit part, ainsi que Soleure & Undervald;
„ item 20000 livres l'an qu'il donneroit aux
„ particuliers & aux personnes, de quoi il
„ s'aidoit & servoit en ses marchés: & là se
„ fit leur bourgeois & aussi leur premier allié,

„ & en voulut lettres. A ce point firent au-
„ cune difficulté pour ce que de tout temps
„ le duc de Savoye étoit le premier allié :
„ toutefois ils consentirent à ses demandes,
„ & aussi de bailler au roi six mille hommes
„ continuellement en son service, en les
„ payant à quatre florins & demi d'Allemagne
„ le mois, & il y a toujours été ce nombre
„ jusqu'à trépas dudit seigneur. Un pauvre
„ roi n'eût sçu faire ce tour, & ce tour lui
„ tourna à son grand profit, & croit qu'à la
„ fin sera leur dommage ; car ils ont tant
„ accoutumé l'argent dont ils avoient peti-
„ tes connoissances par avant, qu'ils ont été
„ fort prêts à se diviser entre eux. Autrement,
„ on ne leur sauroit nuire, tant sous leurs
„ terres âpres & pauvres, & eux bons com-
„ battans : pour quoi peu de gens essayerent
„ à leur courre sus. „

A la mort de Louis XI, Charles VIII renouvella avec les Suisses le traité qu'avoit fait son pere, & depuis chaque roi en fit autant à son avénement à la couronne. Il les accoutuma peu à peu à vendre leur sang & leur valeur ; c'est à l'époque de la défaite des Suisses, dont je viens de parler, que la noblesse qui habitoit Basle perdit toutes ses

diſtinctions. Les Baslois, par un décret, allerent jusqu'à bannir les gentilhommes qui avoient pris le parti que soutenoient l'empereur & Charles VII.

Je n'entrerai pas dans un plus long détail ſur la partie politique, & ſur les traités d'alliance que les cantons firent entre eux, & auxquels cet événement donna lieu. Les perſonnes curieuſes de les apprendre, trouveront à ſe ſatisfaire dans le Dictionnaire de la Suiſſe, & d'après lui dans les Lettres, très-eſtimées, de M. Coxe ſur le même pays.

L'arſenal eſt borné d'un côté par une jolie petite promenade ſituée dans le centre de la ville. On voit dans ce bâtiment barbouillé au dehors de pluſieurs couleurs, deux grandes ſalles, l'une au rez-de-chauſſée, & l'autre au premier, éclairée chacune de deux côtés dans la longueur par dix croiſées de face, des canons, des lances, des vieilles armures, & cinq mille fuſils : ce qui feroit peu conſidérable, ſi les citoyens n'étoient pas armés. Ce que l'on y trouve de plus curieux, c'eſt l'étonnante propreté qui y regne ; on ne diſtingue pas ſur ces attirails de guerre, la plus légere trace d'humidité ou de pouſſiere.

On voit près de cette petite promenade,

que l'on nomme la place S. Pierre, une vieille maiſon appellée le palais des Margraves de Bade, où ils ſe retirent en temps de guerre.

L'univerſité entretient un jardin botanique pour l'inſtruction des éleves dans cette ſcience; c'eſt le ſeul de la Suiſſe: on ſe borne à y cultiver les plantes uſuelles. J'en ai peu vu d'exotiques, & aucune de ſerres.

L'hôtel-de-ville, d'un goût ancien & bizarre, fut bâti en 1508, celui qui exiſtoit avant ayant été détruit par un tremblement de terre. Les murailles dans le pourtour de la cour, ſont peintes & rappellent quelques traits de l'hiſtoire ſacrée, tels que le jugement de Salomon & la chaſte Suſanne. Sur l'eſcalier, qui eſt également peint à freſque, on voit le jugement dernier, & le diable qui après l'arrêt fatal pouſſe les réprouvés dans les enfers. Parmi eux on reconnoît un pape & pluſieurs prêtres. Cette ridicule caricature fut faite quelque temps avant la réformation. On trouve dans la même cour une ſtatue de Munatius Plancus, favori d'Auguſte, que les Baslois lui firent ériger comme à leur premier fondateur. C'eſt lui qui bâtit la ville d'*Auguſta Rauracorum*, à laquelle Basle a ſuccédé. Dans une des ſalles on conſerve un tableau d'Holbein en huit

compartimens. Il repréſente les différentes parties de la mort de notre Seigneur.

C'eſt à l'hôtel-de-ville que les conſeils s'aſſemblent. Le carroſſe qui y conduit les magiſtrats eſt couvert d'étoffe noire. Ils y ſont aſſis dos à dos. Cette voiture, qui reſſemble aux anciens coches, appartient à la république.

Il y a auſſi un comité qui s'y réunit une fois par ſemaine, pour s'occuper & régler les intérêts des veuves & des orphelins.

La bibliotheque eſt renfermée dans deux pieces de moyenne grandeur. Le bibliothécaire dit qu'elle eſt compoſée de douze à treize mille volumes & de mille manuſcrits : ils viennent en partie des prélats qui ſe raſſemblerent à Basle lors du concile qui s'y tint en 1439, où la plupart moururent de la peſte. L'art de l'imprimerie étant encore au berceau, les manuſcrits qu'ils avoient apportés furent dépoſés à la bibliotheque, où ils reſterent. Ce ſont les ouvrages grecs, latins & ſur-tout les allemands, qui y dominent. Il y en a peu de françois ; mais on y diſtingue facilement l'*Encyclopédie*, *Voltaire*, *Racine*, & nos plus célebres écrivains, qui ſeuls y ont trouvé place. Cette collection peu nombreuſe eſt remarquable par

la

la rareté d'une partie de ses éditions. On y montre avec enthousiasme un livre des quatre évangiles, dont on fait remonter l'existence à mille ans.

On y vante aussi quelques manuscrits où l'on trouve avec plaisir l'opinion des hommes célebres sur la réforme, dans des lettres écrites par eux lors de cette grande révolution. On y conserve des lettres d'Erasme à ce sujet, ainsi que son couteau & son cachet.

On montre aussi à la bibliotheque un bel herbier, un cabinet d'histoire naturelle peu intéressant, quelques médailles, des pierres gravées, des estampes & des antiquités trouvées à Augst. Ce que j'y vis avec le plus de plaisir, ce fut des tableaux d'Holbein, peintre célebre, né dans cette ville : on y remarque entr'autres une cene, un tableau d'autel composé de plusieurs morceaux, un Christ descendu de la croix ; celui-là passe pour être son chef-d'œuvre. On y voit aussi son portrait, celui de sa femme & de ses enfans. Indépendamment de leur mérite, tout ce qui appartient à un homme célebre a droit d'intéresser. Il a peint son ami Erasme ; & le moment qu'il a choisi pour laisser à la postérité les traits de ce grand homme, est un nouveau mérite ;

c'eſt l'inſtant où il s'occupe à commenter S. Matthieu, l'un de nos grands évangéliſtes. On nous montra encore des deſſins & des coſtumes faits par Holbein, une Laïs de Corinthe, Vénus jouant avec Cupidon ; on ne me nomma point l'auteur de ces deux tableaux.

Dans la même ſalle, nous vîmes un beau portrait du géometre Euler, un autre de Bernoulli, mathématicien ; quelques-uns de bourguemeſtres auxquels la république a des obligations, & celui de M. d'Aubigné, grand-pere de Mad. de Maintenon, trop connu en France, trop vénéré en Suiſſe & à Geneve, pour ne point placer ici un extrait de ſa longue & malheureuſe hiſtoire, que peut-être vous n'avez pas lue, ou que vous avez oubliée. Ce ſera l'objet de ma premiere lettre.

---

## LETTRE X.

THÉODORE-Agrippa d'Aubigné, fils de Jean d'Aubigné & de Catherine de Leſtang, naquit près de Pons en 1550. Il fut confié à quatre ans à un gouverneur dur & impétueux, qui profitant des diſpoſitions de ſon pupille, ſans ſonger aux égards que l'on doit à l'en-

ſance, preſſa tellement ſon éducation, qu'à ſix ans il liſoit le grec, le latin, l'hébreux & le françois; à ſept il traduiſit Platon.

Perſécuté dès lors par les catholiques pour ſa religion, il montra dans les fers un courage ſi héroïque, qu'un moine qui en fut attendri, le ſauva. Parmi la licence des guerres civiles, livré à lui, ſes mœurs s'en reſſentirent. Cependant on l'envoya à Geneve, où il devoit achever ſes études; mais une gaucherie de précepteur l'en dégoûta: il ſe ſauva, & vint à Lyon, où il reſta caché, ſe livrant à l'étude des mathématiques & de la magie, ſciences très à la mode alors. Sans argent, déſeſpéré des reproches de ſon hôteſſe, auxquels ſon grand cœur ne pouvoit s'accoutumer, après un long jeûne, il ſongeoit à mettre fin à ſa vie, en ſe précipitant dans la Saone. Il offroit à Dieu ſa derniere priere, quand un de ſes parens, envoyé par l'amiral de Chatillon en Allemagne, & chargé d'argent pour le fugitif qu'il cherchoit, paſſa ſur le pont fatal, d'où il alloit ſe précipiter.

De retour en Saintonge chez ſon curateur, celui-ci le tint enfermé pour l'empêcher de ſuivre la profeſſion des armes, pour laquelle il avoit un goût décidé. A un ſignal convenu entre lui & ſes camarades, il ſe ſauva

nus pieds & en chemiſe de ſa priſon, ſon geolier faiſant emporter ſes habits le ſoir. Obligé d'eſcalader deux murailles, il penſa périr : enfin il rejoignit ſes amis ; l'un d'eux le mit en croupe derriere lui. Dans cet équipage, il combattit une troupe de papiſtes, ſur leſquels il gagna des armes ; mais ſa délicateſſe ne lui permit point de s'habiller à leurs dépens : ce qu'il fit à Jonſac avec l'argent que lui prêterent quelques officiers. Je vous renvoie, pour les détails de ce qu'il ſouffrit, en Saintonge & en Périgord, ainſi que dans pluſieurs combats, dont je ne parlerai pas, à l'hiſtoire de ſa vie, que vous trouverez dans les *Aventures de Fæneſte.* Il ſe trouva à la bataille de Jarnac, au ſiege de Cognac, où il courut de grands riſques, ainſi que dans des combats ſinguliers, & par l'inſolence meurtriere du peuple, qui dans ces temps d'inſubordination ne connoît rien de ſacré, & ſe glorifie des crimes que les loix ſans force lui laiſſent impunément commettre.

Devenu enſeigne, il penſa périr d'une fievre continue, fruit des fatigues de la guerre. La peur s'empara alors de ſes eſprits ; il fit une confeſſion générale devant les officiers & ſoldats qui, à ce qu'il avoue lui-même, leur

fit *dresser les cheveux à la tête, tant il avoit commis d'excès & de pillages.* Cette maladie apporta un grand changement dans sa tête & dans ses mœurs.

A la paix, il arrive à Blois ; il y apprend qu'un maître-d'hôtel du duc de Longueville, qui s'étoit rendu son héritier, offroit de prouver que d'Aubigné avoit été tué au combat de Savignac. Ses parens attachés à un parti opposé, refusent de le reconnoître. Ses fermiers, par un motif d'intérêt, appuient l'imposture. Il se rend à Orléans, où il plaide lui-même sa cause d'une maniere si pathétique & si touchante, que les juges condamnerent son adversaire à lui rendre ses biens.

L'amour qu'il ressentit pour Diane de Salviati, ranima son goût pour les lettres, & il composa pour elle *le Printemps de d'Aubigné*, ouvrage trop libre, mais vanté par le talent poétique du jeune auteur, que tout y déceloit.

Une querelle particuliere l'obligea de quitter Paris, trois jours avant la S. Barthelemi.

Le refus qu'il fit de se mêler d'une trahison, dans laquelle M. de Sancy vouloit l'engager, lui valut son estime, & l'offre de la main de sa fille Diane, dont il étoit toujours amoureux. Quelques jours après, il se rendit dans

un village de Beauce, où il pensa perdre la vie dans un combat corps à corps. Se sentant très-mal après le pansement, il ne permit pas qu'on levât le premier appareil. Il partit, & fit vingt-deux lieues d'une traite, pour aller expirer dans les bras de sa maîtresse, près de laquelle il arriva sans pouls & sans connoissance. Des restaurans le ranimerent: le bonheur, une hémorrhagie & la force de sa constitution acheverent la guérison. On assure que sans cette perte de sang, il n'auroit pu vivre long-temps, ni suivre jamais l'empire de la raison, qu'un sang trop bouillant n'est pas maître d'écouter.

En sortant de la chambre de Charles IX, roi foible & malheureux, qu'il voulut voir expirer, il rencontra la reine-mere, qui fit treve à ses douleurs, en supposant qu'elle en ressentît de ce genre, pour lui faire des reproches, à l'instigation de Matignon son ennemi & celui de sa maison, sur la conduite qu'il avoit tenue dans un parti opposé au sien. A sa réponse fiere & hardie, elle chercha de l'œil un capitaine des Gardes pour le faire arrêter. Il ne s'en trouva point, & il eut le tems de s'évader. Sans les instances du roi de Navarre son maître, il eût

quitté à jamais son emploi près de lui, & la cour.

Fervaques l'emmena en Allemagne : il y fit la tragédie de *Circé*, jouée aux noces du duc de Joyeuse, mignon de Henri III. Des bons-mots, des combats le mirent à la mode à la cour près des dames.

Un reproche mérité, qu'il fit à Fervaques, les brouilla. Ce lâche n'ayant pu l'assassiner, l'empoisonna dans un potage; il n'en mourut pas, mais il souffrit long-temps.

Le roi de Navarre, fatigué de la cour & des galanteries de Marguerite de Valois sa premiere femme, s'échappa de la chasse avec un petit nombre de ses confidens; Fervaques & d'Aubigné étoient du nombre. Dans la premiere journée, il arriva au roi une plaisante aventure : pressé dans un village près de Monfort-Lamaury, par des besoins impérieux, il entra modestement, pour les satisfaire, dans une étable : une vieille qui le surprit dans cette opération, s'arma d'une serpe dont elle alloit frapper le monarque, quand un écuyer lui retint le bras. D'Aubigné, pour réjouir son maître, fit un quatrain par lequel il le supposoit mort de la main de la Mégere. Cette épitaphe, où des mots

impropres ſont employés, ne peut plaire de nos jours; mais elle donne une idée de la familiarité qui régnoit dans ce ſiecle, & de la bonté du monarque auquel elle étoit adreſſée.

Quoique les mœurs de d'Aubigné ne fuſſent point ſéveres, il refuſa à ſon maître un ſervice qu'il ſe feroit fait gloire de rendre à ſon ami; il l'en pria cependant à genoux, les mains jointes: tant il avoit de confiance en ſes entrepriſes; mais ne voulant point mériter l'épithete que l'on donne à ceux qui ſervent les intrigues des grands, il ne ſe prêta à aucune démarche qui pût favoriſer la paſſion du roi pour Mlle. de Tignonville: ce qui fâcha le monarque au point de l'engager à prendre contre lui les intérêts de Fervaques.

Le roi de Navarre, malheureux dans ſes amours que d'Aubigné s'obſtinoit à ne point ſervir, lui donna des dégoûts de toute eſpece, retrancha ſes appointemens, ſe permit même de gâter ſes habits: non qu'il voulût s'en défaire; mais comme il étoit pauvre, il eſpéroit que le beſoin le conduiroit à ſon but. Aſſez heureux pour ſauver la vie du roi qu'il accompagnoit, ſans le ſeconder dans

une aventure nocturne, & pour lui rendre de grands services dans plusieurs provinces qu'il lui attacha, à son retour en Gascogne, le roi pour toute récompense lui donna son portrait ; d'Aubigné, sensible au bienfait, mais pressé d'argent, écrivit au bas :

Ce prince est d'étrange nature :
Je ne sais qui diable l'a fait,
Car il recompense en peinture
Ceux qui le servent en effet.

D'Aubigné, à l'affût des aventures où il y avoit de la gloire à acquérir, fit connoître l'envie & la haine à son maître, qui, après l'avoir envoyé en Languedoc, où il le servit avec succès, conçut, dit d'Aubigné dans ses Mémoires, l'horrible idée de le faire poignarder & de le jeter ensuite dans la riviere : ce que d'Aubigné ayant appris, le lui reprocha publiquement en ces termes : « Vous avez » donc, sire, pu penser à la mort d'un homme » que Dieu a choisi pour être l'instrument » de la conservation de votre vie : service que » je ne vous reproche point, non plus que » toutes les blessures que j'ai reçues pour » votre querelle ; mais bien de vous avoir » servi fidélement, sans que vous ayez pu » faire de moi un flatteur ou un m........ :

» Dieu vous veuille pardonner cette mort
» pourchaſſée! Vous pouvez connoître, au
» diſcours que je vous tiens, combien je me
» ſoucie peu de vivre. » Le roi, ajoute-t-il, ſe ſentit ſi vivement offenſé, qu'il ſe leva de table, outré de dépit & de colere.

Si l'on en croit ce récit, il faut être convaincu que la vertu n'habita jamais ſeule le cœur des princes, & que ballotté par les circonſtances, les meilleurs parmi eux ſe contentent de projeter ce que les autres font exécuter. Cruelle vérité, que l'hiſtoire, l'expérience & le cœur humain ne démontrent que trop.

Après cette explication, d'Aubigné ſe retira à Caſtel-Jaloux, près de Nérac.

La colere du roi allant toujours en augmentant, & voulant ſe venger à ſon tour, il prit le château de Caſtelnau. Villars, par les ſollicitations de la dame du lieu, s'avança avec un corps de troupes & quatorze pieces de canon: d'Aubigné, dont les forces étoient inférieures, trompa l'ennemi qu'il força à ſe retirer. Le monarque, mécontent de ſa conduite, le menaça de le faire aſſiéger par quatre pieces de canon: d'Aubigné répondit fiérement, que qui en avoit mépriſé quatorze,

n'en craindroit pas quatre. La paix se fit; mais d'Aubigné crut prudent de s'éloigner.

En passant par Agen, d'Aubigné trouva un grand épagneul, autrefois favori du roi, & depuis abandonné : d'Aubigné en prit pitié, le mit en pension dans la ville, & fit graver sur son collier un sonnet qui peignoit l'ingratitude des grands. Le lendemain, le roi vint à Agen, vit le chien, lut le sonnet, & changea de couleur.

Des reproches que reçut le roi, des députés de Languedoc, sur sa conduite envers d'Aubigné, le besoin qu'il en avoit, & plus encore l'habitude de le voir, le déterminerent à le rappeller. D'Aubigné ne céda qu'après des instances réitérées & sur des preuves certaines de l'attachement de son maître.

Quelque sarcasme contre la reine de Navarre, dont il n'approuvoit pas les amours avec d'Entragues, soutenant les intérêts de la maréchale de Retz, que d'Entragues abandonnoit pour la reine, irrita tellement cette princesse contre lui, qu'elle obtint du roi, du moins en apparence, le renvoi de son favori.

Sa majesté le congédia publiquement, mais il lui dit tout bas de ne point s'en aller; de sorte qu'il se cachoit le jour, &

paſſoit les nuits dans l'appartement de Henri. Pendant cet exil apparent il renoua ſes amours avec Suſanne de Lezay ; le roi les favoriſoit au point d'écrire à Suſanne des lettres en faveur de d'Aubigné : après de grandes difficultés, leur mariage ſe conclut le 6 de juin 1583. Trois ſemaines après, il fut envoyé par ſon maître à la cour de France demander raiſon de différens affronts que la reine de Navarre venoit d'eſſuyer.

Segur, chef du conſeil du roi de Navarre, engagea ſon maître à ſe rendre à la cour de Henri III, contre l'avis de d'Aubigné & de pluſieurs de ſes fideles ſujets. Pour rompre ce voyage, d'Aubigné, en montrant à Segur la fenêtre & un précipice : voilà, lui dit-il, le ſaut qu'il faudra que vous faſſiez le jour où le roi partira. Le voyage n'eut pas lieu ; d'Aubigné fut en Poitou voir ſa femme ; & Segur profita de ſon abſence pour le perdre dans l'eſprit du roi ; non en lui contant le traitement qu'il en avoit éprouvé, mais en lui prêtant des propos contre la comteſſe de Guiche, dont le roi étoit amoureux. Le piege réuſſit, & ce grand roi fut encore foible, en promettant à l'impoſteur & à ſa maîtreſſe la mort de d'Aubigné qui, quoi-

qu'inſtruit de ſon danger, ſe hâta de revenir à la cour : ce qu'il exécuta ſi ſecrétement, qu'il ſurprit le roi dans un cabinet où il étoit avec ſa maîtreſſe. L'explication lui fut favorable ; le roi lui demanda ſeulement de ſe raccommoder avec Segur. D'Aubigné le promit, fut trouver le chef du conſeil, & le menaça de la mort, ſi jamais il parloit mal de lui. Le moyen fut heureux : il chanta la palinodie ; & pour prouver au paladin la vérité de la réconciliation, il lui fit payer deux mille cinq cents écus pour le défrayer des voyages qu'il avoit entrepris pour leur maître commun.

La guerre contre les proteſtans ayant recommencé, d'Aubigné s'empara de l'isle d'Oleron, où les habitans de Brouage firent pluſieurs deſcentes : ils furent d'abord repouſſés ; mais ils finirent par prendre d'Aubigné qu'ils firent priſonnier. Il fit alors à Dieu une priere en vers latins, & le lendemain il fut mis en liberté.

Après la priſe d'Oleron, dont il devint gouverneur, il eut encore à ſe plaindre du roi, pour la vente de ce gouvernement, ſur lequel il avoit tant de droits, l'ayant acquis au péril de ſa vie. Ce nouveau revers le dé-

cida à se retirer en Poitou, où il passa six mois dans l'étude de la morale & de la religion.

Le roi de Navarre, bon par caractere, ne fut pas plus tôt privé de son fidele serviteur, qu'il fit des démarches pour le ramener; mais d'Aubigné résista, & ne sortit de sa retraite que sur des bruits de guerre. Jusqu'à la bataille de Coutras, il servit le roi en qualité d'écuyer: alors il prit rang parmi les maréchaux de camp, où il se distingua, selon son usage. Mais ces services ne furent pas les seuls qu'il rendit à Henri: consulté par lui sur le desir qu'il avoit d'épouser la duchesse de Guiche, d'Aubigné osa lui représenter le danger d'une alliance qui pouvoit le priver à jamais du trône de France, où il étoit si près de monter.

Après l'entreprise sur Niort, d'Aubigné en devint gouverneur, au grand regret de son maître, qui vouloit le conserver près de lui; mais d'Aubigné, alors âgé de trente-huit ans, depuis quinze n'avoit pas été quatre jours de suite, à l'exception des temps employés à se guérir de ses maladies ou de ses blessures, sans être chargé de quelque corvée; ce qui lui donnoit le desir de se reposer. Il n'en profita pas long-temps: l'année suivante, la

mort de Henri III & le ſiege de Paris le rappellerent à l'armée, malgré la profonde douleur où l'avoit plongé la perte de ſa femme.

Toujours plus malheureux, d'Aubigné perdit encore, par des propos ſur la religion, la faveur de ſon maître. Les plaiſanteries de ſes amis, qui croyoient qu'il n'oſoit plus paroître à Paris, le déciderent à ſe montrer au ſiege de la Fere, puis à la cour, quoique le monarque eût juré ſa mort, ſi jamais il y revenoit. Mais d'Aubigné connoiſſoit ſon maître, & il ſavoit que par une méchante action il n'effaceroit point la douceur de ſon regne. Il ſe rendit à Chaulny, où demeuroit la belle Gabrielle; il y attendit le roi, placé au bas du perron, entre les flambeaux, par où il devoit paſſer. Le roi, en le reconnoiſſant, dit aux perſonnes de ſa ſuite: *voilà monſeigneur d'Aubigné*; épithete ironique qui n'étoit pas de bon augure. Il s'avança cependant à la portiere du carroſſe, où le roi lui fit l'honneur de le baiſer. Il commanda à ſa maîtreſſe de ſe démaſquer pour le ſaluer, & de lui donner la main. Il eut chez elle un long entretien avec le roi, où d'Aubigné lui dit ſur ſon changement de religion, des vérités qu'un grand monarque a ſeul le courage d'entendre, & qu'il récompenſe rarement par

une entiere confiance. C'eſt ce que fit Henri, auquel il déplut encore dans les aſſemblées tenues à Vendôme, à Saumur, &c. où il ſoutint en franc chevalier les intérêts de Dieu contre ceux du monarque : mais le roi ne pouvant s'empêcher de l'eſtimer, & ce ſentiment ayant tout empire ſur lui, envoya à Maillezai ſous ſa garde le cardinal de Bourbon, reconnu roi de France par la ligue ſous le nom de Charles X. Mornay, qui n'aimoit point d'Aubigné, eſſaya de combattre cette réſolution, en rappellant au roi les ſujets de plaintes qu'il avoit de d'Aubigné ; mais Henri répondit : *la parole qu'on tirera de lui ſera un remede ſuffiſant.* Réponſe qui honore à la fois, & le roi, & le ſujet.

La maréchale de Retz, moins judicieuſe, ſe permit de lui faire offrir par un Italien, cinquante mille écus & le gouvernement de Belle-Isle, s'il vouloit rendre au priſonnier ſa liberté : la réponſe de Daubigné fut digne de lui.

Dans des conférences qu'il eut avec le cardinal du Peron, au ſujet de la religion, où un faux zele l'emporta au point de troubler l'accord qui commençoit à régner entre les deux partis, on conſeilla à Henri IV de mettre d'Aubigné

d'Aubigné à la Baſtille, & qu'enſuite on lui feroit ſon procès. Le roi en donna l'ordre à Sully. Mad. de Chatillon en fut informée, & fit dire à d'Aubigné de s'enfuir, s'il vouloit conſerver la liberté & la vie; mais d'Aubigné, ſans s'émouvoir, ſe mit à prier Dieu, & le lendemain il ſe rendit chez le roi, lui rappella ſes ſervices, ſollicita & obtint une penſion. Cette criſe fut la derniere; il conſerva les bonnes graces de ſon maître juſqu'au jour où un horrible aſſaſſin priva la France du plus grand & du meilleur des rois.

D'Aubigné, par ſon caractere hautain, s'aliéna l'eſprit de la reine Marie : il prit contre elle les intérêts du prince de Condé, qu'il engagea à faire le ſiege de Tonné-Charente; mais cet avis lui coûta cher, ayant eu par accident dans cette entrepriſe la moitié du corps brûlé.

Les ſervices & l'argent qu'il prêta au prince dans cette guerre, furent payés par la plus noire ingratitude. De retour à la cour, Condé fut ſon délateur & ſollicita ſa mort près du duc d'Epernon, que d'Aubigné avoit offenſé dans ſes écrits. D'Aubigné, retiré en Poitou, étoit même à charge à ſon parti, qu'il fatigoit d'écrits, de projets & de prédictions. Il

avoit alors chez lui un jeune homme ſourd & muet de naiſſance, qui a fait tant de bruit par la facilité avec laquelle il comprenoit, ſe faiſoit entendre, & par l'art de la divination. On en trouvera les détails dans les *Epitres familieres de d'Aubigné*, qui furent imprimées alors. Sa ſcience dans l'aſtrologie, jointe à celle du muet, le rendirent ſuſpect; & dans ces temps de troubles & de ſuperſtition, où des doutes ſont des crimes, les Rochellois l'ayant menacé de raſer ſa maiſon, il remit les gouvernemens & les places qui lui étoient confiés, entre les mains du duc de Rohan pour la ſomme de cent mille livres, après les avoir refuſés au duc d'Epernon qu'il n'aimoit pas, & qui lui en avoit offert le double.

D'Aubigné, retiré à S. Jean-d'Angeli, fit imprimer ſes œuvres, qui furent auſſi-tôt condamnées à être brûlées par la main du bourreau.

Il apprit que des ordres pour l'arrêter venoient d'y arriver. Quoique tous les paſſages fuſſent gardés, il s'échappa par des chemins détournés, à la tête de douze hommes armés. Il arriva à Geneve le premier ſeptembre 1620. Sa fermeté à ſoutenir le parti des pro-

teſtans, lui mérita la confiance des Genevois, qui le firent préſident de leur conſeil de guerre, & lui confierent le ſoin des fortifications, auxquelles il fit travailler.

D'Aubigné, ſouvent maltraité & quelquefois regretté, reçut des excuſes & des invitations preſſantes de la part des Rochellois, qui le ſupplioient de revenir parmi eux.

Dans ce temps, le duc de Mansfeldt, maltraité en Boheme, convint, ainſi que les ducs de Veimar, avec d'Aubigné, de lui fournir une armée de dix-huit mille hommes, auxquels lui d'Aubigné, maréchal de camp général de l'armée, devoit joindre ſix mille hommes qu'il trouveroit ſur ſon paſſage en France, le tout aux frais des Rochellois.

Sur la foi des traités, d'Aubigné s'avança juſqu'en Alſace; mais dans ce temps où, ainſi que de nos jours, rien n'eſt ſacré, d'Aubigné apprit qu'à l'inſtigation de ſes ennemis, les Rochellois avoient changé d'avis & chargé le duc de Bouillon de leurs intérêts. D'Aubigné en fut pour ſes peines & pour de fortes avances qui ne lui furent point rembourſées.

Pendant le ſiege de Frankental les Bernois prierent d'Aubigné de venir les viſiter; ce qu'il leur accorda. Il fut reçu avec les hon-

neurs qu'on lui avoit prodigués à Geneve. On construisit sur ses plans, les fortifications qui l'entourent aujourd'hui. Il fit la revue des troupes, visita les autres places du canton, refusa la place de capitaine général, qui fut confiée au comte de la Suze, & se rendit à Basle, où il étoit également attendu : mais cette république n'ayant exécuté qu'une partie de ses plans, les fortifications sont restées dans l'imperfection où on les voit aujourd'hui.

D'Aubigné continua de vivre à Geneve en grand honneur & crédit, malgré les intrigues de la cour de France, qui le condamna à avoir la tête tranchée pour avoir construit des fortifications en pays étrangers : quatrieme arrêt de mort, qui ne nuisit point à son mariage arrêté avec la veuve de M. Barbany. Renvoyant alors quatre gentils hommes qu'il entretenoit à ses frais, & tous ses gens, il vécut concentré dans le ménage de sa femme, où enfin il auroit dû trouver la paix ; mais dix assassins françois, payés par le duc d'Epernon, le tinrent pendant deux ans sur ses gardes & dans des alarmes continuelles. L'amitié des Genevois le préserva de leurs complots criminels.

Pendant le cours d'une vie pénible & tra-

verſée d'auſſi grands chagrins, les plus ſenſibles furent ceux qu'il reçut de Conſtant d'Aubigné ſon fils ainé, libertin crapuleux, traître à ſa religion & au parti de ſon pere, employant ſon eſprit & le crédit que lui donnoit ſon nom, pour tromper le roi d'Angleterre & faire avorter ſes projets, en venant les révéler à la cour de Louis XIII, près duquel il s'en faiſoit un mérite, après les avoir ſurpris à celle de Londres.

Enfin d'Aubigné mourut à Geneve l'an 1630, âgé de quatre-vingts ans. Il fit lui-même l'épitaphe qu'on lit ſur ſa tombe placée dans le cloître de l'égliſe de S. Pierre de Geneve.

Son fils Conſtánt eut, de ſon mariage avec Mlle. de Cardillac, deux fils, & Françoiſe d'Aubigné, ſi célebre ſous le nom de marquiſe de Maintenon.

Ses principaux ouvrages furent : l'*Hiſtoire univerſelle, la Confeſſion de Sancy*, & *les Aventures de Fæneſte.*

Les amis & les partiſans de Théodore-Agrippa d'Aubigné ne peuvent s'empêcher de blâmer un ſentiment de fierté qu'il pouſſa ſouvent juſqu'à l'arrogance, même dans différens entretiens qu'il eut avec ſon maître; & l'on eſt fâché que ſon attachement pour la reli-

gion, qu'il pouvoit ſuivre en ſilence, l'ait rendu le reſte de ſa vie l'ennemi de ſes rois. Au ſurplus, c'eſt à cette fermeté intrépide, autant qu'à ſes talens, qu'il dut ſes ſuccès dans les pays proteſtans, où il ſe retira. Il me ſemble que tous François, amis de l'ordre & jaloux de l'autorité de leurs rois, verront avec peine d'Aubigné la bravant ſans ceſſe; & en admirant ſon mâle courage, ils ne reſſentiront pas pour lui ce tendre intérêt que tout héros malheureux eſt en droit d'attendre.

Tel eſt l'empire de la raiſon & du préjugé; mais ſans ce préjugé, que ſeroient les empires.? Et ſans maître, comment ſe gouvernent les hommes? Trompés par la choſe ou par le mot, ils prennent la liberté pour l'indépendance, tandis que ce n'eſt en politique que le ſecret d'obéir. Ce ſecret eſt perdu, & la monarchie expire. Sous un autre gouvernement, les hommes ſeront-ils plus heureux? Le tems ſeul pourra réſoudre cette queſtion; mais il ne changera ni ma volonté, ni mon amour. J'aime mon roi, & la crainte de la proſcription ne m'empêchera point de le publier. Dans le tems de ſa gloire, ce ſentiment reſtoit au fond de mon cœur; il eſt malheureux, & je le dis tout haut: qu'il

ſache qu'il exiſte encore quelques loyaux François qui, comme moi, voudroient ſe ſacrifier pour lui rendre ſa couronne.

Je me ſerois bien paſſée, direz-vous, de cette longue hiſtoire. C'eſt préciſément parce que je l'avois deviné, que je l'ai placée ici. Les œuvres de d'Aubigné ne ſont point familieres aux femmes, & j'ai voulu que vous ſachiez pourquoi ce François étoit auſſi vénéré chez les Suiſſes. Pardonnez-moi donc ce long épiſode, & ſortons de la bibliotheque. Comme je m'y préparois, j'apperçus trois deſſins, devant leſquels je m'arrêtai. Ils étoient nouveaux pour moi : ils ſont faits à la plume, mais non pas en traits, comme j'en ai vu quelquefois; c'eſt en écriture extrêmement fine & liſible ; de ſorte qu'avec le tems, chaque trait ou chaque cheveu rappelle une ſentence du roi Salomon.

On nous parla d'un cabinet d'hiſtoire naturelle de M. Platter, qui eſt eſtimé; mais le propriétaire étant aux bains de Leuck, nous ne pûmes le voir. M. Bourrit fait auſſi mention de ceux de MM. Banſier & Brukner, que nous ne vîmes pas davantage. Il n'en fut pas de même des beaux jardins de MM. Merian, Burkar & Veiſe : on trouve

dans ce dernier un joli labyrinthe & une voliere très-bien meublée. Celui de M. Merian, dans le genre françois, rassemble un assez grand nombre d'arbustes & de plantes étrangeres; il est d'ailleurs décoré d'un sallon fort agréable.

---

## LETTRE XI.

BASLE étant entouré de la haute Alsace, de la Souabe, de la Forêt Noire qui fait partie de ce cercle, mais qui a son costume particulier, du margraviat de Bade & du canton de Soleure, on est étonné de la différence des habillemens que l'on rencontre à chaque pas que l'on fait dans les rues. Parmi les femmes, les unes sont coëffées avec des bonnets noirs; d'autres portent de petits chapeaux de paille à quatre cornes, tandis que leurs voisines en ont de ronds. On en voit encore ayant leurs longs cheveux tressés, séparés en deux branches pendantes à terre, quand celles-là les relevent en tous sens & les réunissent au milieu de la tête, où les pointes sont cachées sous un petit toquet d'argent. Ceux-ci sont tellement tirés, que

ceux qui réfiftent, bourfoufflent les pores où ils prennent racine, rougiffent le derriere du col, & banniffent les poils follets qui y croiffent pour l'ordinaire. Leurs habits, ainfi que ceux des hommes, font auffi variés que les coëffures.

Il y a à Basle un nombre confidérable de voitures; mais les propriétaires doivent fe foumettre à les faire peindre d'une couleur unie, tout ce qui tient au luxe étant défendu par les loix fomptuaires. Par la même raifon, il ne monte jamais de domeftique derriere, à moins qu'elles ne foient à des étrangers.

Les femmes y font mifes avec la plus grande fimplicité; & malgré le voifinage de la France, les modes n'y parviennent point. Concentrées dans leur ménage, l'efprit de coquetterie & d'imitation ne les a point encore gagnées. Les dimanches, fauf quelques exceptions, on les voit entrer ou fortir du prêche avec des robes noires de foie ou de laine, ayant pour coëffures des baigneufes femblables à celles que portent dans nos provinces des femmes d'un certain âge & fans prétentions. Les jeunes demoifelles font mifes de même.

J'en ai vu cependant plufieurs qui n'avoient

rien sur leur tête, & dont le maintien modeste étoit tout aussi simple que leur ajustement. Quelqu'un m'a dit depuis, mais je me garde bien de le garantir, qu'il ne falloit point se fier à leur modestie apparente, & que plusieurs étoient bien éloignées de conserver cette innocence dont l'air m'avoit charmé: voici ce qu'il me conta à ce sujet.

L'hiver, les jeunes gens donnent des bals en pique-nique, où les meres ne sont point admises, à moins qu'elles ne dansent. Les hommes viennent chercher les demoiselles, & les ramenent en tête à tête au milieu de la nuit : il m'ajouta qu'avec un écu ou deux, donnés aux servantes, elles leur accordoient la permission de prolonger l'entretien. Malgré cet usage ridicule, il arrive, dit-on, peu d'aventures; ce que l'on doit aux loix, qui rendent les hommes prudens.

Quand l'intrigue laisse quelque trace, ils sont obligés d'épouser : si le parti leur convient, ils respectent leurs femmes; dans le cas contraire, ils se contentent d'effleurer une aventure qui, si elle étoit suivie, pourroit les engager. L'on peut en conclure que la prudence l'emporte chez eux sur l'amour.

Basle est une ville d'un grand commerce:

on y fabrique dans vingt manufactures différentes une quantité prodigieuse de rubans, de faveurs & de lacets: on y fait aussi quelques étoffes de soie, des toiles de lin & de coton: il y a plusieurs manufactures de toiles peintes, de cire d'Espagne, de gants: on y trouve des blanchisseries & des teintures fort estimées: on y fait encore un commerce considérable de fer & de peau: il y a plusieurs tanneries répandues dans le canton. La banque est aussi fort en vogue à Basle. Il y a une fonderie de caracteres, qui a de la réputation. Cette ville passe pour être la premiere de Suisse où l'on a établi des presses.

Je fus chez M. Sarrazin: l'envie de voir sa manufacture de rubans & sa maison qui passe pour une des plus belles de la ville, n'étoit que le prétexte. J'espérois y rencontrer le célebre physionomiste Lavater, qui fut long-tems pasteur de la maison des orphelins de Zuric; mais ces deux amis étoient partis pour la campagne, & je fus privée de m'entendre faire pour la deuxieme fois, par quelqu'un que je n'avois jamais vu, & avec qui je n'avois aucun rapport ni direct ni indirect, l'étonnante énumération de mes bonnes & de mes mauvaises qualités, de mes habitudes;

en un mot, de tout ce qui entre dans la composition d'un caractere physique & moral. Vous auriez peine à le croire, si vous-même n'aviez été témoin de ma premiere entrevue avec Cagliostro, qui détailla les maux, les passions & jusqu'aux sensations que j'avois éprouvées jusques là.

Les commerçans faisant fabriquer hors de chez eux, je ne vis point faire de rubans. On me montra une grande & belle maison, meublée simplement, d'une propreté ravissante; j'y vis une salle consacrée à faire de la musique; tous les instrumens nécessaires à un grand orchestre y sont déposés & appartiennent au propriétaire. La collection de musique, qui est fort considérable, d'après un léger apperçu, ne nous parut point agréable. Nous ne trouvâmes que des auteurs allemands, inconnus aux amateurs du genre en vogue sur les deux premiers théâtres de notre capitale.

Au surplus, la maison de M. Sarrazin, ainsi que celles qui sont remarquables à Basle, sont trop grandes pour le nombre de personnes qui les habitent.

La coutume sage de ne rien sacrifier à la vanité s'étendant sur le luxe des valets, ils n'entretiennent point à grands frais un nombre

de fainéans qui, n'ayant pas cette commode ressource, offrent à l'état des bras utiles. Deux ou trois servantes sont chargées du détail de la maison, sous la direction de leur maîtresse, tandis qu'un ou deux valets mâles sont occupés à l'écurie ou au comptoir. Ils sont bien nourris, raisonnablement payés, & sur-tout suffisamment occupés. Ajoutez à cela, que l'on n'a point l'usage des antichambres; usage pernicieux, puisqu'elles servent d'école à la fainéantise, à l'insolence, au libertinage, que souvent même elles sont changées en académies de jeux. Quand on songe que tous ces vices en entraînent d'autres, on est consolé en partie de la révolution actuelle qui, en menaçant les fortunes d'une diminution considérable, forcera à supprimer une partie de ces êtres qui chaque jour deviennent plus dangereux, considérés comme espions, ou comme imitateurs de nos vices & de notre incrédulité, puisqu'ils ne sont pas balancés par des vertus sociales, & cette morale douce qui anime les personnes instruites & sensées.

L'espece de prisonniers que nous nommons galériens, sont employés ici & dans les principales villes de Suisse, aux travaux publics:

ce font eux qui font chargés d'entretenir la propreté des rues certains jours de la femaine, particuliérement le famedi. On les voit traînant un tombereau qu'ils rempliffent des immondices que d'autres viennent de balayer. J'en ai vu d'occupés à écurer les pavés de la cour de l'hôtel-de-ville ; c'eft pouffer loin la propreté! Les femmes ne font point exemptes de ce genre de travail. Ils font vêtus proprement d'un habit uniforme, ayant une chaîne au col, à laquelle tient un morceau de fer qui s'éleve jufqu'au-deffus de leur tête.

On eft très-poli & même affable à Basle pour les étrangers, avec ou même fans lettre de recommandation : on s'empreffe fur tous les points qui peuvent piquer leur curiofité. Autrefois ils étoient admis plus librement dans l'intérieur des ménages ; mais une fage politique les en a fait bannir : en voici la raifon.

La très-grande proximité d'Huningue avec cette ville y attiroit la garnifon : la légéreté des officiers, leurs graces & l'affurance de leur amour éternel y fubjuguoient facilement les femmes de ces paifibles citadins. Peut-être ne s'en feroient-ils pas doutés, fi à ce premier tort que bien des gens pardonneront, ils n'en euffent ajouté un plus grave ;

en affichant & leurs maîtresses & leurs faveurs. Il n'en falloit pas tant pour déplaire à des Suisses : aussi la garnison a conservé tout au plus la permission de se promener dans les rues. Les passans, comme moins dangereux, éprouvent encore quelques marques de distinction : on les prie à des repas aussi nombreux que longs. La politesse la plus usitée est celle du thé. On s'y rend vers quatre heures : le mari & ses fils guettent à la fenêtre l'instant de l'arrivée de leurs hôtes, pour aller les recevoir à la porte de la rue : la maîtresse en fait autant sur celle de son appartement. Ce premier cérémonial rempli, on se place sur des sieges rangés en demi-cercle, où l'on attend l'arrivée de la demoiselle de la maison : quand il n'y en a point, on emprunte une niece ; celle-ci est suivie d'une servante, à qui la propreté tient lieu d'élégance. Elle porte une corbeille remplie d'assiettes, sur lesquelles on a mis un couteau & une fourchette. La demoiselle en présente une à chaque personne, en faisant une profonde révérence ; chacun à son tour se leve pour accepter & pour rendre la révérence. Elles sortent, & apportent avec la même cérémonie des serviettes ; le tour des tasses arrive, accompa-

gnées de même : vient enfuite celui des tartines ; il eft fuivi du pot à fucre, du thé & de firops de différentes efpeces pour les perfonnes qui ne font point ufage de boiffon chaude. On offre encore des fruits & de la pâtifferie ; mais tout cela fe préfente fans jamais oublier le cérémonial : auffi la féance dure-t-elle deux grandes heures. Au moment heureux qui la termine, fi le temps eft beau, toutes les voitures des amis ou des parens qui pour l'ordinaire font conviés là, ou à leur défaut, des voitures de louage aux frais de l'Amphitrion, fe réuniffent devant la porte pour promener l'affemblée hors de la ville, où l'on trouve plufieurs campagnes très-agréables.

Quand on eft prié à fouper, la cérémonie du thé le précede, trois grands fervices le compofent, trente-cinq perfonnes le mangent, une groffe gaieté l'accompagne & le prolonge depuis huit heures & demie jufqu'à onze ; de maniere qu'en quittant la table, on fort de la maifon : attention que l'on a pour les convives, qui feroient obligés de s'en retourner à pieds, fi on les gardoit plus long-temps ; la police ne permet point aux voitures de parcourir les rues paffé cette heure.

LETTRE

# LETTRE XII.

Je profitai du séjour que je fis à Basle, pour parcourir ses environs, & par conséquent pour voir le jardin du baron Dandelau à Birseck, situé à un quart de lieue d'Arlesheim. On parvient à ce dernier village par un chemin délicieux, dont le terrein fertile est couvert de prairies artificielles & de légumes de toutes especes, qui y croissent malgré l'ombrage qu'elles reçoivent d'une multitude d'arbres fruitiers. Ce fut avec peine que je vis ceux-ci: la destruction même dans les êtres inanimés est toujours un spectacle pénible, & aucun n'a échappé aux environs de Basle à la rigueur du dernier hiver; d'antiques noyers dépouillés de feuilles, des cerisiers, des pommiers, au lieu des couleurs brillantes qui colorent ses fruits, n'offrent à l'œil du voyageur que de la mousse desséchée: leurs tiges sombres paroissent encore rembrunies par la verdure vive & animée qui croît à leur pied.

La lieue & demie d'Arlesheim à Basle se fait en voiture; mais pour arriver au château de Birseck, on côtoie à pieds un ruisseau, &

l'on arrive par un chemin agréable à un moulin situé au pied de la montagne sur laquelle est ce beau jardin. L'entrée se trouve en face du moulin ; on lit sur le frontispice d'une arcade formée naturellement dans le roc, ces mots : *Dédié par la nature à ses amis.* Le frontispice tient parole, & tous les titres n'en sont pas autant. L'arcade conduit à une rotonde servant de péristile ; le dôme en est formé par une voûte de verdure ; au pied roule une cascade qui conduit à un second portique. En montant un escalier, dont les marches irrégulieres sont taillées dans ce roc, on arrive à la partie du jardin que l'on nomme le Carrousel : c'est une salle quarrée, entourée de peupliers, au milieu desquels on trouve une fontaine ; à côté est une grotte d'une très-grande étendue, pouvant contenir une table de quarante couverts ; une tribune est consacrée aux musiciens ; un pont suspendu par des chaînes, aboutit à un banc pratiqué dans le roc de même que la tribune ; le lieu où il est placé s'appelle l'asyle de la rêverie. La cime des arbres ne permet point au soleil d'y pénétrer.

Un petit jardin cultivé annonce l'hermitage : différens chemins y conduisent ; une cavité, une chûte d'eau qui de roche en roche

arrive enfin dans un baſſin, d'où elle reſſort par une maſſe conſidérable de pierres ; alors elle devient fontaine en traverſant le tronc d'un arbre, & en ſortant par une de ſes branches.

L'hermitage eſt revêtu à l'extérieur, d'écorces d'arbres ; il eſt appuyé contre un rocher ; la cuiſine eſt pratiquée dans un de ſes enfoncemens, ainſi que la chapelle & les armoires néceſſaires pour contenir le ménage d'un anachorete. A quelque diſtance on croit voir le bûcher du ſolitaire : l'erreur eſt produite par un cabinet revêtu de bouts de bûches ; elle ſe ſoutient juſqu'au moment où l'on ouvre une petite porte qui en fait voir l'entrée. Il eſt ſitué ſur la pointe d'un rocher qui domine les plus hauts arbres plantés dans la vallée ; on y apperçoit des fermes, des vergers, & un étang que l'on nomme lac de Tempé. Ce hameau faiſant partie du jardin de M. Dandlau, eſt reſſerré par ſept collines couvertes de bois qui tiennent à la chaîne des montagnes du Jura. Des différens points de vue de ce jardin, celui-là me parut le plus agréable ; quoiqu'on vante davantage celui du temple du Deſtin, où l'on arrive par des ſentiers tortueux & ſouvent difficiles. Il domine le champ de bataille de

Dornach, si fameux dans l'Histoire de la Suisse, où l'auteur dit que dix-huit mille Autrichiens furent défaits par une armée de six mille Suisses au plus. Cet événement mémorable eut lieu en 1499.

Des routes bordées d'arbres de différentes especes, plantés sans ordre & dont la végétation est superbe, quoiqu'ils soient toujours dessus ou à côté des rochers dont la montagne est couverte, conduisent les curieux dans une rotonde d'où l'on jouit de la vue d'Arlesheim, de celle de ses côteaux soigneusement cultivés, & dont les récoltes abondantes, en dédommageant le propriétaire des peines qu'elles lui ont coûtées, excitent son courage & lui donnent déjà le desir de recommencer. On y apperçoit aussi les riches plaines d'Alsace; la vue est terminée dans le lointain par les montagnes de Lorraine, connues sous le nom de Vosges.

En approchant du château, vieille maison qui, d'après l'apparence, doit être à peine logeable, & qui est située sur la partie la plus élevée de la montagne, on parvient à une triple terrasse, où l'on trouve des arbustes & quelques plantes exotiques. La vue en est très-étendue : un parasol de forme chinoise

termine la terrasse. D'un côté l'on apperçoit un vieux château & quelques villages; de l'autre, on trouve les ruines d'un temple dominant une plaine traversée par la riviere de Birs & le hameau dont on a déjà parlé. En descendant & en tournant la montagne, dont la totalité n'est point encore défrichée, on arrive aux grottes d'Apollon, formées dans des cavités de rochers. Des bancs placés sur le bord y mettent à l'abri de la chaleur : ils sont posés de maniere à laisser jouir de quelque apperçu de verdure. L'aspect d'un précipice traversé par un pont de bois convient à ce désert, où le lierre croît au pied des arbres, s'unit & meurt avec eux.

En traversant le pont, on parvient au temple de la Vérité. Pourquoi tous les chemins n'en sont-ils pas aussi faciles? Autour d'une esplanade on trouve des sentences écrites en différentes langues; un monument à l'amitié, sur un rocher d'un accès difficile, est l'emblême de ce que l'on appelle là une rare vertu. J'aime à croire à l'amitié; & quoi que l'on en dise, cette vertu n'est point étrangere à l'homme. Pour m'en convaincre, il me suffit d'interroger mon cœur. Livrée alternativement aux passions que ressentent

pour l'ordinaire une tête vive & une ame ardente, ma fenfibilité n'eft point émouffée; & les charmes de l'amitié feroient encore mon bonheur, fi les maux qui affligent l'humanité, ne me condamnoient à pleurer tous les jours de ma vie le fort de celui qui fut me me l'infpirer.

On a placé dans ce fanctuaire une infcription fimple, qui unit au nom de M. Dandlau celui de M. de Gleres qui a partagé avec lui les peines & les dépenfes indifpenfables à la création de ce jardin. Diogene a auffi fon temple : dans l'angle d'une grotte qu'éclaire une lanterne on lit, *je cherche un homme*; la réponfe, *& moi je l'attends*, eft placée fur un piédeftal. D'un autre côté de la grotte, en montant à grand'-peine quelques marches cachées derriere le piédeftal, & en alongeant le col, on dit qu'on apperçoit dans un antre profond un bouc & cette interrogation „ *eft-ce toi?* J'ai penfé me tuer en montant, me disloquer le col, quoique fort grande, pour tâcher d'appercevoir & l'animal & l'infcription; mais en dépit des efforts & des rifques, je n'ai vu que la lueur produite par la lumiere qui doit éclairer la fcene.

En continuant de defcendre, on parvient

à un grillage noir, qui défend l'entrée de trois grottes : une voûte élevée conduit à la premiere, que l'on nomme le temple de la Mort. Des trophées avec les attributs de la destruction, cette devise au bas, *plurima mortis imago*, & une urne sur le devant de laquelle on lit, *chaque jour de la vie est un pas vers la mort*, composent son mobilier & sa bibliotheque.

Un passage étroit mene à la Résurrection, où les vrais croyans doivent contempler avec ravissement une figure qui sort du tombeau & qui, dit-on, *tend les bras vers le commencement d'une nouvelle vie*. La raison n'entend pas trop comment on tend les bras à une chimere, ou à l'espérance qui n'a pas plus de consistance; mais cette idée métaphysique qui n'est pas neuve, pour faire fortune, ne veut point être commentée. Un serpent placé au-dessus de la statue, traverse un clepsydre, (*a*) symbole de l'éternité qui détruit le tems : idée belle & noble, qui donne plus à réfléchir que la légende placée à côté : *Passé ceci, tout est vérité*. Une Gloire dans la partie supé-

(*a*) Horloge d'eau, ou vase de verre, qui sert à mesurer le tems par la chûte d'une certaine quantité d'eau. *Encyclopédie*.

rieure de la grotte & en face de la Résurrection qui est censée rassembler ses rayons, éclaire le monument, que l'on doit à l'imagination de Luterbourg, artiste célebre.

En-dedans de la premiere grotte, on arrive par des sinuosités en haut de la colline. Les promeneurs doivent voir dans les cavités profondes dont ils sont entourés, l'image du dédale des événemens; du moins cela est dit dans le petit livre qui sert de guide aux étrangers qui visitent les différens monumens, & auquel j'ai eu recours pour me les rappeller. Il dit encore, qu'une femme appuyée sur le coude contre une colonne, invite à la méditation, dont elle est l'emblême : mais en cela nous ne suivîmes point l'intention de l'auteur; & loin de nous livrer à nos réflexions, nous nous hâtâmes de regagner le grand air qui, quoique fort chaud, étoit plus sain, & par conséquent préférable à la froide humidité dont nous étions environnés.

Près de là, & la transition est bien prompte, on trouve un terrein battu, où l'on a réuni différens jeux. C'étoit un dimanche; nous y vîmes une grande quantité de paysans occupés à tirer au blanc, d'autres à jouer à la boule, tandis que de jeunes filles dansoient un peu

plus loin. La beauté du ſite qu'animoit tout ce peuple, leurs habits ſimples, mais propres, faiſoient contraſte avec la friſure & les tournures élégantes d'une trentaine d'officiers du régiment de la Vieille-Marine, qui étant en garniſon depuis peu de jours à Huningue, s'empreſſoient de viſiter ce beau lieu. A portée de la fête champêtre, nous trouvâmes dans une grande ſalle conſtruite en bois, dont le dehors imite un chalet, & dont le dedans eſt auſſi ſimple, Mad. la baronne Dandlau avec pluſieurs dames d'Arlesheim, où elle fait ſa réſidence, trois femmes & elle y étoient occupées d'un boſton.

Mad. la baronne, dont la figure eſt la plus noble, trouva bon que nous nous préſentaſſions nous-mêmes. Du nombre de ſes politeſſes, je conſerve le ſouvenir de deux verres de ſirop de vinaigre qu'elle me fit apporter; rafraîchiſſement qui ne pouvoit être offert plus à propos. Elle nous apprit qu'un officier de Salm-Salm ayant voulu s'enfuir la nuit précédente de la province d'Alſace, où l'on commence à piller les châteaux, avoit été rencontré par des payſans qui l'avoient très-maltraité, ainſi qu'un cavalier de maréchauſſée qui avoit voulu prendre ſa défenſe.

On parla des François qui se trouvoient réunis à Basle, & jamais on n'en avoit vu un pareil nombre. Cette réunion commence même à inquiéter la république qui, étant entiérement située sur la frontiere, craint que les brigands ne viennent réclamer dans son sein les têtes des gens qu'ils ont proscrites. Non seulement on a doublé la garde ; mais on a condamné deux des cinq portes de la ville, où des magistrats veillent avec soin à ce que des gens sans aveu n'entrent pas. M. & Mad. de Polignac doivent être priés de choisir un asyle dans l'intérieur de la Suisse.

L'aventure malheureuse, arrivée à l'officier étranger, n'est pas le seul motif de crainte. On arrête sur la frontiere les voyageurs dont les voitures sont chargées, ne voulant point permettre à la noblesse de s'enfuir avec le numéraire.

La comtesse de Montessu, qui fut déjà l'objet de la fureur des habitans de Fougerolles, a été arrêtée deux jours à Trois-Maisons, derniere pôste de France, où elle seroit encore, si elle ne se fût mise au milieu du régiment de Bourgogne, qui lui a servi d'escorte jusqu'à Huningue.

J'abandonne le récit des événemens fâcheux

que nous apprit Mad. la baronne, pour reprendre la defcription de fon jardin. En la quittant, un chemin charmant, pratiqué dans une forêt fur le bord d'un ruiffeau, où les roffignols fe font entendre fouvent, nous conduifit à deux petites maifons que l'on appelle fermes. M. Dandlau les a abandonnées à un peintre en payfages, qui y fait fa réfidence, & chez lequel on trouve des vues pittorefques de ce jardin, exécutées à la gouache. Jamais peintre de ce genre ne fut mieux logé. La folitude, la beauté du jardin & les différens fites dont il eft environné, en rafraîchiffant fes idées, doivent lui en prêter dont un homme de l'art peut tirer grand parti. De fes fenêtres il voit le lac de Tempé, différens châteaux, des montagnes, des forêts & un pays immenfe, auffi beau que bien cultivé.

Un petit pont irrégulier conduit à une allée d'arbres, dont la voûte eft affez épaiffe pour garantir du foleil & de la pluie: elle aboutit à une fauffe pile de charbon, dont l'intérieur eft un nouvel afyle donnant fur le lac & fur un chalet fitué de l'autre côté de la rive. Pour y parvenir, la traverfée fe fait fur de jolies petites nacelles qu'on trouve fur les bords.

La nature riante qui environne le lac, les

plaisirs innocens des jolies paysannes groupées dans différens endroits de la montagne, se posant tour-à-tour sur une escarpolette suspendue à d'antiques chênes, que de jeunes garçons lançoient avec une telle violence que l'on étoit fondé à croire qu'elles étoient soutenues dans les airs par quelques génies bienfaisans ; ajoutez à cela le nom du lac, qui me rappella celui qui jadis existoit en Thessalie, formé par les eaux du Pénée, fleuve que les amours de Daphnis ont rendu célebre : ces idées sans ordre m'assaillirent, & mes sens d'ailleurs surpris par ce spectacle romantique, ne donnerent pas le tems à ma raison de prendre le dessus. Tout me rappella mes beaux ans, dont je me retraçai quelques scenes : l'erreur fut courte ; bientôt je les regrettai, mais moins que celui qui avoit prolongé pour moi le tems heureux des amours. Cette idée détruisit à l'instant le charme ; je dis adieu à l'illusion, & ne vis plus que le malheur d'être seule dans l'univers ; mes larmes coulerent, & se mêlerent, malgré les témoins, dans les eaux qui m'environnoient. Êtres sensibles, qui lirez ce voyage ! si jamais vous vous promenez sur ce lac, accordez un soupir en

mémoire du ſentiment de douleur dont je fus pénétrée.

Je ne puis comparer le paſſage ſubit de la ſérénité que m'inſpiroit le lieu, au chagrin profond dont je fus accablée, qu'à un vaiſſeau qui vogue paiſiblement ſur une mer tranquille, quand une tempête imprévue fond ſur lui avec une telle rapidité, que les pilotes, malgré leur célérité, ne ſont point à tems par leur manœuvre, de diminuer le danger: alors le vaiſſeau, malgré leurs efforts impuiſſans, vogue au gré des vents, & vient enfin ſe briſer contre le premier écueil. Les ſenſations ſont pour l'homme, ce que le vent eſt pour un bâtiment; & ſes organes délicats ne peuvent ſoutenir le choc que lui offrent des ſouvenirs, ſans que ſon viſage n'inſtruiſe tout ce qui l'environne, du changement de ſes idées & du combat qu'elles livrent à ſon ame. O foible & malheureuſe humanité!

Mais abandonnons ces réflexions attriſtantes. Pour ſortir du jardin, deux chemins en procurent les moyens: l'un traverſe la forêt, l'autre une prairie; ils aboutiſſent également au moulin par où nous étions entrés.

En réſumant cette promenade, il faut convenir qu'il ſeroit difficile de rencontrer un

plus beau ſite, des vues plus variées, de réunir une forêt, des eaux & des rochers produiſant de plus beaux effets, une végétation plus agréable & des intentions qui conviennent mieux au local; mais il faut convenir auſſi, qu'elles ſont mal exécutées: ce qui ſera facile à croire, quand on ſongera que ce jardin n'appartient ni à un ſouverain, ni à un financier, & que leur fortune eût été néceſſaire pour porter à la perfection les différens monumens que je viens d'indiquer. On doit ſavoir gré aux amateurs qui, par leur conſtance, leur goût & le ſacrifice d'une partie de leur revenu, ont défriché en partie une montagne qui eſt aujourd'hui pour les voyageurs un point de promenade auſſi curieux qu'agréable.

Arlesheim eſt un bourg bien ſitué, agréablement bâti, & le ſéjour d'une ſociété nombreuſe & bien compoſée: elle eſt formée par les chanoines & par une partie de leurs familles qui habitent avec eux. Leurs maiſons paroiſſent agréables; une partie en fut bâtie par un de leurs évêques à la fin du dix-ſeptieme ſiecle, tems où ils obtinrent la permiſſion d'y transférer la collégiale qui, comme je l'ai déjà dit, étoit alors à Fribourg en Briſ-

gaw. Ce fut auſſi l'évêque qui fit conſtruire l'égliſe, que l'on va voir par curioſité. Elle eſt grande, belle & très-éclairée; mais une peinture blanche, relevée par tous les ornemens qui ſont dorés, lui donne plutôt l'air d'une ſalle de ſpectacle que de la maiſon de Dieu.

Après ce dernier examen, il étoit tard, & nous remontâmes dans nos caleches. De retour à l'auberge, nous y trouvâmes de nouveaux compatriotes que nous avions laiſſés à Luxeul. Du nombre des plus malheureux, je dois citer M. & Mad. de Contréglife, qui furent obligés de s'enfuir dans un chariot avec leur famille, déguiſés en marchands de faucilles. C'étoit le moment de la moiſſon, & le ſtratagême réuſſit. Ce déguiſement étoit d'autant plus néceſſaire pour eux, que la rage de leurs payſans rejailliſſoit même ſur leurs enfans. Le plus jeune des quatre, encore en nourrice, leur avoit été apporté à Luxeul, habillé en pauvre: ſeul moyen de le ſouſtraire à la mort que ces barbares lui avoient deſtinée.

Nous apprîmes auſſi qu'une Mad. Dandlau, habitant, je crois, une terre en Alſace, après avoir été fouettée par ſes vaſſaux, avoit erré huit jours à travers les bois, évitant l'aſpect des hommes, dont avec raiſon elle croyoit

avoir tout à redouter ; dormant sur la terre, & se nourrissant de fruits sauvages.

C'est au dix-huitieme siecle que des êtres foibles, sans défense, ont été obligés de fuir la société parmi laquelle ils étoient nés, pour conserver leur vie. Ces faits, consignés dans l'histoire, ne trouveront pas à la troisieme génération un lecteur qui veuille y ajouter foi.

---

## LETTRE XIII.

*Le 28 juillet.*

On apprend que les brigands viennent de piller les Juifs qui habitent en grand nombre dans les villages d'Alsace qui avoisinent le canton. Ceux-ci, par parenthese, ne sont ni tolérés, ni soufferts en Suisse. On assure même que la troupe de bandits se répand autour de la ville, pour faire main basse sur une commanderie de l'ordre de Malthe, (1) où

---

(1) Comme on ajouta que cette commanderie étoit de la langue allemande, je demandai ce que cela signifioit, & l'on me répondit que c'étoit ainsi que l'on désignoit les huit nations de l'ordre ; savoir, celle de Provence, d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Arragon, d'Allemagne, de Castille, & d'Angleterre : cette

plusieurs

plusieurs propriétaires de châteaux en Alsace se sont refugiés avec leur argent & leurs effets les plus précieux.

Je ne peux pas quitter Basle sans parler, à l'imitation de tous les voyageurs, des horloges de cette ville, qui avancent d'une heure sur toutes celles des états qui l'avoisinent. Cette singularité paroîtroit moins étrange, si l'usage s'en étoit conservé en mémoire de quelque grand événement; mais celui qui y a donné lieu est si ancien, ou de si peu d'importance, que l'on ne conserve à cet égard aucune tradition certaine. On le rapporte indifféremment à un concile où, pour faire lever plus matin les évêques & les cardinaux qui le composoient, on employa cette ruse; ou bien à un complot tendant à la destruction des magistrats. Un bourguemestre averti de la conspiration qui devoit avoir lieu à minuit, fit changer l'horloge; & en sonnant une heure au lieu de celle convenue, les conjurés crurent

---

derniere ne subsista plus depuis le schisme que Henri VIII fit avec l'église romaine.

Quelques femmes qui ne seront pas plus instruites que moi sur cet objet, ne seront pas fâchées de trouver cette note, que je n'ai placée que pour elles.

chacun en particulier avoir laissé échapper le moment où leur projet devoit s'exécuter. Si c'est là le motif d'un usage aussi bizarre ; le fait étoit assez important pour être consigné dans les annales de la ville : cela justifieroit au moins la raison pour laquelle il se conserve. Les habitans y sont tellement attachés, que chaque fois que l'on a agité au conseil de le supprimer, ils s'y sont fortement opposés. Ce seroit, ont-ils dit, empiéter sur leur liberté, que de les forcer à vivre comme les peuples qui les environnent, & qui sont soumis à un gouvernement monarchique. On en connoît si bien le ridicule, auquel on ne veut pas contraindre les étrangers, que quand on demande l'heure de la table d'hôte, on répond à une heure de Basle. Les habitans dînent à midi, par conséquent à onze heures de France.

On rapporte encore cette coutume à une troisieme raison, celle-ci est entiérement physique. Le chœur de la cathédrale n'est pas, ainsi que cela est d'usage, situé tout-à-fait au levant ; & d'après différens calculs, il y a entre son cadran solaire qui regle les horloges de la ville, une différence de quarante-cinq minutes. Il me semble que l'origine de cette singularité doit être expliquée

par cette derniere raiſon, qui n'eſt point, ainſi que les autres, conjecturale, puiſque chaque jour en fournit de nouvelles preuves.

Si cependant elle ne paroît pas ſuffiſante, pourquoi ne pas s'arrêter à la ſeconde & confondre ſon origine avec celle de cette fameuſe tête qui tire la langue, & qui eſt également inconnue? Il me ſemble qu'elles ont aſſez de rapport entre elles, pour croire que cette marque de dériſion éternelle avoit pour objet de ſe moquer des conſpirateurs, qui pouvoient être les habitans du petit Basle, qui furent dupes d'une ruſe auſſi ſimple.

On trouve à Basle, chez M. Mechel, une collection de gravures, qui paſſe pour la plus complete de l'Europe. Non-ſeulement c'eſt ſon commerce, mais il s'occupe lui-même de cet art; & c'eſt dans ſon attelier & ſous ſa direction, que l'on a gravé les deſſins de la danſe des morts d'Holbein. Il en prit, dit-on, les idées d'après celles de Klauber, dont j'ai déjà parlé; mais elle eſt infiniment ſupérieure par l'eſprit & la fineſſe qu'il a répandus ſur ſes différens grouppes.

On trouve chez M. Mechel les gravures enluminées des différens coſtumes de la Suiſſe. Cet artiſte ne peut être trop recommandé aux

voyageurs : ſes profondes connoiſſances ſur l'hiſtoire naturelle & politique de la Suiſſe peuvent être d'un grand ſecours. Il en eſt de même de ſes lettres de recommandation, dont les porteurs ſont toujours bien accueillis par les perſonnes à qui elles ſont adreſſées.

C'eſt lui qui nous parla de la montagne de Wartemberg qui eſt ſituée à cinq quarts de lieue de Basle. On y trouve beaucoup d'objets intéreſſans à l'hiſtoire naturelle. Le paſteur du village, qui habite aux pieds de la montagne, a raſſemblé des échantillons de ce qu'elle renferme de plus rare, dont il a formé un cabinet curieux.

---

## LETTRE XIV.

APRÈS un aſſez long ſéjour à Basle, nous en partîmes pour nous rendre à Schaffouſe, ville forte, capitale du canton de ce nom. Les ſeize lieues qui ſéparent les deux villes, ſe font en partie ſur les terres de l'Empire. Nous traverſâmes les villes foreſtieres de Rheinfeld, Seckingen, de Lauffenbourg, de Waldshut & Tungen, ſituées dans la partie méridionale du cercle de Souabe, pays ſu-

perbe & très-fertile. On eſt étonné de la quantité d'arbres & de légumes que l'on y cultive. Ces très-petites villes n'ont rien d'ailleurs de remarquable que leur poſition, dont la plupart ſont ſur le Rhin : quelques-unes ſont fortifiées. Lauffenbourg a un grand pont ſur ce fleuve : on a conſtruit deſſus, une petite chapelle, & l'on trouve deſſous, un rocher qui s'étend d'un côté du fleuve à l'autre. L'eau qui tombe de cette maſſe énorme, forme des caſcades bruyantes & ſingulieres, dit M. Bourrit que je cite, n'ayant point vu cet étonnant rocher, dont je n'ai eu connoiſſance que depuis mon retour.

En avançant vers Schaffouſe, le pays devient moins ouvert : il eſt couvert en partie par des forêts de chênes & d'autres de ſapins.

Le canton de Schaffouſe, renfermé dans cinq lieues de longueur ſur trois de largeur, eſt le plus petit de la Suiſſe : la capitale du même nom, ſituée ſur les bords du Rhin & près de la cataracte de Lauffen, où le fleuve ceſſe d'être navigable, doit, dit-on, ſon origine à des matelots qui y bâtirent des cabanes pour ſervir d'entrepôts aux marchandiſes que les bateaux ne pouvoient conduire plus loin. Cette origine conviendroit auſſi à

la république de Basle, dont les armes furent long-tems une ancre de vaisseau; mais en passant sous la domination des évêques, on y ajouta une crosse : ce qui forma l'ensemble qu'on y voit encore aujourd'hui. Des actes passés sous le regne de Charlemagne, ne laissent aucun doute que Schaffouse n'existât alors.

Il paroît qu'elle ne fut entourée de murs que dans le treizieme siecle : la noblesse voisine fit, dans le cours de trois cents ans, des donations considérables à un couvent de l'ordre de S. Benoît, fondé en 1052 par un comte Eberhard de Nellembourg, à qui ce pays appartenoit. L'abbaye ayant alors des revenus considérables, y attira des artisans, & la population augmenta. Avec le tems, les habitans secouerent le joug monacal; ils obtinrent différens privileges de Rodolphe I[er], & leur ville par la suite devínt impériale. Ils passerent alternativement sous la domination des empereurs & des ducs d'Autriche, auxquels ils appartinrent jusqu'en 1415, tems où ils se racheterent de l'empereur Sigismond pour une somme de six mille florins. En acquérant la liberté, ils obtinrent le droit de ne relever que de l'Empire. Depuis, différens troubles

les agiterent encore : les uns furent causés par les ducs d'Autriche, qui firent de vains efforts pour les faire rentrer en leur possession; les autres prirent naissance à la réforme de leur église, que les anabatistes & différentes autres sectes vouloient empêcher; mais le gouvernement, devenu assez fort, leur résista: il fit bâtir, pour se rendre maître de l'artillerie, une espece de château fort sur une monticule qui domine la ville, & dans laquelle elle est toujours.

La forme de son administration a varié à l'infini, ainsi qu'on peut le voir dans le Dictionnaire de la Suisse; elle est maintenant confiée au grand & au petit conseil: le premier est composé de quatre-vingt membres, & le second de vingt-quatre: ils sont choisis dans un nombre de seize à dix-sept cents personnes qui sont seules regardées comme citoyens ou bourgeois. Pour prévenir les effets de la cabale, la loi ordonne que les places seront nommées dans les quatre heures qui suivront leur vacance. Chaque tribu a droit de choisir ses membres; ils sont nommés à la pluralité des suffrages. Huit jours après, le nouvel élu est soumis à l'examen du petit conseil; & s'il n'y a point d'objection légi-

time à faire contre lui, il est admis à prêter serment.

Les deux conseils réunis sont présidés par un bourguemestre qui ne reste qu'une année en fonctions ; il alterne avec son collegue. Les deux chefs du gouvernement peuvent conserver leur place toute la vie : en cas d'absence ou de maladie, le bourguemestre de service est représenté par le Stathalter ou lieutenant. Le lendemain de la pentecôte, les conseils se rendent de la maison de ville à l'église S. Jean, pour présenter à la nation son nouveau chef. Il y fait serment d'observer les constitutions de l'état & les privileges du peuple. Les places, ainsi que celles de lieutenant & des deux trésoriers, sont nommées par les conseils réunis, à la pluralité des voix. Les finances & l'arsenal sont confiés aux trésoriers, seule partie de l'administration dont les conseils se séparent ; ils embrassent également les codes civil, criminel & militaire, la police, &c.

A Schaffouse, la noblesse conserve quelques privileges : elle a sa tribu composée de six familles nobles : ses députés se nomment *Obherren*, nobles seigneurs ; tandis que les autres s'appellent *Zunftmeister*, tribuns. Les autres

nobles peuvent entrer dans les tribus bourgeoises.

Le canton de Schaffouse est divisé en dix bailliages : ce sont autant de places confiées à Messieurs du petit-conseil, dont la durée n'est point fixe.

Quoique cette ville soit sur les frontieres de l'Allemagne, elle est mal fortifiée, & n'entretient même pas de troupes pour sa garde : ce sont les bourgeois qui la montent alternativement. La milice du canton est, ainsi qu'à Basle, divisée par compagnies s'exerçant séparément, rassemblée une fois par an, & toujours prête à marcher pour défendre les intérêts & la liberté de la patrie.

Sur vingt-cinq mille habitans que renferme le canton de Schaffouse, la capitale en contient sept mille environ. Elle est propre, irréguliere, & généralement bien bâtie. La plupart des maisons y sont peintes à l'extérieur, ainsi qu'à Basle : chaque étage a sa vedette placée pour l'ordinaire au milieu de la façade des maisons. Ce petit bâtiment, de forme demi-circulaire, faisant saillie sur la rue, est éclairé par plusieurs fenêtres, après lesquelles on place en-dehors des especes de miroirs que l'on dispose de façon que tout

ce qui se passe dans les rues peut être apperçu de loin & conduit de même. Je crois que cet usage doit plutôt son origine au besoin de se dissiper qu'à un motif de curiosité. Les femmes y sont si sédentaires, les maris si fideles, que n'ayant ni intrigues, ni disputes de ménage, qui pour l'ordinaire prennent leur source dans l'inconduite d'un des deux au moins, ou dans les besoins journaliers que le luxe multiplie, cet usage doit être considéré comme une ressource contre l'ennui que produit ordinairement l'uniformité, & par conséquent la monotonie. On vient de bâtir à Schaffouse une belle tribune ornée de bas-reliefs : c'est la plus belle maison de la ville.

Schaffouse a trois églises protestantes & une catholique : celle de S. Jean est une des plus grandes de la Suisse ; chaque côté a deux collatéraux ; la chaire de vérité differe des autres, en ce qu'au lieu d'être élevée, il faut descendre quelques marches pour y entrer. Les voûtes de l'église de Munster, que je n'ai pas vue, sont, dit-on, soutenues par douze colonnes en l'honneur des douze apôtres. On ajoute qu'elles sont d'une seule pierre;

que leur proportion eſt de dix - ſept pieds de haut ſur trois de diametre.

Schaffouſe a une horloge curieuſe, ſituée dans une tour : indépendamment des heures, elle marque le cours du ſoleil, de la lune, & des éclipſes.

Le commerce le plus conſidérable de Schaffouſe eſt en vin : le territoire du canton, quoique très-fertile en différentes productions, n'eſt point aſſez étendu pour fournir aux habitans une quantité de bled ſuffiſante ; ils tirent le ſurplus de l'étranger, qui reçoit en échange une partie de leur vin. Il fournit pour la conſommation habituelle un tiers de bœufs & de moutons. Il y a quatre manufactures de toiles peintes très-communes ; on y fabrique auſſi des bas & des mouchoirs de ſoie.

Nous vîmes un cabinet d'hiſtoire naturelle très-riche en pétrifications, appartenant à un médecin : on nous y montra une belle tête de Méduſe, ainſi qu'une jolie collection de gravures & quelques plantes exotiques ; c'eſt là où j'ai vu le plus bel attrape - mouche d'Amérique.

Les bourgeois ont dans leur bibliotheque, qu'ils ont rendue publique, un Alcoran en ſyriaque ſur velin ; les pages ſont encadrées

avec des enluminures dorées. Ils ont aussi une Bible hébraïque. On y voit le modele en petit du pont, & les portraits des bourguemestres défunts.

Le gouvernement entretient un college public, dont les professeurs sont pris parmi le clergé : ceux-ci sont également payés par l'état, mais si mesquinement que la meilleure cure ne vaut pas plus de cent livres. Schaffouse est la ville de Suisse où l'on parle le meilleur allemand.

Le canton de Schaffouse est très-intéressant pour les naturalistes : on trouve sur le Kandenberg, sa plus haute montagne, une grande quantité de pétrifications ; presque toutes les pierres y portent des empreintes d'insectes, de plantes ou de poissons.

C'est à Schaffouse où l'on voit un pont de bois si étonnant par sa construction : il est sur le Rhin, & sert de communication à ce canton avec les autres de la Suisse. Avant lui, plusieurs en pierres avoient été emportés par le débordement du fleuve ; & ce malheur seroit encore à craindre, sans un charpentier du canton d'Appenzell, qui sans être ni ingénieur, ni architecte, proposa d'en construire un de bois sans arches. Tous les voyageurs

s'accordent pour lui donner trois cents soixante-quatre pieds anglois. Le conseil n'ayant pas voulu perdre une pile intermédiaire aux deux rives, seul reste des anciens ponts, obligea le constructeur d'en faire usage. On assure que, tenant à son opinion, il n'eut que l'air de céder, & que la pile, qui ne sert à rien, gâte en partie la vue de ce merveilleux ouvrage, dont M. Coxe a fait la description.

C'est à Lauffen, village du canton de Zuric, à trois quarts de lieue environ de Schaffouse, que l'on voit la plus belle cataracte de l'Europe : elle est produite par la chûte du Rhin, qui dans sa partie supérieure roule sur un lit de rochers, ce qui ne le rend susceptible d'aucune espece de navigation. Ses flots, en s'y brisant, arrivent avec la vitesse de l'éclair au gouffre effrayant où ils se précipitent perpendiculairement. La violence de la chûte rend ses eaux écumantes ; & le choc qu'elles éprouvent contre la montagne de rochers, dont deux, plus élevés que les autres, paroissent s'opposer à leur chûte, lancent dans les airs une partie de leur volume, qui y produit un brouillard épais de poussiere d'eau, d'où s'élancent ensuite des tourbillons de nuages qui, en se dissipant, répandent une rosée conti-

nuelle ſur la contrée. Le ſoleil, en dardant ſes rayons ſur la pouſſiere humide, y forme mille iris qui s'y répetent dans le fleuve; ſes eaux claires & tranſparentes répetent également les différens payſages ſitués ſur ſes bords. Cet enſemble forme un tout que l'eſprit le plus fertile ne pourroit imaginer. Dans cette foible deſcription, je ne dois pas omettre le bruit effroyable que produiſent la chûte & le choc du fleuve contre les rochers; de maniere que tous les ſens ſurpris à la fois, & par l'étonnement, & par l'admiration, ne laiſſent aux ſpectateurs que la faculté de ſentir ſon néant & la grandeur du Maître du monde.

Le tems a porté des atteintes ſenſibles à un ſi ſurprenant ouvrage: les rochers, minés par l'action continuelle de l'eau, ſont moins élevés, & la cataracte, en s'y creuſant un lit, perd tous les jours de ſa hauteur. Les progrès en ſont ſi ſenſibles, que des vieillards aſſurent avoir vu céder à la force incalculable du courant, des rochers très-conſidérables. Sur la pointe de ceux qu'elle a percés, des arbriſſeaux croiſſent; & ce n'eſt pas ſans ſurpriſe, qu'on les diſtingue à travers le brouillard & les nuages dont je viens de parler.

La fonte des neiges ayant conſidérable-

ment enflé la source du Rhin, je ne vis point la figure d'un nain ou une poupée de bois, qui s'éleve, dit M. Bourrit, du milieu du rocher, que l'on distingue facilement quand les eaux sont basses.

L'auteur du Dictionnaire de la Suisse évalue à quatre-vingt pieds cette chûte du Rhin, tandis que M. Coxe ne la porte qu'à cinquante, & M. Bourrit à quarante. Je me garderai bien de juger ces auteurs également respectables; je dirai seulement qu'après l'avoir considérée dans sa partie supérieure, d'un cabinet tenant à un vieux château, autrefois résidence d'un baillif, aujourd'hui abandonné à un fermier, nous descendîmes à travers une espece de jardin, deux cents vingt marches, peu élevées à la vérité, pour la considérer du bas en haut sur une galerie de bois construite en-avant de maniere à être non-seulement inondée par la poussiere d'eau, mais à ce que l'échafaudage éprouvât des secousses continuelles qu'il reçoit de la partie du Rhin qui tombe à ses pieds: le château lui-même n'est pas exempt de cet ébranlement.

A une petite distance de la cataracte, il y a une belle forge, une filiere & un devidoir qui vont par le moyen de l'eau.

Lauffen eſt encore célebre par une pêche de ſaumons, qui ſe fait tous les ans en automne dans une partie du Rhin peu éloignée du village.

Ce fleuve, ainſi que les différens lacs & rivieres que nous vîmes pendant notre ſéjour en Suiſſe, étoient dans leur plus grande beauté : rarement on y avoit vu autant d'eau dans l'été ; c'eſt, ainſi que je l'ai déjà dit, à la quantité de neige tombée l'hiver dernier, que l'on devoit cette affluence.

---

## LETTRE XV.

Nous quittâmes Schaffouſe pour prendre la route de Zuric, qui n'eſt pas bonne : c'eſt le ſeul mauvais chemin que nous ayons trouvé depuis Luxeul.

La ville de Zuric eſt une des plus conſidérables de la Suiſſe : elle eſt ſituée ſur deux collines, & traverſée par la Limat qui ſort du lac à l'endroit où celui-ci baigne les murs de la ville : ſa poſition eſt ſi belle, qu'elle ne peut être comparée. Les deux villes ſe communiquent par pluſieurs beaux ponts de bois ; mais ſur un ſeulement les voitures ont la

permiſſion

permiſſion de paſſer : leurs bords ſont garnis de grandes roues qui tournent naturellement par l'impulſion qu'elles reçoivent du courant ; de grands ſeaux de cuivre, qui y ſont attachés, puiſent l'eau & la vuident dans des canaux ou réſervoirs qui fourniſſent l'eau aux fontaines.

La population du canton de Zuric, la plus conſidérable après celle de Berne, ſe monte à cent cinquante mille individus, & celle de la ville à quatorze ou quinze mille. Elle a ſoutenu pluſieurs ſieges dans ſes guerres contre les ducs d'Autriche & contre quelques cantons, quoiqu'elle ne fût alors défendue que par une ſimple muraille : dans le dix-ſeptieme ſiecle, elle a été fortifiée par de larges foſſés revêtus de pierres de taille. Ce canton formoit autrefois un comté particulier, compris dans le duché d'Allemagne & ſoumis à la juſtice des empereurs, que ſes comtes adminiſtroient en ſon nom.

Tant que cette ville fut impériale, elle obtint ſucceſſivement des privileges conſidérables de différens empereurs. Dans le onzieme ſiecle, l'empereur Henri IV céda ſes droits ſur elle à la maiſon de Zéringen, qui s'éteignit en 1218, époque où commença ſon

indépendance, Fréderic II lui ayant aſſuré le droit de n'être jamais aliénée.

Elle dut ſon changement de conſtitution à une querelle qui s'éleva dans le quatorzieme ſiecle entre le peuple & les magiſtrats; querelle qui dégénéra en guerre civile. Ceux-ci, convaincus de trahiſon, furent bannis : ils rentrerent enſuite; mais de nouvelles conſpirations leur valurent la mort. Le gouvernement prit une nouvelle forme. La nobleſſe voiſine voulant venger la mort des magiſtrats dont ils avoient ſoutenu le parti, attaqua la ville, qui, n'ayant pu obtenir du ſecours de l'empereur Charles IV, fit alliance avec les cantons de Schwitz, d'Uri, de Lucerne & d'Undervald, ſes voiſins. Ce n'eſt pas le ſeul ſecours qu'elle en reçut: la même année, en 1331, ils la délivrerent des entrepriſes d'Albert duc d'Autriche. Comme le canton le plus conſidérable, il obtint la prééminence, qu'il ne cede qu'à celui de Berne.

Son gouvernement eſt à la fois démocratique & ariſtocratique: les membres du grand & du petit conſeil ſont pris dans les treize tribus qui la partagent. Le petit conſeil ou ſénat eſt compoſé de cinquante membres, dont moitié fait alternativement le ſervice

pendant six mois, présidée par un des deux bourguemestres, qui alternent également. Ce conseil a encore pour chefs les quatre plus anciens tribuns, les deux trésoriers, & le bailli des terres possédées autrefois par les religieux, & qui appartiennent actuellement à la république. Le grand conseil est composé de cent soixante-deux personnes.

Parmi les treize tribus, on en distingue une que l'on nomme celle des comptables: elle est composée de nobles & de bourgeois qui ne professent aucun état qui les attache à d'autres corps. Cette tribu fournit au conseil dix-huit membres; savoir, douze nobles & six bourgeois. Chaque tribu fait également son élection : les premieres charges sont nommées par les conseils, ainsi que les places de secretaire & de sous-secretaire de la chancellerie.

Les sentences criminelles, prononcées par le sénat, ne sont point susceptibles d'appel: il en est de même de la plupart des civiles; c'est encore à lui à qui la police est confiée. Des droits aussi étendus exigent des sénateurs integres : aussi, pour prévenir tous abus, leurs places ne sont point permanentes; chaque année ils sont, ainsi que les bourguemestres,

changés ou confirmés par le grand conseil, & quelquefois par les tribus.

En ne rendant point le sénat permanent, la république a aussi en vue sa liberté, qu'un corps aussi puissant, s'il étoit inamovible, pourroit facilement attaquer, en lui faisant adopter de nouvelles loix.

Les places sont nommées à Zuric, ainsi qu'à Schaffouse, aussi-tôt leur vacance.

Le conseil privé, celui qui veille sur les droits & privileges des tribus, le conseil de réforme, celui de la ville & du consistoire, ainsi que la chambre des comptes, sont autant de petits tribunaux qui relevent des deux premiers.

Zuric est la premiere ville de la Suisse qui abjura le catholicisme, & qui suivit avec le plus de zele le culte que les réformateurs enseignoient alors en Allemagne. Elle appella Zwingle, (1) autrefois curé de Glarus, pour lui en développer les principes qu'il avoit déjà prêchés dans différens endroits, & même avant que Léon X, par la publication des indulgences, ne fût la cause immédiate du schisme.

(1) Zwingle, né dans un village du Toggenbourg, étoit aussi brave guerrier qu'ardent réformateur : il fut tué dans une guerre de religion à la bataille de Cappel, dans le canton de Zug.

Bayle rapporte que le trafic fordide de Léon X, fur la diftribution des indulgences, donna lieu à la réforme en Allemagne. Les commiffaires prépofés au recouvrement de cet étrange impôt achetoient du pape leur commiffion : non feulement ils commettoient pour le percevoir, mille exactions ; mais ils gardoient fi peu le décorum qu'ils jouoient dans les cabarets la faculté de tirer les ames du purgatoire. Le mécontentement du peuple s'accrut encore lorfqu'il connut l'ufage auquel ces fommes étoient deftinées : prefque tout l'argent qui s'y levoit, tournoit au profit de la fœur du pape.

Léon X, de la maifon de Médicis, menoit d'ailleurs une vie peu propre à faire refpecter fa religion, & peu convenable aux fucceffeurs des apôtres. Elle étoit, dit Bayle, tout-à-fait voluptueufe, paffant une partie de fon tems à la chaffe, exercice dans lequel il excelloit. Il anima & protégea les favans & les beaux efprits ; mais cela fans garder les mefures de gravité que fon caractere demandoit. Il n'eut pas le même goût pour les études théologiques. Différens auteurs l'accufent d'avoir traité de fable toute la doctrine chrétienne : d'autres

allerent jusqu'à le soupçonner d'athéïsme. Sans doute Léon X fut mauvais hypocrite; il ne songea pas que sa puissance étoit fondée sur la crédulité vulgaire. *Les prêtres*, dit Œdipe dans la tragédie de ce nom, *ne sont pas ce qu'un vain peuple pense; notre crédulité fait toute leur science.*

Léon X étoit d'ailleurs un modele achevé de politique moderne, & passa pour le plus grand homme de cabinet de son siecle.

Le zele de Zwingle & la force de ses argumens déterminerent, en 1524, les magistrats à abolir l'usage de la messe, la confession & les différentes cérémonies qui distinguent la religion catholique romaine. Les disputes auxquelles cette innovation donna lieu, furent soumises à la décision du conseil : la pluralité des voix fut pour le nouveau culte. Le peuple, dit-on, s'y conforma sans murmurer. J'admire dans cette occasion, avec le traducteur de M. Coxe, *le sang-froid suisse & son respect pour la décision du pouvoir législatif*; mais je n'admets pas comme lui, qu'il doive l'*emporter sur son attachement à sa croyance. Ce fait prouve*, ajoute-t-il, *que la constitution civile de la Suisse lui est naturelle, qu'elle appartient au climat & au lieu.* D'accord sur ce point; mais je ne conviendrai

jamais que cette condescendance sur un fait aussi important, prouve que la liberté soit là dans son pays natal. Il me semble qu'un sacrifice qui doit être aussi cher, puisqu'il intéresse le bonheur éternel des vrais croyans, doit être la suite d'une persuasion douce, & non l'effet d'une soumission aveugle. Que pourroit demander de plus le grand-seigneur, qui de tous les despotes est le premier, s'il lui prenoit fantaisie d'abjurer la religion de Mahomet, & de la remplacer par une autre? Dans ce cas, la soumission de ses peuples ne prouveroit-elle pas que la constitution civile des Turcs lui est naturelle, & que ce peuple esclave étoit fait pour obéir? Concluons plutôt, que par-tout où il y aura des hommes, l'égalité & la liberté ne seront que des mots, & que si l'effet y répondoit, aucun gouvernement n'existeroit : ils ont tous des loix que la masse du peuple, sur-tout celui des campagnes, comme plus ignorant encore, ne peut jamais dicter & doit toujours suivre. Autrement, cette terre ne seroit habitable que par des brigands, ou des descendans d'Hercule, dont la force seroit suffisante pour repousser l'attaque & conserver ses propriétés.

Le gouvernement de la Suisse est plus sage,

plus doux qu'un autre ; mais son joug cependant est sensible. Nous avons vu à l'article de Basle, ses portes fermées à l'heure du prêche, & ses habitans punis, si pendant sa durée ils étoient rencontrés dans les rues sans motifs légitimes.

Les mœurs, qui à la vérité ne peuvent être trop surveillées, pour être conservées dans leur pureté, sont dans ce pays non seulement sous la sauve-garde de la morale & de la religion, mais encore sous celle des loix. En Suisse, l'adultere est puni par des amendes & par l'emprisonnement. Que diront les François, si jamais cette coutume anciennement établie, est en vigueur dans leur nouvelle constitution ?

Les étrangers ne sont jamais admis à partager le titre de bourgeois : non seulement ils n'entrent point dans les conseils, mais il ne leur est pas permis de commercer, même à ceux qui sont originaires du canton : tous les privileges sont pour les seuls bourgeois, dont le nombre peut aller à deux mille. Les fabricans sont obligés d'acheter chez les négocians les différens objets qui entrent dans la composition de leurs fabriques ; ils ne sont pas plus tôt maîtres de leurs marchandises, qu'il

faut qu'ils les revendent aux mêmes négocians, qui se sont encore conservé le privilege de les revendre, soit en gros, soit en détail. Les habitans de ce que l'on nomme pays libre, sont soumis à d'étranges entraves!

Des femmes tous les matins, excepté le dimanche, viennent s'établir sur le pont principal de Zuric, avec des fruits, des légumes, du poisson, du beurre, des œufs & différens autres comestibles. Si elles n'en ont pas le débit, il leur est défendu de quitter la place pour aller les vendre dans la ville avant trois heures.

Je me récriois encore contre cet usage, quand on m'a fait entendre qu'étant le résultat des volontés libres des citoyens, ils étoient par cela même des actes de liberté, & que les plaintes de quelques individus ne devoient point balancer l'intérêt général.

La ville de Zuric est si ancienne, qu'aucun historien ne peut remonter à son origine. On sait seulement que les Romains y ont eu un camp retranché, & que dans le septieme siecle, Robert, parent de Clovis, y fonda un chapitre de chanoines. Louis dit le Germanique créa de même un monastere de dames nobles, dont la princesse Hildegarde sa fille

ſut abbeſſe. Ces différentes fondations contribuerent à augmenter la population.

On compte à Zuric quatre égliſes proteſtantes & une catholique. Tous les miniſtres ou paſteurs du canton ſe raſſemblent deux fois par an dans la capitale, & y forment un ſynode auquel aſſiſtent un bourguemeſtre & huit conſeillers : il eſt préſidé par le doyen des chanoines, auquel on donne le nom d'*antiſtes*. Le clergé eſt mieux payé à Zuric que dans les autres cantons : il eſt également à la charge de l'état. Les tours du temple de S. Félix ſont rémarquables par les ſtatues qui les décorent : ſur l'une on voit celle de Rupert duc de Souabe, fondateur de l'égliſe ; & ſur l'autre, celle de Charlemague portant une couronne dorée.

Les hôpitaux y ſont bien adminiſtrés : celui des orphelins a la préférence ſur les autres par la ſalubrité de ſa poſition. C'eſt un grand bâtiment iſolé, régulier, & ſitué dans la partie la plus élevée d'une colline. Les enfans y ſont auſſi bien nourris que ſoignés. Le jardin, quoique beau, leur eſt toujours ouvert, & il eſt facile de juger qu'ils n'abuſent point de cette permiſſion. Ils ſont élevés & repris avec la plus grande douceur : auſſi, loin de fuir,

ils s'empressent près des personnes chargées de leur éducation. Je les ai vu courir après l'économe qui me montroit la maison, comme des enfans après un bon pere.

Les caves de ce bâtiment sont superbes & servent d'entrepôt pour y placer du vin, dont les administrateurs font un commerce considérable au profit de la maison. On m'y fit voir aussi une jolie laiterie, où il ne tint qu'à moi de me rafraîchir, l'économe m'en ayant fait la politesse.

Les enfans y sont gardés jusqu'à l'âge de seize à dix-sept ans: on ne les renvoie que quand ils sont capables d'être utiles à la société, & de pourvoir à leurs besoins en exerçant un métier. Cette maison est fondée pour les enfans légitimes; cependant, quand on y en présente d'autres, on ferme les yeux. L'usage du canton de Zuric &, j'imagine, de toute la Suisse, pour les bâtards, dont le nombre n'est jamais considérable, est de les donner aux peres quand ils sont connus: autrement, on en charge la ville ou le village où ils sont nés. Cet usage, qui rend la société responsable des fautes d'un individu, doit avoir pour principe, en étendant la surveil-

lance, de la rendre plus active; ce qui doit encore tourner au profit des mœurs.

L'intérieur de la ville de Zuric n'est point beau, les rues sont généralement étroites & sans alignement, & les édifices remarquables sont tous situés sur la Limat & sur le bord du lac; de ce nombre on distingue l'hôtel-de-ville, la bibliotheque, une maison de tribuns & de superbes auberges.

La bibliotheque est enfermée dans un vaisseau qui servoit d'église avant la réforme. On y compte vingt-cinq mille volumes distribués dans le pourtour du même vaisseau, où plusieurs galeries sont élevées les unes sur les autres. On nous y montra des manuscrits chinois, un Pseautier écrit en lettres d'or sur du parchemin couleur de pourpre, un Pentateuque hébreu sur un rouleau de parchemin, & des lettres originales en langue latine de l'infortunée Jeanne Gray sur la théologie. Cette femme intéressante fut aussi instruite que malheureuse. On y conserve avec soin & respect des lettres de Henri IV, adressées, autant qu'il peut m'en souvenir, à un gouverneur de province, au sujet de quelque conspiration. Dans le nombre des héros, il en est qu'on admire, d'autres qui sont chers

à leur patrie, d'autres encore, & c'eſt le petit nombre, qui ont des droits ſur tous les cœurs. Henri IV eſt le premier. O mon maître! avec quel ſaint reſpect je vis vos cendres, le jour où Mad. Sophie fut portée dans le caveau de S. Denis, pour s'y rejoindre à ſes ancêtres!

Pourquoi ces reſtes précieux ne ſont-ils pas montrés aux François? Quel eſt l'ennemi de la monarchie, qui n'en feroit point ému? Et qui, en ſe contentant de réformer les dépenſes, les abus, de diſtribuer avec plus d'égalité les impôts, ne laiſſât jouir les deſcendans de ce grand roi, du premier trône du monde? L'amour-propre des François y étoit intéreſſé. Quand je cauſois avec des étrangers, c'étoit avec orgueil que je parlois de mon roi. Sa capitale ſurpaſſoit en beauté Athenes & Rome. Hélas! aujourd'hui humiliée de ſa diſgrace, j'évite tout ce qui peut m'en rappeller le ſouvenir. François, que n'avez-vous tous mon cœur! La génération préſente a-t-elle donc oublié que la premiere vertu de ſes ancêtres, celle dont ils ſe glorifioient & qui leur faiſoit le plus d'honneur aux yeux de l'étranger, étoit l'amour de ſes rois?

Pardon! je parle ſans raiſon, ſans motif, de ma patrie; mais alarmée ſur ſon ſort, tout

y ramene mes idées ; & vous devez me ſavoir gré de ne tracer ſur ce papier qu'une partie des inquiétudes qu'elle me cauſe.

A l'extrêmité oppoſée & en face de la porte d'entrée de la bibliotheque, on a élevé un monument funebre au bourguemeſtre Heidegger, qui fit en 1777, avec M. de Vergennes alors ambaſſadeur de France en Suiſſe, le dernier traité entre cette nation & la nôtre.

Heureux le peuple qui voit ſans jalouſie s'élever le mérite, & qui loin de chercher à l'abattre en le faiſant rentrer dans l'oubli, éterniſe ſa mémoire par des monumens également glorieux à l'homme de mérite auquel il eſt érigé, & à la nation qui l'éleve !

---

## LETTRE XVI.

L'HÔTEL-DE-VILLE eſt un bâtiment, dont les deux façades principales ont dix croiſées ſur trois de profondeur : c'eſt où s'aſſemblent le grand & le petit conſeil, dans de belles ſalles qui leur ſont deſtinées. L'architecture en eſt ſimple : le portail de la principale entrée eſt conſtruit en marbre noir ; les colonnes repoſent ſur des baſes de fonte ; les pla-

fonds peu élevés font de bois à compartimens. On eft étonné de la largeur des planches employées dans cet hôtel pour la menuiferie & les planchers. Les falles du confeil font décorées de vaftes poëles de fept à huit pieds quarrés en faïance, dont la peinture repréfente des traits de l'hiftoire facrée & des fujets allégoriques. Cet hôtel renferme un cabinet de phyfique & un d'hiftoire naturelle, dont M. Bourrit fait l'éloge, & que, moins connoiffeurs que lui, nous avons trouvé médiocres. On y conferve avec foin dans une premiere piece, un cheval de bois femblable à ceux fur lefquels nos enfans fe balancent, & de petits hommes qui viennent d'Allemagne, faifant très-proprement la culbute: talent qu'ils doivent à une charge fuffifante de plomb qu'on incrufte dans leur tête. Le foin avec lequel le concierge nous les fit remarquer, prouve le prix qu'il y attache, ou le peu de cas qu'il faifoit de nous.

Nous y vîmes deux grands tableaux des divers poiffons dont le lac abonde: on les y repréfente auffi beaux que variés dans leur efpece. Le cuifinier de l'hôtel de l'Epée nous prouva que le peintre avoit raifon.

L'amour des bonnes mœurs s'étendant juf-

ques ſur les criminels, ceux-ci ne ſont jamais confondus. Dans les principales villes de la Suiſſe, il y a pluſieurs priſons, où les infracteurs des loix ſont renfermés ſelon leur délit. Le troiſieme étage de l'hôtel-de-ville en eſt une : c'eſt où l'on gardoit Waſer, quand il ſe précipita de la fenêtre dans la Limat. Cette chûte hardie ne lui valut point la liberté : le bruit qu'il fit en tombant dans l'eau, avertit la ſentinelle ; il fut repris & enfermé de nouveau dans une tour bâtie au milieu du lac, à la naiſſance de la Limat & de la ville ; les barreaux qui défendent les fenêtres, ne lui laiſſoient pas la même reſſource.

Waſer, ſecretaire de la république, accuſé d'avoir souſtrait des titres importans à l'état, fut condamné, comme traître, à avoir la tête tranchée : jugement qui s'exécuta il y a environ ſix ans, & que les Suiſſes même trouverent trop ſévere.

Zuric a pluſieurs promenades : celle des remparts eſt remarquable par la beauté de la vue ; elle domine le lac : mais la plus vaſte & la plus agréable eſt ſituée à l'autre extrêmité de la ville, dans une preſqu'isle formée par la Limat & le Sil : celle-ci prend ſa ſource près d'Einſidlen, & ſe perd dans la premiere. Le

confluent

confluent de deux belles rivieres eſt pour les promeneurs un objet toujours intéreſſant.

Le pourtour de la promenade eſt planté d'une double rangée de tilleuls, & le milieu en gazon offre un beau tapis verd, où les pieds & les yeux ſe repoſent également.

Les Suiſſes, qui ne ſont pas auſſi Suiſſes que bien des François paroiſſent le croire, ſont extrêmement recherchés pour les commodités de la vie : ils ont en conſéquence conſtruit ſur les bords du Sil, dans le point de la promenade le plus éloigné de la ville, un ſallon en bois, élevé ſur une éminence de terre rapportée, où croiſſent des pins & des cyprès : ce ſallon ouvert de tous les côtés, leur eſt également utile dans les tems de chaleur ou de pluie : il eſt d'ailleurs aſſez vaſte pour que de jeunes amateurs de muſique puiſſent s'y raſſembler & y former des concerts ; ce qui leur arrive ſouvent. Les ſapins ſont d'une ſi grande beauté dans cette partie de la Suiſſe, que nous avons remarqué dans le ſallon, des planches ayant cinq pieds & demi de largeur.

Ce ſallon eſt entouré de boſquets, dont les premiers ſont plantés en arbriſſeaux, & les plus éloignés, à l'exception du côté de la

riviere, en arbres plus majeſtueux. C'eſt dans un de ceux-là, ſur une place circulaire, que les amis de Geſſner lui font ériger à leurs frais un monument: il ne ſera ni petit ni meſquin; nous ne vîmes que le deſſin & le piédeſtal: c'eſt en Italie qu'il s'exécute. Ce peuple économe ne calcule plus, quand l'objet de ſa dépenſe eſt de ſacrifier à l'amitié, & de prouver à leurs voiſins & à la race future, le cas qu'on fait parmi eux d'un compatriote qui s'eſt diſtingué en ſervant la patrie, ou par ſes lumieres & ſon génie. Quelle leçon pour la poſtérité! Et quel eſt le citoyen aſſez froid, pour ne pas ſe ſentir enflammé par l'eſpoir d'une ſemblable récompenſe!

Nous quittâmes la place de Geſſner, pour aller voir la demeure qu'habitoit autrefois ce poëte du cœur & ce peintre de la nature. Son fils occupe ſa maiſon, & fait valoir une imprimerie que la plume de ſon pere rendit célebre. Son traité ſur l'art de peindre le payſage, me donnoit le plus grand deſir d'en voir de lui. Je pus le ſatisfaire à loiſir: l'extrême politeſſe d'une de ſes ſœurs m'en donnant tout le tems, j'admirai la perfection de ſon deſſin, la variété, la fraîcheur de ſes compoſitions, dont ſes idylles donnent une idée;

& si un bon coloriste vouloit les copier, ces tableaux deviendroient en ce genre les premiers du monde. Peu d'autres peuvent se flatter d'avoir été, comme Gessner, l'auteur & l'imprimeur de ses ouvrages, le dessinateur & le graveur de ses tableaux.

On voit dans la même piece un beau portrait de Gessner, par Croff, le plus habile peintre de l'Allemagne. Je fus frappée de sa ressenblance avec Diderot : existoit-elle, ou bien est-ce l'ouvrage du peintre ? Il faudroit les avoir vus tous deux, pour en juger. Leurs productions sont si différentes, que d'après Lavater, un tel rapprochement dans leurs traits ne doit point avoir eu lieu.

Le chanoine Gessner étant incommodé, nous ne pûmes voir son cabinet ; il renferme, dit-on, onze mille volumes, des marbres rares, des agathes, des pétrifications, des coquilles, & un herbier peint, où l'on trouve dix mille especes de plantes, avec la description de leur caractere générique.

Zuric a une societé helvétique, dont le but a l'encouragement de l'agriculture & l'humanité pour objet : on m'assûra qu'il étoit rempli sous l'un & l'autre rappport.

Les sciences sont cultivées dans le college

de Zuric mieux que dans aucun de la Suisse : on le divise en supérieur ou académie, & en inférieur, ayant chacun différens professeurs. Avant d'y entrer, il faut avoir reçu des élémens de latin.

L'arsenal étant considérable, & la république n'ayant pas bâti pour le loger, il est divisé dans trois ou quatre maisons : les unes renferment les canons, les boulets ; d'autres, les fusils, au nombre de trente mille, & les vieilles armures dont étoient revêtus autrefois les Suisses. Le gardien y montre avec orgueil l'épée & l'arc célebre de Guillaume Tell, dont l'adresse & le courage délivrerent la Suisse de ses tyrans.

Le grenier public est l'établissement qui fait le plus d'honneur à la ville de Zuric ; il est toujours rempli. Dans les tems ordinaires, le bled s'y vend concurremment avec celui des autres marchands ; & dans les tems de calamité, le gouvernement le donne à un prix beaucoup plus bas. Le pain coûte souvent cinq à six sols la livre en Suisse. Dans la derniere disette, où l'on ne pouvoit pas s'en procurer à moins de vingt sols, le gouvernement en distribuoit à huit.

Zuric, par l'activité de ses habitans & sa

position, est une ville des plus commerçantes de la Suisse. Non seulement le lac y favorise le commerce; mais la Limat, qui se joint à l'Aar près du comté de Baden, laquelle se perd ensuite dans le Rhin, porte à peu de frais ses marchandises en Allemagne & en Hollande. Son commerce consiste principalement en filature & toiles de coton, en mousselines, étoffes & mouchoirs de soie. La manufacture de crêpes, des freres Escher, occupe seule six cents femmes: on y admire une machine mise en mouvement par l'eau; on porte à dix-sept mille le nombre des devidoirs, des roues & des cylindres qu'elle fait mouvoir. Il y a aussi une manufacture en porcelaine, qui, à ce que je crois, n'est pas enfermée dans l'enceinte de la ville: elle est très-inférieure, sur-tout pour les peintures, à celles de France: il y en a un dépôt dans une boutique près de l'auberge de la Cigogne.

En quittant Basle pour s'enfoncer dans la Suisse, on est étonné de voir à Zuric les femmes d'un certain ordre coëffées & habillées à la françoise; avec cette différence, qu'elles y sont à dix-huit mois au moins des modes régnantes. Je leur vis des chapeaux énormes; & si elles les comparerent à la petitesse & à la

forme du mien, elles dûrent se méprendre sur le nom de ma patrie. Étonnée de cette différence de costume, j'en demandai la cause, & l'on me répondit que tous les peuples étant imitateurs, & sur-tout les femmes, les Basloises se modeloient sur les Allemandes, dont elles sont aussi voisines que de nous; tandis que les autres qui s'éloignent des deux nations, sans s'écarter des loix somptuaires, qu'elles ne seroient pas maîtresses d'enfreindre, donnent à leurs coëffures & à leurs vètemens une tournure françoise, que leur apporte la femme d'un banquier qui habite alternativement Paris & sa patrie. L'introduction de quelques-unes de nos parures sont encore pour ce peuple, sans conséquence, & il conserve dans ses usages la pureté qui caractérise l'âge d'or. Les mœurs, les devoirs, l'amour filial & la vénération pour la mémoire des morts ne peuvent être portés plus loin qu'à Zuric. Voyez ce que dit à ce sujet le traducteur de M. Coxe.

J'ai lu quelque part que l'on étoit sur le point d'établir un spectacle dans cette ville, quand la controverse de Jean-Jaques Rousseau & de d'Alembert parut à ce sujet. Les raisons & l'éloquence de Rousseau prévalu-

rent, & la troupe ne se forma point.

On ne se rassemble point à Zuric; rien d'aussi rare qu'un repas. Les femmes y vivent entre elles, & les hommes consacrent leurs momens de liberté à leur tribu, où ils politiquent en buvant de la bierre. Non seulement en Suisse les hommes de la plus mince apparence connoissent les intérêts de leur pays, mais ils sont instruits de l'état politique de toute l'Europe : je fus souvent étonnée, à table d'hôte, du bon sens & des connoissances qu'il déployerent en parlant de la révolution qui s'opere actuellement en France.

Dans plusieurs villes de la Suisse, & notamment à Zuric, il est d'usage de réveiller les gens qui dorment, pour leur dire que la ville est tranquille, & qu'ils peuvent reposer sans inquiétude ; à chaque heure de la nuit on avertit par le bruit d'une trompette, dont le sonneur est placé dans un clocher, des gens payés à cet effet. A ce signal, ils partent de différens points, parcourent les rues & tranquillisent les habitans par des cris immodérés.

Ce canton, dont il faut parler avant de finir ma lettre, est fertile en vin & en pâturage ; mais il manque de bled, dont il se fournit en Souabe : il faut également qu'il tire de l'étran-

ger les bœufs & les moutons, le canton ne nourriſſant que des vaches, dont il fait commerce avec l'Italie. La privation de ces deux objets importans y rend les denrées plus cheres que dans aucune autre ville de la Suiſſe. Ayant trouvé dans la perſonne à qui nous étions adreſſés, l'occaſion de m'inſtruire ſur la maniere de vivre & ſur la dépenſe des ménages, j'en profitai pour apprendre les détails ſuivans, que vous ne ſerez peut-être pas fâchée de ſavoir à votre tour.

Il me cita ſon ménage, compoſé de lui, de ſon commis, de deux ſervantes & d'un nombre égal de domeſtiques employés pour le commerce, à faire & à défaire les ballots & à ſoigner le cheval. Toutes les dépenſes réunies forment un total, au bout de l'année, de cinq mille & quelques cents livres : ces dernieres ſeules varient. Ils ſont tous bien couverts, bien chauffés, peu fatigués, & ſolidement nourris. Les repas ſont ſimples ; mais à chaque deux heures on ſe met à table. Entre huit & neuf heures on y déjeûne avec du café. Le dîner, qui ſe ſert à midi, eſt compoſé d'un potage, d'une piece de bœuf, d'un grand plat de légumes, & quelquefois d'un autre de poiſſon. Le café ſe ſert à trois heures ; à cinq,

le thé ou la bierre, l'un & l'autre accompagnés de tartines de beurre ; & à huit heures, la soupe, un rôti, un plat de légumes ; matin & soir de la salade, mais jamais de dessert : aussi ceux qui aiment les fruits, & qui n'en ont point de leur campagne, en achetent pour manger entre le court intervalle de leurs repas. On pourroit conclure que c'est là leur plaisir le plus grand, puisqu'ils le répetent si souvent. Ils sont d'ailleurs de la plus grande sobriété ; & le proverbe, boire comme un Suisse, est absolument faux. Je fus à même d'en juger pendant mon voyage, où nous mangeâmes souvent à table d'hôte : c'est un usage assez général dans ce pays, & d'ailleurs le seul moyen de connoître le peuple parmi lequel on habite. L'économie est le troisieme motif, le prix des tables d'hôte étant ordinairement de quinze batz ou quarante-cinq sous de France ; ce qui est infiniment plus cher, quand on se fait servir dans sa chambre.

Puisque je suis sur le chapitre de la cuisine, je veux l'épuiser entiérement. Je trouve en général celle des auberges mauvaise, à l'exception du poisson, qu'on y accommode fort bien. Ici particuliérement le bœuf & le veau y sont excellens ; mais il est d'usage d'y servir

le premier à moitié cuit, tandis que le rôti est desséché. La soupe, que l'on présente matin & soir, est de l'eau chaude sentant le graillon: de petits morceaux de pain nagent dans ce prétendu bouillon, que généralement on releve avec de la muscade & de petites herbes que nous connoissons sous le nom de ciboule: ce qui rend les potages aussi puans que désagréables. On y en sert de purée de pain grillé, qui sont assez médiocres Plusieurs entrées en viande & poisson, & un plat de choux, de haricots verts ou de petits pois composent le premier service: le second l'est par différens plats de rot & pâtisserie, qui est toujours admirable; elle se fait avec de la farine d'épeautre, espece de bled que l'on cultive en Suisse & en Alsace: les plats se servent doubles, un de chaque côté de la table. Il est rare que le maître s'y place; il se promene dans la salle, & ne refuse point une assiette à ses hôtes, quand ses garçons sont absens. Il n'est pas d'usage d'y admettre d'autres valets: ce qui fait qu'on y est assez mal servi, malgré la vivacité de ceux de la maison. Dans les auberges considérables il y a un sommelier qui est chargé de tout le détail, même de la partie des mémoires, qu'il fait de maniere à ce qu'il puisse y trouver son

compte, ainſi que ſon maître. Une autre raiſon qui augmente le prix des auberges, c'eſt qu'en général elles appartiennent aux villes, & qu'elles ſont louées non ſeulement ſur le prix de leur valeur, mais en raiſon de ce qu'elles doivent rapporter. Le lit par nuit coûte dix batz. Je ne trouve point, malgré ces motifs, que le prix de la dépenſe y ſoit exorbitant, ainſi qu'elles en ont la réputation; il me ſemble qu'elle n'excede point celle des voyageurs en France. Le maître ou le ſommelier emportent ſucceſſivement les plats, coupent avec une dextérité rare les viandes, & préſentent chaque plat à pluſieurs repriſes aux perſonnes qui compoſent la table. Les pieces qu'ils veulent couper ſont enlevées du plat, & poſées ſur un morceau de bois épais, de forme ronde, creuſé légérement dans le milieu. Les fourchettes des Suiſſes ne reſſemblent point aux nôtres; elles n'ont que deux dents très-aiguës en fer ou en acier, montées ſur un manche de bois. Les couverts, les gobelets, la vaiſſelle & le linge ſont toujours de la plus grande propreté.

A Zuric, la conſtitution militaire eſt compoſée de vingt régimens d'infanterie de dix compagnies chacune, de quatorze compagnies

de cavalerie & d'un régiment d'artillerie de sept compagnies. Le complet de toutes ces compagnies étant de quatre-vingts, forme un total de dix-sept mille six cents quatre-vingts hommes toujours prêts à marcher. Il ne faut pas oublier que tous citoyens étant soldats en cas de besoin, il est facile d'en mettre un plus grand nombre sur pied.

Depuis le 24 août, la chasse est ouverte indifféremment à tout le monde dans ce canton : je crois que le même usage est établi dans les autres.

On trouve près de Zuric des bains chauds fort suivis, & qui jouissent d'une grande célébrité : ils sont situés dans le comté de Baden, à une petite distance de la ville de ce nom, sur les bords de la Limat. Les sources abondantes qui s'y rassemblent, sont enfermées dans un bâtiment voûté, vaste & commode, où l'on a construit grand nombre de bains. Deux grands bassins sont réservés pour les pauvres ; ceux-là, situés au milieu du bourg, ne sont ni fermés ni couverts ; de maniere que ceux qui en sont usage, sont exposés à l'intempérie de l'air & à la vue des passans.

Les eaux de Baden sont très-chaudes, &

fortement imprégnées de soufre : en les analysant, on y trouve aussi de l'alun & du nitre, mais en plus petite quantité.

On loue dans le bourg, des petites chambres, mais qui ne sont pas plus vantées que les tables d'hôte qui s'y trouvent : inconvéniens qui n'empêchent point les malades & les personnes riches des villes voisines de venir s'y établir. Cela me confirme dans l'opinion que j'ai depuis long-temps, que si la diversion & le changement de place ne sont pas des besoins pour les hommes, ils leur procurent du moins de vraies jouissances.

Le comté de Baden passa successivement des comtes de ce nom à ceux de Lentzbourg & de Habsbourg, & par ces derniers aux ducs d'Autriche leurs successeurs. En 1415, les cantons Suisses en firent la conquête sur le duc Fréderic, & ils le gouvernerent quelque tems par indivis. D'après un arrangement qui se fit en 1712, il resta aux cantons de Zuric, de Berne & de Glaris, qui y envoient alternativement un bailli : il est à remarquer que celui de Glaris ne reste que deux ans en place, tandis que les autres y sont sept.

Le comté de Baden, qui peut avoir sept lieues de longueur sur trois de largeur, ren-

ferme plusieurs bailliages. Sa population est estimée à vingt-quatre mille. La religion catholique romaine y est la dominante. On a bâti hors de la ville un temple pour les protestans assez près des bains pour que les personnes de cette religion qui s'y trouvent, en puissent faire usage.

Le territoire du comté de Baden est fertile en grains, en vins & en fruits. Non-seulement la surface de la terre offre à ses habitans d'abondantes moissons ; mais en fouillant ses entrailles, on y trouve des mines de fer, des carrieres de marbre, dont quelques petits morceaux sont herborisés. On y exploite aussi des pierres de grès d'un grain fort estimé.

Divers monumens constatent l'ancienneté de la ville, que les Romains ont habitée, faisant grand cas de ses bains ; il paroît qu'ils y avoient établi une fabrique de dés : l'auteur du Dictionnaire de la Suisse dit qu'il s'y en trouve encore, & que plusieurs voyageurs ont mis en question si c'étoit un jeu de la nature, ou un ouvrage de l'art : il ajoute qu'ils sont petits, bien formés, & tous également marqués. Il me semble qu'il n'en falloit pas davantage pour décider la question :

la nature riche & féconde ne s'aſtreint point à ſuivre les triſtes regles de l'uniformité.

Dans le quinzieme ſiecle, on trouva près de la principale ſource les ſtatues en albâtre, d'Auguſte, de Veſpaſien, de Decius & de pluſieurs autres célebres Romains, ainſi qu'un nombre de médailles & de pieces de monnoie.

Au milieu d'un baſſin connu ſous le nom de bain de ſainte Verene, on voit une colonne élevée par les Romains, qui ſervit de piédeſtal à une ſtatue d'Iſis, déeſſe de la médecine.

Le bailli de Baden eſt gouverneur de la ville : elle eſt régie par un grand & petit conſeil.

---

## LETTRE XVII.

PENDANT notre ſéjour à Schaffouſe, n'ayant point encore formé le projet de voir Saint-Gall, nous nous y rendîmes de Zuric, & ce n'eſt pas le plus court : les différentes routes qui y conduiſent, ſont aſſez mauvaiſes.

Ce petit pays eſt enclavé dans le canton dont il eſt allié : il forme une république à part ; ſa capitale eſt ſituée dans un vallon agréable, reſſerré entre deux montagnes peu

élevées, séparées par une petite riviere. Son territoire est plus abondant en pâturages qu'en bleds. Elle est célebre par son abbaye, ses filatures de lin & de coton, & par la quantité de mousselines qui s'y fabriquent. Son origine, quoiqu'ancienne, est connue : on la rapporte à saint Gall, qui vint de la Grande-Bretagne prêcher l'évangile en Allemagne, puis dans cette contrée, où il bâtit un hermitage. Ses disciples, vers le milieu du septieme siecle, l'imiterent & y construisirent des cellules, où ils vécurent d'abord du produit de leur travail & de la charité publique. Dans le huitieme, S. Gall faisant encore partie du royaume de Bourgogne, le comte Valdran obtint de Pepin, maire du palais sous Thierry IV dit de Chelles, puis roi des François, la permission de réunir ces freres dans un même cloître, sous la regle de S. Benoît. (1) Bientôt les vertus & la cha-

(1) Cette chartre ne put être donnée par Pepin en 720, ainsi que quelques auteurs le rapportent, & d'après eux celui du Dictionnaire de la Suisse, puisque Pepin n'avoit que trente-sept ans en 751, quand il monta sur le trône. Il n'en avoit donc que six en 720. On peut être roi à cet âge, mais non maire du palais. Messieurs de S. Gall, en visitant leurs

rité

rité qu'ils pratiquoient leur attirerent une grande confidération. Les malheureux s'empreffant autour d'eux, créerent les bourgs & villages renfermés dans le territoire. Les donations volontaires ou extorquées (car dans les tems d'ignorance & de fuperftition les crimes fe rachetoient avec de l'argent) rendirent bientôt cette maifon l'une des plus opulentes de l'ordre. Les richeffes inattendues & l'économie que les moines continuoient de pratiquer, leur fournirent le moyen d'acheter fucceffivement les terres & feigneuries vacantes autour d'eux. C'eft ainfi que s'accrut leur domaine, qui peut avoir neuf lieues de longueur fur quatre à cinq de largeur.

A peine furent-ils riches, qu'ils cefferent d'être heureux : les évêques de Conftance & quelques petits fouverains, dont ils étoient voifins, furent tentés de s'approprier les revenus de l'abbaye : ils l'attaquerent à force ouverte, & ces querelles fe renouvellerent fouvent.

Au commencement du treizieme fiecle fes

---

vieux parchemins, peuvent feuls rectifier cette erreur, trop peu importante pour la peine qu'elle donneroit à tout autre particulier.

abbés obtinrent le rang de prince de l'Empire, & la permiſſion du pape de porter & la mitre & la croſſe. Louis de Baviere leur vendit le droit de glaive. Trop puiſſans alors pour conſerver leur premiere ſimplicité, loin de ſecourir toujours le peuple opprimé, ils en firent des victimes de la féodalité, & perdirent par trop de ſévérité une partie des domaines qu'ils avoient réunis. Le canton d'Appenzell fut du nombre. Ils s'en dédommagerent par l'acquiſition du comté de Toggenbourg. Les abbés eurent auſſi quelques inquiétudes du côté de la bourgeoiſie de S. Gall, qui vouloit ſe ſouſtraire à leur autorité; mais une alliance avec une partie du Corps Helvétique, & ſur-tout plus de douceur dans leur gouvernement rétablirent & aſſurerent la paix juſques vers la fin du quinzieme ſiecle, où une nouvelle querelle entre l'abbé Ulric & les bourgeois pour un ſujet aſſez léger engagea celui-là à tranſporter le monaſtere ſur les bords du lac de Conſtance; mais les fondations en étoient à peine élevées que ſes ſujets vinrent les abattre. L'abbé, ſoutenu des cantons alliés, en les mettant à la raiſon, leur fit payer des dommages conſidérables. De ſon côté, il renonça au projet de tranſporter le monaſtere.

La réforme donna lieu à de nouveaux troubles qui forcerent l'abbé à se retirer en Souabe. A la fin de la guerre, il retrouva ses titres, ses droits & son rang, qu'on ne put lui ôter, quoiqu'un grand nombre de ses sujets eût adopté le parti de la réforme.

Son association avec le Corps Helvétique l'oblige à fournir mille hommes pour se joindre à l'armée confédérée, destinée à combattre des ennemis étrangers.

Les bourgeois forment entr'eux une milice pour la garde & la défense de la ville : elle est composée de douze compagnies, dont une de canonniers & deux de grenadiers, l'une à pied & l'autre à cheval.

L'abbé est choisi parmi les religieux, à qui seuls appartient le droit de le nommer.

Le gouvernement de S. Gall est mêlé d'aristocratie & de démocratie : son grand-conseil est composé de quatre-vingt-dix membres pris dans différentes tribus, dont on distingue quelques nobles : il est présidé, ainsi que le petit, par des bourguemestres. Ses élections se font à peu près comme à Schaffouse, auquel cette administration a beaucoup de rapport.

S. Gall doit sa splendeur à Ferdinand, roi des Romains, qui après avoir soumis Conf-

tance, ville du cercle du Souabe, perſécuta les réformés. Ceux-ci, pour ſe ſouſtraire à ce zele pieux, abandonnerent ſes domaines & s'établirent à Saint-Gall, où ils tranſporterent leur commerce. Quelque mouvement de guerre & la cherté des vivres à Conſtance, lors du dernier concile qui s'y tint au commencement du quinzieme ſiecle, acheverent l'émigration, dont le gouvernement de S. Gall ſentit l'importance : pour la favoriſer, il conſtruiſit des aqueducs & des bâtimens propres à la fabrication & à la blanchiſſerie des mouſſelines. Cette branche de commerce eſt ſi importante, qu'elle a ſon tribunal à part : il eſt compoſé de négocians chargés de réſoudre les altercations journalieres & d'entretenir la franchiſe & la bonne foi. Les maiſons les plus riches ſe ſont établies dans les principales villes de commerce de l'Europe, où elles le font valoir. Tout le territoire de la ville eſt en vergers ou prairies, qui ſont couverts de toiles pendant la belle ſaiſon.

La république de S. Gall s'approviſionne chez l'étranger pour toutes eſpeces de comeſtibles : ſon bois même lui vient des domaines de l'abbé.

La population de la ville ſe monte entre

sept à huit mille ames : ses principaux rèvenus consistent en octrois & en une contribution annuelle qui fut établie lors d'un incendie, & que les habitans prolongent volontairement.

Cette république, associée du Corps Helvétique, a droit d'envoyer un député aux dietes générales des Suisses.

La ville est défendue par un fossé profond, rempli d'eau : elle est généralement propre & bien bâtie. On y remarque les maisons où se rassemblent les différentes tribus. Il y a dans une salle de l'hôtel-de-ville des armes déposées pour la défense des magistrats, indépendantes de celles de l'arsenal.

Le college est établi dans un ancien couvent, où est renfermée la bibliotheque, ainsi qu'un petit cabinet d'histoire naturelle. Les premiers volumes de cette bibliotheque lui furent légués par un bourguemestre, homme d'un grand mérite, qui vivoit au tems de la réforme, & qui écrivit sur ce sujet plusieurs volumes in-folio qu'on y conserve manuscrits.

Les bâtimens de l'abbaye sont considérables : le palais de l'abbé est séparé & communique par une galerie couverte. Cette maison a sa bibliotheque particuliere, où il y a un grand nombre de manuscrits. Ceux de Pé-

trone & de différens auteurs estimables y resterent long-tems, ensevelis dans la poussiere par l'indolence des moines. Enfin ils mirent de l'ordre dans leur trésor littéraire au commencement du quinzieme siecle.

Contre l'usage des moines, qui pour l'ordinaire logent Dieu moins bien qu'eux, ceux-ci rebâtirent leur église vers le milieu du siecle. C'est un objet de curiosité recommandé aux voyageurs.

On y vante également l'éducation que les jeunes gens y reçoivent, les écoles étant tenues par des professeurs instruits & zélés.

L'abbé fait exercer la justice de ses domaines par des baillifs subordonnés à de petits tribunaux, où des religieux de sa maison siegent, & où ils ont pour la décision des affaires la premiere influence.

Le lac de Constance, à deux lieues de S. Gall, passe pour plus grand qu'aucun de la Suisse : il a dix ou douze lieues de longueur sur quatre de largeur ; ses poissons très-variés & très-nombreux, se transportent marinés dans une grande partie de l'Allemagne, & même en Autriche : ses environs sont très-peuplés & bien cultivés ; mais n'étant point entourés de montagnes, ses bords plats lais-

ſent quelque choſe à deſirer. Je le compare à un tableau qui, étant privé d'encadrement, laiſſe errer l'œil de l'amateur, tandis que cet ornement le ramene au point qu'il doit admirer. Sa profondeur, évaluée à trois cents toiſes, lui permet de fréter des bâtimens chargés juſqu'à trois mille quintaux ; ce qui le rend d'une grande utilité pour le commerce. Ne m'étant point embarquée deſſus, je ne vous en ferai point une longue deſcription: pluſieurs voyageurs en ont parlé avant moi; & ſi elle vous intéreſſe, liſez M. Coxe ; il ſatisfera votre curioſité.

La ville de Conſtance, dans le cercle de Souabe, joint à l'avantage que lui procure ſon lac, celui d'être bâtie ſur le Rhin. Elle dut ſes fortifications à l'empereur Conſtantin, & ſon agrandiſſement au ſiege épiſcopal : il y fut transferé par Childebert II. Les évêques réſidoient avant, à Windiſch, évêché ſuffragant du dioceſe de Beſançon, qui ayant été long-tems le théâtre de la guerre entre ſes maîtres & les Huns, fut ruiné par ces deſtructeurs du monde. C'eſt aujourd'hui un village au canton de Berne, à un quart de lieue de Kuninfeld.

A l'article de Saint-Gall, vous avez vu

quelles furent les causes de sa dépopulation : aussi cette ville, située sur un territoire fertile & fait pour encourager le commerce, offre une enceinte dépeuplée, où habitent des chanoines : il y a aussi quelques riches maisons religieuses. Le nombre des habitans n'excede pas trois mille : lors de la réforme, elle embrassa ce parti, & avec le secours des cantons protestans elle chassa ses évêques. Mais Charles V, après avoir détruit la ligue de Smalcalde, ville du cercle de Franconie, fameuse par les ligues qu'y firent les protestans, soumit la ville de Constance, & rendit aux évêques leur siege & leur rang, & aux habitans leur ancienne religion.

L'isle de Meineau, formée dans le lac, est un objet de promenade très-agréable : c'est une commanderie appartenant à l'ordre Teutonique. La maison du commandeur, située près du lac, est dans une position ravissante, & je ne puis m'empêcher de me récrier avec M. Coxe, sur le ridicule d'une charmille plantée dans le jardin, qui n'a rien de remarquable que les points de vue qu'on pourroit s'y procurer, si cette charmille qui, pour le malheur des yeux, est la plus belle de son espece, ne les déroboit entiérement.

L'isle de Reichenau, située dans le lac de Conſtance à une lieue de la ville, peut avoir trois lieues de long ſur une de large; elle eſt habitée par quinze à ſeize cents catholiques: elle poſſede un riche monaſtere de l'ordre de S. Benoît, qui la rend célebre : il étoit fondé dès le huitieme ſiecle ; l'abbé avoit titre de prince de l'Empire : elle eſt aujourd'hui réunie à l'évêché de Conſtance. On y montre une prétendue émeraude du poids de vingt-neuf livres, qui, dit-on, fut donnée par Charles-Magne. Le volume de ce bijou prouve l'ignorance ou la mauvaiſe foi des gardiens du tréſor. On y en montre un autre que, ſans être roi, on peut poſſéder & léguer : c'eſt une dent gâtée de Charles le Gros.

C'eſt dans cette abbaye que ce malheureux prince termina, en 888, ſes jours & ſes malheurs. Charles III, dit le Gros, empereur, roi d'Italie, de France, de Baviere & de Lorraine, fut preſque auſſi puiſſant que Charles-Magne; mais ſa capacité n'ayant pas répondu à l'étendue de ſon empire, il apprit à la poſtérité le danger d'être chargé d'un auſſi peſant fardeau. Ce prince n'avoit aucun vice apparent; il étoit, au contraire, bon, juſte; mais il étoit ſimple juſqu'à la démence, & dévot à l'excès.

Le traité qu'il fit avec les Normands qu'il renvoya de Paris avec de l'argent, tandis qu'il étoit campé à Montmartre, commandant une armée assez forte pour les foudroyer, fut la derniere foiblesse qui le priva de la confiance & de l'amour de ses sujets. Ils l'abandonnerent tous successivement, sans même pourvoir à sa subsistance. Il la dut quelque tems à l'évêque de Mayence. Arnoul, son successeur à l'empire, lui accorda quelques terres en Allemagne, où il mourut peu de tems après son infortune. Ce prince dut son malheur à son peu d'énergie & à la coupable ambition de quelques seigneurs, qui perdoient de vue le bien général, pour ne s'occuper que du leur en particulier.

Charles, dit Mezerai, fut simple jusqu'à l'imbécillité, & par fois jaloux de Richarde sa femme, qu'il répudia peu de tems avant sa disgrace. Cette princesse de la maison d'Ecosse, pour être souvent calomniée, n'en demeura pas moins en honneur à la postérité. Voici comme en parle le même historien.

Merveille de ton sexe, adorable princesse,
Dont l'honneur combattu ne fut jamais blessé,
Charles, en te quittant, témoigna sa foiblesse;
Car alors d'insensible, il devint insensé.

La reine étoit courageuse, de bon conseil, grande dans l'adiversité; & si le roi eût ajouté à ses vertus une partie du grand caractere de la reine, ou seulement qu'il se fût laissé conduire par elle, il auroit évité l'état d'avilissement où il fut contraint de vivre. Il est des torts, sur-tout pour les princes, que le tems ne peut réparer.

---

# LETTRE XVIII.

Voyageant sans projet, nous revînmes de Constance à Zuric, craignant d'alonger notre route en passant par Appenzell. Je dis nous, & c'est à tort; mon bonheur, comme vous savez, étant de voyager: mais mon gendre, malgré la proscription momentanée de sa compagnie & les malheurs de sa patrie, la chérissoit au point de ne pouvoir s'en éloigner sans un chagrin marqué; & nous nous en serions rapprochés par le chemin le plus court, si les nouvelles que nous y trouvâmes ne l'eussent convaincu du danger qu'il y avoit à y rentrer si tôt. La nécessité de séjourner en Suisse, le décida d'entreprendre le voyage d'Einsidlen, pour y voir la demeure de Notre-

Dame-des-Hermites, madone célebre en Allemagne & dans les cantons catholiques romains.

Nous nous embarquâmes en conséquence sur le lac de Zuric, que nous suivîmes jusqu'à Riclisvil, l'espace de six lieues : il peut en avoir onze dans sa partie la plus longue, sur cinq quarts de lieue au plus de large. Sa profondeur est portée à quatre-vingts toises; mais elle n'est pas par-tout la même. Cette navigation se fit dans une petite barque à voiles, couverte de maniere cependant à nous laisser voir l'horison. Par le plus beau tems du monde, & dans un semblable pays, ce n'étoit pas le moment de s'en priver : ce qui me procura le plus beau spectacle en ce genre, qui ait jamais frappé mes yeux. Le lac est bordé de côteaux couverts de vignes, de quelques champs & d'un grand nombre de villages, dont les maisons sont éparses & tellement multipliées, qu'on ne fait pas cent pas sans en trouver une. A mesure que l'on approche des clochers, elles sont plus resserrées & forment un grouppe autour de la paroisse.

Les bateliers s'étant arrêtés à moitié chemin, me donnerent le tems d'en visiter quelques-unes : elles sont toutes propres, vastes

& commodes, ayant chacune un jardin, un verger & les dépendances néceſſaires pour mener une vie douce & paiſible. La partie la plus élevée des côteaux eſt couverte de bois; de hautes montagnes terminent la vue. Les maiſons de campagne y ſont auſſi très-multipliées.

Étant partis d'aſſez bonne heure, nous eûmes le tems de voir Rapperſchwyl, ville beaucoup trop grande pour ſa population: elle eſt bâtie ſur une langue de terre aſſez élevée, qui s'avance dans le lac de Zuric. Cela ſeul fait l'éloge de ſa poſition. Son territoire, qui peut avoir deux lieues de longueur ſur une de largeur, eſt également fertile en vin & en bled. Ses houillieres feroient précieuſes, ſi le bois y étoit moins commun. On trouve encore dans ſon ſein beaucoup de pierres; pluſieurs carrieres en ſont ouvertes. Malgré ſes avantages, ſa population réunie aux villages qui en dépendent, n'eſt pas portée à plus de cinq mille habitans. Son port, le meilleur du lac, eſt enfermé dans ſes murs.

Elle doit ſon origne à Rodolphe de Rapperſchwyl, ſurnommé le Voyageur. En 1091, ce puiſſant comte, épris de la poſition, s'y

arrêta pour y bâtir une ville, à laquelle il donna son nom : il n'y avoit alors qu'un petit village nommé Endingen. La race de ces comtes s'étant éteinte, elle passa successivement à ceux de Habsboutg & aux ducs d'Autriche : ceux-ci la firent rebâtir, ayant été presqu'anéantie par les habitans de Zuric. Pour parer à l'avenir à de semblables malheurs, elle demanda & obtint la protection des cantons de Berne, de Zuric & de Glaris ; ce qui l'obligea à prendre part dans les guerres des Suisses contre l'Autriche. Elle a son régime particulier, son grand & son petit conseil, un avoyer, & d'autres petits tribunaux. Les affaires susceptibles d'appel se portent à la diete des trois cantons, & même à la diete générale. On a trouvé sur son territoire une grande quantité de médailles d'empereurs Romains, & quelques pierres dont les inscriptions annoncent qu'elle servirent autrefois d'autel aux païens.

La position de cette ville & son château la rendent une des plus fortes de la Suisse. Ses habitans y professent la religion catholique. Le couvent des Capucins est dans une situation ravissante. On montre à l'hôtel-de-ville, des os de baleines d'une dimension

effrayante ; & dans l'églife paroiffiale, deux efcaliers ronds pour monter à l'orgue ; ils font pratiqués chacun dans un fapin qui leur fert de cage.

La vifite que nous fîmes à Rapperfchwyl avoit moins pour objet la ville que le pont : pont fameux, conftruit en bois fur la largeur du lac qui fe rétrécit dans cet endroit, où il a d'ailleurs fi peu de profondeur qu'on y a creufé un canal pour que les bâtimens confidérables puiffent y paffer quand les eaux font baffes. Les ducs d'Autriche le bâtirent ; la ville l'entretient, & en tire un péage : c'eft un ufage établi fur tous les ponts. Il a quarante toifes environ de longueur fur douze pieds de largeur : il eft découvert & n'a point de garde-fous ; fon plancher n'eft pas attaché ; & quand le vent eft impétueux, ce qui arrive quelquefois, il en emporte une partie. On ne peut remédier à cet inconvénient, fans en attirer un plus grand. Le vent, en trouvant des obftacles, entraîneroit les pilotis, & cette perte réelle ne pourroit fe réparer fouvent. Je confeille aux voyageurs de ne point s'y arrêter quand le vent s'éleve.

En revenant fur nos pas, nous débarquâmes de nouveau à Riclifvil, village peu éloigné de

Rapperſchwyl, ſitué ſur l'autre rive. Son aſpect m'étonna : quatre grandes auberges dominent ſur le lac ; celle du Corbeau, où nous deſcendîmes, eſt décorée à l'extérieur, d'un balcon ſaillant qui tourne autour du bâtiment. Le docteur Hotz réſide dans ce village : la confiance qu'il inſpire décide beaucoup de Suiſſes à y venir paſſer la belle ſaiſon, pour ſuivre près de lui ſes ordonnances. Son habitation paroît très-agréable. Ce médecin, ajoutant aux connoiſſances qu'exige ſon état, celle de la phyſique expérimentale, a placé ſur ſa maiſon pluſieurs paratonnerres : ce ſont les premiers que j'ai vus depuis mon ſéjour en Suiſſe.

Nous ne pûmes trouver à Riclifvil, qu'un charriot pour nous conduire à Notre-Dame-des-Hermites. Perſonne n'entendant le françois dans l'auberge, on envoya dans le village chercher un interprete. Bientôt parut un gros homme, qui en s'aſſeyant familiérement près de nous, le chapeau ſur la tête, nous rendit tous les ſervices qui dépendoient de lui : il nous apprit que depuis quarante ans il exerçoit avec ſuccès les fonctions de boucher ; il nous indiqua le fermier qui pourroit nous conduire, fit nos marchés, & nous embarqua

barqua dans notre nouvel équipage, où il nous rangea fur des facs remplis de foin, qui nous fervoient de fieges. Ce fut dans cette voiture que nous prîmes la route de Notre-Dame-des-Hermites.

Ces voitures font les feules qui puiffent paffer dans des chemins étroits, montueux, rapides & fouvent dangereux. Nous fuivîmes quelque tems le lac, & nous apperçûmes à notre gauche l'isle d'Aufnau, formée dans la partie du lac qui appartient au canton de Schwitz : elle dépend des domaines du couvent de Notre-Dame-des-Hermites.

Cette isle eft charmante; elle a une demi-lieue de tour. Nous apperçûmes de loin le tombeau de Hutten, célebre dans le quinzieme fiecle, & par fes malheurs, & par fon goût pour la littérature. Ulric de Hutten, fils de Hermann duc de Souabe, naquit au château de Stekelberg en Franconie, l'an 1488. Il étudia fucceffivement dans les colleges de Cologne, de Fuld, de Francfort. Son goût pour les lettres lui mérita de l'empereur Maximilien la couronne poétique. Si l'on en croit l'auteur du Dictionnaire des grands hommes, il faut conclure qu'elle fe conféroit alors à bon marché; il dit à l'article

d'Ulric de Hutten, *qu'il ne veut point entrer dans des détails sur les insectes de la littérature.* Son meilleur ouvrage fut un panégyrique en vers, d'Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence, dans lequel il joignit celui de toute l'Allemagne. Quoi qu'il en soit de ses talens poétiques, ils suffirent au bonheur de l'auteur, qui se fit peindre plusieurs fois armé, portant une couronne de lauriers. L'électeur de Mayence se l'attacha : il le suivit à la diete d'Augsbourg, où l'on avoit déjà porté inutilement des plaintes contre le duc de Wirtemberg. Hutten, qui n'avoit pu trouver l'occasion de se venger par les armes, de ce duc qui avoit tué dans une forêt son cousin Jean de Hutten, maréchal de la cour, s'associa à la ligue qui fut faite contre ce prince, quand il s'empara de la ville de Reutlingen. On le chassa de ses états, où il ne rentra que quinze ans après.

Luther parut ; & Hutten ayant embrassé trop vivement ses opinions, il commenta indécemment, sans songer aux risques qu'il y avoit à courir, la bulle que Léon X lança contre ce réformateur en 1520. Le pontife lui-même y étoit si cruellement tourné en ridicule, qu'oubliant les principes de la religion

chrétienne sur le pardon des injures, il ordonna à l'électeur de Mayence de lui envoyer Hutten pieds & poings liés. L'électeur le laissa évader : il se refugia dans les Pays-Bas, à la cour de Charles-Quint ; mais sa vie n'y étant point en sûreté, il se retira dans la forteresse d'Edimbourg, qu'il quitta ensuite pour se rendre à Basle.

Dans ses courses il écrivoit vainement à toutes les puissances de prendre sa défense. Erasme, par un motif d'intérêt, quoiqu'il ne mît en-avant que celui de la crainte, refusa de recevoir sa visite à Basle. Il craignoit que « ce fanfaron, (ce sont ses mots) chargé de „ misere & de galle, ne restât chez lui. „ Ce refus engagea entre eux une querelle littéraire assez vive, que sans doute il auroit prolongée, si la mort ne l'eût surpris dans l'isle d'Aufnau, où il s'étoit retiré.

Le genre de sa mort est une nouvelle preuve de l'inconséquence des hommes. Hutten persécuté, errant pour la religion, devoit-il connoître par expérience une maladie sur laquelle il avoit écrit ? Il paroît que ce poëte, d'un tempérament & d'un physique très-foible, allioit à beaucoup de courage, la fierté & l'emportement.

Mais c'eſt aſſez parler de Hutten & de ſes malheurs ; je reprends mon voyage pour arriver à Notre-Dame-des-Hermites, pélerinage auſſi fameux en Suiſſe & en Allemagne que Notre-Dame de Lorette en Italie. Il nous reſtoit quatre lieues à faire ſur des montagnes ſi élevées qu'elles auroient dû nous conduire au royaume de la lune. Hélas ! que n'y ſuis-je arrivée ! je pourrois encore y faire de beaux rêves. O ma patrie ! vous m'avez interdit jusqu'à cette jouiſſance.

Nous voyageâmes ſur les montagnes, à travers des allées de pins, de ſorbiers & de buiſſons d'épine-vinette ; nous n'en ſortions que pour nous enfoncer dans des forêts de ſapins ſi ſombres que l'herbe refuſe d'y croître ; on n'en trouve que ſur les bords des ruiſſeaux. Là, le grémil, la circé, la reine des prés, la ſalicaire & la doronie compoſent, par la variété & la réunion de leurs couleurs, un émail d'autant plus parfait qu'il contraſte avec le verd noir des ſapins qui l'environnent. Je croyois qu'aucun aſpect ne pouvoit plus me frapper, quand nous nous trouvâmes près d'un petit village, ſur un pont ſans arches. Un torrent rouloit à nos pieds. L'horiſon étoit caché par des montagnes couvertes d'arbres verts. A

travers les sentiers, on voyoit de jolies paysannes portant de petits chapeaux ornés de rubans, ramenant leurs troupeaux ; les fenêtres & le chemin en étoient également garnis. Je ne crois pas avoir jamais vu de spectacle à la fois si sauvage & si agréable.

C'est à travers ces chemins variés, que nous arrivâmes à la vallée d'Einsidlen. Elle est étroite, couverte de prairies, entourée de montagnes cultivées, entre lesquelles on en apperçoit de chauves ; plus loin encore on en distingue qui sont couvertes de neige.

Sur les premieres, ainsi que dans la prairie que la riviere de Sill rend fertile, on voit des cabanes de bois sans ordre & distantes les unes des autres, qui dans cette vallée sauvage produisent un merveilleux effet. Le bourg est assez joli ; les maisons bâties en bois, y sont peintes à l'extérieur de différentes couleurs.

Einsidlen & le territoire qui en dépend sont situés dans le canton de Schwitz ; il appartint long-tems aux comtes de Rapperschwyl & de Habsbourg. Le canton de Schwitz & les abbés de Notre-Dame-des-Hermites se le disputerent réciproquement ; de leur côté, les habitans profitoient de la division pour réclamer l'indépendance & la liberté. De

nouveaux différends s'élevoient chaque jour, soit pour les limites du territoire, soit pour les franchises que tous les ambitieux leur refusoient. Quand les empereurs ou les juges arbitres accordoient aux religieux des sentences favorables, le canton de Schwitz, soutenu de ceux d'Uri & d'Underwald, en empêchoient l'exécution. Enfin les ducs d'Autriche, étant devenus protecteurs du monastere, l'aiderent à secouer le joug de ses puissans voisins. Les habitans de Schwitz, sensibles à l'humiliation, marcherent à Einsidlen, pillerent le couvent, & emmenerent en triomphe les religieux qui avoient sollicité la protection des princes auxquels ils s'étoient donnés.

Aussi-tôt Léopold, frere du duc Fréderic d'Autriche, qui disputoit la couronne impériale à Louis de Baviere, assembla une cavalerie nombreuse, dans l'intention de punir les trois cantons de l'acte d'hostilité qu'ils avoient exercé sur un pays dont son frere étoit protecteur : mais le succès ne répondit point à l'entreprise. Léopold, qui ne prévoyoit pas d'obstacle, s'engagea dans un chemin couvert & étroit : quatorze cents hommes mal armés l'attendoient à l'issue du

passage, tandis que cinquante autres, expatriés pour différens délits, n'ayant pu obtenir la faveur, en se mêlant avec leurs concitoyens, de défendre la patrie, résolurent de la sauver seuls. Ils se placerent en conséquence sur une hauteur qui dominoit le défilé : à peine les Autrichiens y furent-ils engagés, qu'ils les écraserent avec des arbres & des rochers qu'ils faisoient rouler sur eux. Ceux qui échapperent à ce premier danger, furent assommés à coups de massues par l'armée confédérée, assez forte alors pour la charger de front. Quinze cents Autrichiens resterent sur le champ de bataille, où l'on ne trouva que quatorze des leurs. Cette victoire, fameuse dans l'histoire de la Suisse, est connue sous le nom de bataille de Morgarten : elle eut lieu dans le douzieme siecle.

Le mauvais succès des Autrichiens rejaillit sur l'abbaye, dont je n'entreprendrai pas de vous écrire toute l'histoire : il vous suffira, je crois, de savoir qu'après plusieurs traités, dont le dernier se conclut en 1645, les différends cesserent. Le canton se réserva la grande jurisdiction & le droit de lever des troupes.

Le prince abbé, souverain de ce petit pays,

y a une justice inférieure, & continue à y percevoir des droits. Le commerce consiste en chapelets & en amulettes; mais il ne faut pas croire qu'il soit indifférent. Cent mille étrangers, qui tous les ans fréquentent le pélerinage, en emportent non-seulement pour eux, mais encore pour leurs parens & leurs amis.

L'abbaye est située en face d'une des extrêmités du bourg, sur le penchant de la colline : ses avenues & sa construction répondent à la noblesse de sa position. On y parvient par une place de forme circulaire, terminée d'un côté par les maisons du bourg, & de l'autre par deux arcades en pierres de taille, d'une belle architecture. Leur couverture est ornée de balustrades séparées à distance égale par trente-deux statues de saints de différente grandeur, mais distribuées avec ordre & symmétrie. Le dessous, rempli de boutiques, sert pendant le jour, de retraite à des marchands de livres pieux, de chapelets, de reliques & d'images de la Vierge.

On voit au milieu de la place une superbe fontaine; sept colonnes de marbre, appuyées sur le bassin, soutiennent un baldaquin qui couvre une statue de la Vierge. L'édifice est

surmonté d'une couronne, le tout d'un fort bon genre. Un conduit placé entre chaque colonne, remplit abondamment les cuvettes qui y correspondent.

Vingt-cinq ou trente marches posées entre les deux galeries, conduisent à une terrasse sur laquelle est bâtie l'abbaye : elle offre une façade considérable ; l'église est située au milieu, dans un pavillon avancé, de forme ronde : deux tours servant de clochers, l'accompagnent. Le reste des bâtimens n'est point séparé ; l'ensemble comprend trente - trois croisées de face ; deux ailes considérables sont placées derriere, ainsi que les jardins. Le tout est terminé par un amphithéâtre de bois de sapins, qui paroît encadrer la maison.

Je ne suis point étonnée de l'effet que ce lieu produit sur les ames foibles & nourries de préjugés. Je n'en connois point, dont la position soit aussi propre au recueillement. Malgré l'affluence des pélerins qui entrent & qui sortent sans cesse de l'église en observant une sorte d'ordre, un silence respectueux regne dans la place & sur la terrasse ; il n'est interrompu que par l'orgue & le chant triste & lent de l'église. Oh ! vous ames tendres, malheureuses & constantes, condamnées à

pleurer l'objet qui vous fut cher, venez le regretter dans les bois d'Einsidlen : tout y nourrira votre douleur ; & l'empreinte de mélancolie que vous y recevrez, subsistera long-tems après avoir quitté ce séjour.

L'égilse est un édifice magnifique, remarquable par la justesse de ses proportions : elle est peut-être un peu trop surchargée de peinture & de sculpture. Sans doute je m'y connois moins que M. Coxe, & je dus à mon ignorance d'avoir examiné avec plaisir quelques tableaux peints à fresque, qui décorent les voûtes, dont il dit beaucoup de mal.

Ce que vraiment on y voit avec peine, ce sont des saints ou des squelettes révêtus pour la forme, d'habits de soldats Romains, mais faits avec des étoffes de brocard, où les franges & les réseaux ne sont point épargnés. Leurs bottines sont en velours de couleur, ainsi que leurs yeux & leur mâchoire inférieure, qu'une rangée de pierres ou de perles fines dessine très-désagréablement : le reste de la figure est couvert de gaze. Ces saints Romains sont très-communs : on en voit dans toutes les chapelles qui sont autour des collatéraux.

Mais revenons au point important; celui

qui attire les voyageurs, c'eſt la chapelle, & non l'égliſe. Cet objet de dévotion, ſi généralement fréquenté par les Allemands & les Helvétiens, eſt ſitué dans la nef à une petite diſtance du portail.

Cette chapelle de forme quarrée offre un morceau d'architecture du meilleur goût : elle eſt bâtie en marbre; le pourtour extérieur eſt décoré de pilaſtres d'ordre corinthien; l'extrêmité ſupérieure de la chapelle, excepté le côté de l'entrée, qui eſt en face de celle de l'égliſe, eſt entourée d'une belle baluſtrade, coupée de diſtance en diſtance par des colonnes ſervant de piédeſtaux à des ſtatues dont la plupart ſont d'albâtre & ſoigneuſement travaillées.

J'eſſayai en vain d'entrer dans l'intérieur de la chapelle; la quantité de monde qu'elle renfermoit, rendit mes efforts inutiles; & l'odeur fade, mêlée d'ail, qui s'en exhaloit, ne m'ayant même pas permis de reſter à la porte, j'emploie, pour vous la faire connoître, le récit qu'en fait l'auteur d'un livre pieux qui ſe vend au bas du temple. J'aurai ſeulement ſoin de l'abréger.

Le ſanctuaire n'a que ſix pieds quarrés : on voit ſur l'autel la fameuſe image de la Vierge,

entourée d'une perſpective de rayons & de nuages dorés. Les murs ſont revêtus de plaques de cuivre auſſi doré, qui contraſtent merveilleuſement avec des buſtes d'argent qui repréſentent S. Meinrad & l'évêque Conrad. On y voit auſſi, ſur un bas-relief d'argent, la dédicace que Jéſus-Chriſt fit de la chapelle. La nef a vingt-trois pieds de longueur ſur treize de largeur : c'eſt où l'on dépoſe les cierges donnés par les cantons catholiques & autres petits pays : il y en a qui peſent juſqu'à quatre-vingt-dix livres : ils ſont les repréſentans des cantons, rangés par ordre, que l'on n'intervertit jamais.

Il y a au milieu de la chapelle cinq lampes d'argent, données ſucceſſivement par des ſouverains.

A l'extérieur de la chapelle, on voit en haut de la porte une plaque d'argent percée circulairement par cinq trous, ſymbole de la main de Dieu : auſſi les pélerins ne manquent-ils pas d'y fourrer leurs doigts, redoublant, pendant le tems qu'ils y reſtent, leur fervente priere.

J'ai vu par la conſtruction extérieure de la chapelle, qu'elle eſt entiérement privée de jour ; elle ne reçoit de lumiere que d'une

lampe suspendue de maniere à éclairer le visage noir de la Vierge. Les fondateurs ont senti que la piété a besoin de recueillement, & que les idées sombres qui assiegent l'homme quand il est privé de la lumiere, tourneroient ici au profit du cagotisme. L'expérience prouve tous les jours en faveur de leur raisonnement.

La chapelle, toute belle qu'elle vous paroît, n'est pas aussi merveilleuse que son origine : c'est d'elle actuellement qu'il faut parler; mais je ne puis y arriver qu'en faisant une courte analyse de la vie de S. Meinrad son premier fondateur; & cette lettre étant déjà bien longue, S. Meinrad, j'espere, ne trouvera pas mauvais que je remette à demain à parler de lui. Ce tems est à peine suffisant pour rassembler les faits importans de sa merveilleuse histoire.

---

## LETTRE XIX.

MEINRAD, issu de la famille des comtes d'Hohenzollern, alliée des maisons de Brandebourg & de Colonna, naquit en Souabe, sous le regne de Charlemagne. Élevé par une

mere pieuse, elle négligea tous les avantages que pouvoient lui procurer à la cour impériale une haute naissance & les heureuses dispositions que son fils devoit à la nature, pour lui donner une éducation toute chrétienne. Il fut envoyé à l'abbaye de Reichenau, située sur le lac de Constance, où son oncle étoit abbé : il y fit, disent plusieurs historiens, des progrès rapides dans les sciences, & sur-tout dans celle de l'Ecriture-sainte. Sa vocation s'accordant avec le vœu de sa famille, il prit l'habit de la maison. Bientôt il acquit une telle réputation, que malgré sa jeunesse, il fut demandé pour remplir dans une autre maison, une chaire de professeur qui venoit de vaquer. L'étude que cet emploi exigeoit, ne pouvant éteindre en lui l'amour de la méditation, il s'embarqua avec un de ses disciples, traversa le lac, & vécut en hermite sur le sommet du mont Etzel, au milieu d'une forêt de sapins, seule production de ce terrein aride. Il s'étoit muni de la permission de ses supérieurs, & de la promesse d'une vieille femme riche & charitable, qui devoit lui fournir les choses nécessaires à sa subsistance.

Notre anachorete vécut là dans une cabane formée par des branches d'arbres entrelacées,

ſans ſonger à la rigueur des ſaiſons, ni aux regrets de ſes freres. La vieille, touchée de la piété d'un ſi beau jeune homme, lui fit conſtruire une chapelle & une cellule ; mais fatigué des différentes viſites que le bruit de ſes vertus lui attiroit, il abandonna ſa retraite, deſcendit de la montagne, ſuivit le cours de la riviere du Sill, & s'arrêta par inſpiration dans la vallée d'Einſidlen, déſerte alors.

Dans le fond de cette affreuſe forêt, inconnu des hommes, tout le monde s'empreſſa de le ſecourir : une abbeſſe lui fit conſtruire, ainſi que la vieille, une cellule & une chapelle. Tout ce que nous avons vu juſqu'ici, eſt croyable : voici le merveilleux qui commence, & je ne l'aime guere que dans les contes de fées, ou dans ceux que M. Galand a traduits avec tant de ſuccès.

Quoi qu'il en ſoit, le diable, jaloux du bonheur de notre ſaint, eſſaya de le troubler, en lui apparoiſſant ſous mille formes hideuſes. Je croyois le diable plus adroit : je le ſuis moins que lui ; mais ſi jamais je veux plaire, j'emploierai d'autres moyens. Les anges vinrent à ſon ſecours, combattirent, & il reſta vainqueur ſans avoir couru de grands riſques. Qui trouvera plus d'un héros à pareil prix.

Meinrad reſta trente-trois ans dans le déſert, qu'il n'auroit pas ſongé à quitter, ſi des voleurs trompés par un récit infidelle, n'euſſent atténté à ſa vie pour s'emparer de ſon prétendu tréſor. Notre ſaint, prévenu par révélation du danger qui le menaçoit, trouva plus ſimple de s'y préparer que de fuir. Pour l'éviter, il ſe munit de tout ce que notre religion a de plus ſacré, du ſaint viatique. Les voleurs virent tout cela par un trou, n'oſerent troubler le ſaint ſacrifice, & ne conſommerent leur crime que quand il fut achevé; car ils n'eurent aucun égard aux repréſentations que leur fit Meinrad pour leur ſalut: à peine l'eurent-ils aſſommé, que le déſert ſe remplit de l'odeur des parfums les plus délicieux; parfums qui ouvrirent, mais trop tard, les yeux aux aſſaſſins. Pour ſe conformer aux ordres du martyr, ils étendirent ſon corps ſur un lit; mais quel fut leur étonnement, de trouver allumés les cierges dont ils voulurent l'entourer! Sans m'arrêter à ce que cette cérémonie peut avoir d'étrange, faite par de pareils gens, dans une ſemblable circonſtance, je dirai qu'effrayés du prodige, ils voulurent fuir pour éviter le châtiment dû à leur crime: mais ce fut en vain; deux corbeaux nourris

par

par Meinrad, s'attacherent à leur pourſuite ; & leur livrant ſans ceſſe de vigoureux combats, ils ne les quitterent que quand les hommes s'en eurent fait juſtice. Les cierges ſi miraculeuſement allumés mirent le feu à la paillaſſe, brûlerent également les habits, ſans que le corps de Meinrad fût endommagé.

Si ces miracles ne ſuffiſent point pour vous convaincre de la ſainteté de Meinrad, ceux qui s'opérerent lors de la translation de ſon corps à l'abbaye de Reichenau, dont il étoit religieux, deviennent inutiles à vous raconter : c'eſt le parti que je prends.

Quarante ans après cet événement qui eut lieu en 863, Bennon, de l'illuſtre maiſon des rois de Bourgogne & chanoine de Straſbourg, vint viſiter le déſert qui étoit toujours en vénération : épris, je ne ſais pourquoi, de ce ſéjour qui tout entier, ſans excepter la chapelle, étoit rempli de brouſſailles, il forma le projet de s'y fixer, ainſi que quelques-uns de ſes compagnons. Avec la permiſſion des comtes de Rapperſchwil, auxquels appartenoit le terrein, il bâtit & fit défricher les champs dont il avoit beſoin pour pourvoir à ſa ſubſiſtance. Des princes, des évêques, des abbeſſes ſe réunirent pour donner au fonda-

tour, des isles, des terres, de l'argent, &c.

Bennon, charmé de ſa retraite, dans laquelle il auroit voulu paſſer ſa vie, fut obligé de céder aux ordres réitérés de l'empereur Henri, qui le nomma en 927, à l'évêché de Metz. Ce peuple revêche, corrompu & abſorbé dans un abyme de vices, conçut pour ſon prélat la haine la plus injuſte. Fatigué de ſes vertus, de ſes remontrances, ne pouvant ſans doute ſupporter le parallele, ſans reſpect pour ſon caractere, au bout de deux ans le vénérable prélat fut chaſſé de ſon ſiege épiſcopal, après qu'on lui eut préalablement arraché les yeux. La corruption des mœurs mene donc à tout! Si ce crime commis au dixieme ſiecle nous étonne, que diront nos neveux, en liſant l'hiſtoire du dix-huitieme!

Trop heureux, en retrouvant ſa ſolitude, de fuir & les hommes & les grandeurs, Bennon vécut parmi ſes freres, qu'il édifia juſqu'au dernier jour de ſa vie. Il vivoit encore quand Evrard, iſſu d'une grande maiſon & prévôt de la cathédrale de Strasbourg, accourut dans le déſert: il employa ſes biens à y bâtir un nouveau monaſtere, dont il fut le premier abbé. Le troiſieme ſe nommoit Grégoire, fils d'un Edouard roi d'Angleterre,

L'empereur Othon le Grand le revêtit lui & ses successeurs, du titre de prince du S. Empire. Jusqu'en 1784, quarante-sept abbés se succéderent. Si vous m'en priez bien fort, je vous enverrai leur histoire: jusques là, je ne ferai aucuns frais pour me la procurer. Il me suffit de savoir que le couvent & l'intérieur de la chapelle ayant été incendiés plusieurs fois, S. Eberhard ayant rebâti le monastere, l'église & la chapelle, pria Conrad, évêque de Constance, de les consacrer. Il y vint, accompagné d'une suite considérable de personnes distinguées, qui assurerent l'authenticité du fait que je vais rapporter.

La nuit du 14 septembre de l'an 948, Conrad & d'autres religieux se préparant par des prieres à la cérémonie du lendemain, virent le Seigneur, revêtu d'une chasuble violette, arriver des cieux pour célebrer l'office divin. Sa suite, très-brillante, étoit composée des quatre évangélistes faisant les fonctions de diacres: les anges portoient des encensoires, & ajoutoient à cette fonction celle de rafraîchir l'air en agitant doucement leurs ailes; ce qui n'empêchoit pas S. Grégoire de faire usage d'un éventail. S. Pierre, S. Augustin & S. Ambroise étoient aussi utilement

occupés, tandis que la Vierge, assise sur l'autel, brillante comme un éclair, s'y reposoit nonchalamment. (L'auteur de cette merveilleuse histoire a oublié de dire qu'elle y faisoit des nœuds.) S. Etienne chanta l'épître, S. Laurent l'évangile; S. Michel présidoit à la musique. (Jugez si elle étoit bonne.) Je ne vous parlerai point de l'étonnement des assistans, ni de celui des personnes à qui cet événement fut conté le lendemain: je vous dirai seulement que quelques-uns persistant à le nier, l'évêque se prêta à faire de nouveau la dédicace; mais à peine avoit-il commencé ses fonctions de diacre, que tous les assistans entendirent: *cessez, cessez, mon frere; Dieu a consacré la chapelle.* Une bulle de Léon VIII confirme cette vraisemblable histoire; & dans ce tems, l'infaillibilité des papes étoit déjà reconnue.

Je ne vous parlerai point des incrédules & des ignorans qui ont voulu réfuter son autorité. M. Wurtwein & M. Guille, dans leur Histoire d'Alsace, osent l'attaquer. Quelle confiance peut-on avoir en de semblables historiens, qui peut-être seroient parvenus à se faire des prosélytes, si de nouvelles bulles, données par différens papes, en répondant à

tout, n'eussent confirmé celle de leurs prédécesseurs ?

Ce miracle, précédé de quelques autres & suivi d'un très-grand nombre, étoit fait pour inspirer en Notre-Dame la plus grande confiance. Bientôt le pélerinage devint célebre ; les présens, les donations redoublerent. L'église est garnie d'*ex-voto* ou offrandes, dont la plupart consistent en mauvais petits tableaux peignant la situation où se trouvoit le mortel affligé avant d'avoir recours à la Vierge. Le trésor est également rempli de tous les dons précieux que la reconnoissance lui adressa : on y voit entr'autres un soleil, où l'or est ce qu'il y a de moins précieux, des bras, des jambes, des enfans entiers en argent, & beaucoup d'amulettes ornées de pierres précieuses. Leur vue m'inspira un goût décidé pour ces saintes bagatelles, & je trouvai étonnant que le zele des voyageurs ne fût pas récompensé par le don de quelques-unes. On nous montra aussi grand nombre d'ornemens destinés à parer la Vierge. Peu de princesses mondaines ont une plus belle garderobe ; plusieurs de ses robes sont brodées en perles fines ; il y en a quelques-unes de fort grosses. On y tient enfermé dans une boîte un petit tableau

de la Vierge par Vanlo. Le nom du peintre, & le soin avec lequel on le conserve, suffisent à son apologie.

Les religieux ignorant le françois, à l'exception du P. Martin, ce fut lui qui nous montra tout ce que le trésor renferme de rare, ou plutôt de riche, dont je me garderai bien de vous faire un plus long détail. Ce jeune pere, joignant à la noblesse de la figure l'usage du monde & la maniere de s'exprimer dans notre langue, qu'on n'attrape guere qu'en vivant parmi nous, je hasardai différentes questions, auxquelles il répondit, en m'apprenant qu'il étoit né dans le Pays-de-Vaud, que son oncle, colonel d'un régiment Suisse à la solde du roi de France, l'avoit fait servir sous ses ordres dès l'enfance. Quoique fort jeune, il étoit à la veille, par un concours heureux d'événemens, d'avoir une compagnie, quand une vocation secrette le décida à tout sacrifier à son salut. Quittant alors le monde & ses trompeuses douceurs, dans lesquelles ce pere étoit plongé, il vint s'enfermer à Notre-Dame-des-Hermites, où une vie douce & uniforme ajoute chaque jour à son bonheur. J'employai jusqu'à la ruse pour lui faire convenir que sa vocation étoit venue

à la ſuite d'un dépit amoureux ; mais il m'aſſura avec tant de vérité que le deſir de travailler à ſon ſalut étoit la ſeule cauſe, que je fus tentée d'y croire, ſur-tout quand il m'eut ajouté que la ſainte Vierge lui apparoiſſoit toutes les nuits, pour le décider à quitter toute eſpece de ſervice, pour ne ſuivre que le ſien.

L'abbaye a une bibliotheque conſidérable, que les femmes ne voient point : c'eſt un beau vaiſſeau ; dans le milieu le plafond poſe ſur quatre colonnes. En vous rappellant l'hiſtoire de Meinrad, vous ne ſerez point étonnée que cette maiſon ait pris un corbeau pour armes.

Le climat d'Einſidlen eſt extrêmement froid. Le ſoleil étoit ſuperbe, le tems calme, & quoiqu'au mois d'août, l'air étoit ſi piquant qu'au lieu de chercher l'ombre, nous étions obligés de la quitter pour nous réchauffer.

En parlant à Zuric, de la cuiſine des Suiſſes, je croyois avoir tout dit ; mais il s'en faut que ce chapitre ſoit épuiſé. Entre pluſieurs plats, dont aucun n'étoit mangeable, j'eſſayai d'un ragoût de pigeons ſi cuits, que leurs membres qui ſe ſéparoient naturellement, traînoient dans une ſauſſe auſſi graſſe

que copieuse ; au lieu de champignons, on y pêchoit des amandes douces & des raisins de Corinthe. Du sel, du poivre, quelques clous de girofle, beaucoup de muscade & un jus de citron exprimé fortement, composoient l'assaisonnement de cette agréable entrée, que par élégance on avoit entourée de croûtes de pain & de bouquets de persil.

A un quart de lieue d'Einsidlen, au pied des montagnes, on trouve un couvent de Bénédictines. L'aspect de cette maison ombragée d'arbres antiques & entiérement isolée, offre aux voyageurs sensibles & malheureux l'image d'une retraite romanesque, qu'aucun d'eux n'aura vue sans desirer de s'y fixer. Que les lieux qui rappellent à la mélancolie ont de charmes pour les hommes qui ont ressenti un véritable attachement!

---

## LETTRE XX.

Nous prîmes à Einsisdlen une voiture semblable à celle qui nous y avoit amenés, pour gagner Schwitz qui en est éloigné de six lieues. Les premieres se firent sur un chemin dont les points de vue étoient peu intéres-

fans : nous descendîmes pendant quatre heures & demie, ayant toujours une roue enrayée & quelquefois deux. Les montagnes ne produisant que des sapins, & les vallées des pâturages & quelques champs de pommes de terre, seule culture qui dans ce climat froid puisse parvenir à sa maturité, l'industrie se borne à élever de nombreux troupeaux de bêtes à cornes, que la prairie nourrit : des feuilles seches leur servent de litiere. Les paysans en général m'ont paru moins riches ; beaucoup d'enfans y demandent l'aumône. En continuant mon voyage, j'ai acquis la certitude que l'on en pouvoit dire autant de tous les cantons catholiques, dont les terres sont moins bien cultivées. Les fêtes dont cette église est surchargée, doit y contribuer ; mais les préjugés y font pis encore : ils sont convaincus que le bonheur de ce monde est incompatible avec celui de l'éternité, & ils regardent la grande aisance dont jouissent leurs voisins, comme la plus sûre preuve de leur perdition.

Je n'ai rien vu d'aussi pittoresque que les paysages des trois dernieres lieues que nous fîmes pour arriver à Schwitz : je n'oublierai jamais qu'en traversant un petit bois de hêtres

dominant ſur une vallée, j'apperçus au bout de la voûte qui nous ombrageoit, des montagnes couvertes de neige, éblouiſſantes par leur blancheur argentée, & que les rayons du ſoleil paroiſſoient faire ſcintiller ; leurs pieds étoient baignés des eaux d'un petit lac entouré de prairies & d'arbres fruitiers. En approchant de Schwitz, j'y ſongeois encore, quand un nouveau ſpectacle plus beau & d'un autre genre attira mes regards. La vallée que nous ſuivions étoit dans l'ombre, le ſoleil ſe couchoit entre deux montagnes, ſes rayons éclairoient leurs cimes couvertes de neige, qu'ils ſembloient vouloir embraſer, par la teinte couleur de feu qu'il leur prêtoit. Au levant, la lune dans ſon plein ſe réfléchiſſoit dans le lac de Waldſtœdterſée, plus connu ſous le nom de lac de Lucerne ou lac des quatre cantons. Des montagnes de rochers, où croiſſent à peine des brouſſailles, des prairies fertiles où paiſſoient de nombreux troupeaux, des vergers cultivés, frais comme le mois de mai ou comme celui de M. de Fontanne, des habitations diſperſées, de jolies filles, des habitans bien vêtus & heureux meubloient & embelliſſoient le payſage. Quel ſpectacle !

Le bourg de Schwitz n'a rien de remarquable que la peinture des voûtes de ſon égliſe & la beauté des vues que l'on ſe procure en gagnant le ſommet des montagnes dont il eſt environné. Ce canton a donné ſon nom au reſte de la Suiſſe, qu'en allemand on nomme *Schweitzerland.* Dans l'origine elle ne renfermoit que ce canton, joint à ceux d'Uri & d'Underwald. Les voyageurs qui n'ont point été juſques là, ne rapportent qu'une idée imparfaite de la Suiſſe.

Ce canton, plus éloigné des frontieres de France & d'Allemagne, n'ayant qu'un bourg pour capitale, n'a introduit chez lui aucune coutume des étrangers, & l'on croit facilement qu'il eſt ce qu'il a toujours été. Les loix ſomptuaires n'y ſont point établies : les mœurs & les coutumes des habitans ont toujours été trop ſimples pour avoir eu beſoin de frein. La bonne-foi, la probité y ſont tellement révérées que l'on trouve dans une vallée de ce canton, des boutiques remplies de choſes à l'uſage des habitans ; une étiquette ſur chaque marchandiſe annonce ſon prix. Sans autre précaution, la boutique reſte ouverte. Le propriétaire vaque à ſes affaires, & retrouve le ſoir ſes marchandiſes, ou l'argent de celles

dont les acheteurs ont fait emplette.

D'après M. Bourrit, cette sécurité n'est pas exclusive à la vallée dont je parle : il assure que dans celle de Bagnes, au bas Valais, les habitans sont dans l'usage de laisser la nuit sur le bord des fontaines le linge & les toiles neuves qu'ils veulent passer à l'eau plusieurs fois.

Le succès qu'eut l'association du canton de Schwitz avec ceux d'Uri & d'Underwald lors de la bataille de Morgarten, leur firent naître le projet d'une alliance perpétuelle : ce fut la premiere que contracterent ces peuples ; il servit ensuite de modele à la confédération helvétique ; c'est à leur union qu'ils dûrent la liberté : elle fut signée dans le bourg de Brunnen au canton de Schwitz, l'an 1319. Différens souverains ayant tenté de les soumettre, plusieurs services rendus aux empereurs, leur valurent des chartres par lesquelles ils les déclaroient peuple libre sous la protection immédiate de l'Empire. En 1240, l'empereur régnant obtint d'eux des secours pour une expédition qu'il vouloit faire en Italie, & leur remit en échange les droits de servitude qu'ils conservoient encore.

Ces peuples simples, mais fiers de leur indépendance, vivoient paisiblement sur la

foi des traités, quand l'empereur Albert, fils de Rodolphe, entreprit de les asservir de nouveau. Les obstacles qu'ils opposerent ne servant qu'à affermir sa volonté, il essaya de lasser leur résistance en disputant les privileges accordés par ses prédécesseurs. Ce moyen manquant encore son effet, il leur donna pour juges, des hommes durs, injustes, auxquels il savoit bien qu'ils ne pourroient obéir ; mais cette opposition qu'il lui plaisoit de nommer révolte, étoit à la fois le prétexte & le signal dont devoit se servir l'empereur pour les soumettre par la force.

Sans doute les baillifs ou gouverneurs auxquels il avoit confié son autorité & ses projets, pour le mieux servir, surpasserent ses ordres. Ce fut à cette époque que celui de Kusnacht, nommé Gessler, donna lieu par la dureté de son administration à la ligue des trois Suisses qui par leur courage délivrerent pour jamais le peuple Helvétique de maîtres imprudens & barbares : en voici le sujet.

Werner, un des hommes les plus considérés du canton de Schwitz, bâtit une maison au village de Stauffach, où il demeuroit. Sans raison, sans prétexte, Gessler la trouvant trop belle, humilia le propriétaire. Wer-

ner irrité, & pour lui, & pour ses compatriotes, de l'arrogance de ce despote subalterne, se ligua avec Arnold de Melchthald d'Undervald & avec Walter Furst du canton d'Uri, pour exterminer à jamais les tyrans de leur pays. Arnold avoit, ainsi que Werner, sa propre cause à venger, le tyran Gessler ayant fait crever les yeux à son pere. Des amis fideles se lierent à eux; ils s'engagerent sous la foi des sermens, & le 13 janvier de l'an 1308, leurs troupes sagement dispersées s'emparerent des gouverneurs & de leurs suppôts, que l'on conduisit hors du territoire sans leur faire souffrir la plus légere insulte: modération admirable, & que des peuples dans un siecle plus éclairé auroient dû suivre pour leur gloire. On exigea seulement d'eux le serment qu'ils ne reviendroient jamais dans le pays, dont ils étoient bannis. Les trois libérateurs, à la tête de leurs amis, défirent un corps de troupes commandé par le comte de Strasberg.

Le gouverneur Gessler, qui laissoit passer peu de jours sans signaler sa puissance par quelque trait ridicule ou barbare, tandis que les trois Suisses fomentoient la révolution, ordonna à Guillaume Tell d'abattre à coups

d'arbalête une pomme ſur la tête de ſon fils unique, âgé de ſix ans. Cette horrible peine lui étoit infligée, dit M. de la Martiniere dans ſon grand Dictionnaire, pour le punir d'avoir refuſé de s'incliner devant une perche plantée ſur le marché d'Altorff, capitale du canton d'Uri, ſur laquelle le tyran avoit placé ſon chapeau. Ce pere malheureux obéit; & quoique hors de lui, quand il fallut ſe ſoumettre à une pareille loi, l'œil égaré, pâle & tremblant de colere & d'effroi, il fut aſſez adroit pour atteindre le but indiqué, ſans toucher un fils chéri, duquel, ſans le plus grand bonheur, il eût tranché les jours. Avant de ſe livrer à la reconnoiſſance qu'il devoit aux dieux, il montra au tyran une ſeconde fleche, en lui diſant: celle-ci étoit pour toi, ſi j'avois eu le malheur de tuer mon fils.

Ce dernier trait de deſpotiſme ſervit à enflammer & à accélérer la vengeance des conjurés. Albert à mains armées alloit ſoumettre les trois cantons, quand il fut aſſaſſiné par ſon neveu Jean de Habsbourg, preſſé de régner. Jean, trouvant un concurant pour la couronne impériale, fut obligé de la diſputer: les cantons alliés profiterent de ce tems de répit pour s'armer & ſe préparer à la dé-

fenſe. Tout paroiſſoit ſe pacifier, quand les prétentions des cantons ſur l'abbaye d'Einſidlen ſous la protection de l'Empire, fournirent à ſes ſouverains un prétexte de ſe venger des Suiſſes. Le ſuccès ne répondit point à l'attente, & la défaite de l'armée commandée par le duc Léopold à Morgarten, aſſura l'indépendance de ce peuple auſſi jaloux de la liberté, qu'il eſt brave, humain, fidele & généreux. Ce ne fut qu'en 1648, lors du traité de paix de Veſtphalie, qu'elle fut reconnue & conſtatée par l'empereur Ferdinand III.

Une ligue contre les Autrichiens les détermina en 1323 à recevoir un gouverneur que leur donna l'empereur Louis, mais dont l'autorité étoit limitée : ce fut le dernier; ils ſe choiſirent depuis parmi eux, des juges de leur goût.

Le gouvernement de Schwitz eſt démocratique, par conſéquent formé par le peuple. La ville eſt diviſée en ſix quartiers : chaque famille eſt attachée à un quartier, dont elle fait partie, quand même elle s'établiroit dans un autre endroit du canton. Les enfans mâles iſſus de ces familles ont droit à l'âge de ſeize ans, d'aſſiſter à l'aſſemblée générale que l'on

convoque

convoque tous les printems dans le bourg d'Ibach à une demi lieue de Schwitz ; il eſt ſituée dans une prairie plantée d'arbres : ceux qui s'y rendent ſont ſeulement armés d'une épée.

Les premieres places de la république civiles & militaires ſont à la nomination du peuple ; c'eſt ordinairement dans le conſeil qu'ils ſont choiſis : il eſt permanent & compoſé de ſoixante membres pris à nombre égal dans chaque quartier. Ce ſont eux qui jugent les affaires criminelles ; ils ſont également chargés de la police & des finances. Une fois l'année, chaque conſeiller en appelle un autre de ſon quartier pour l'aider à juger les cauſes fiſcales, & deux fois l'an le conſeil ſe triple de la même maniere pour donner des inſtructions aux députés des cantons à la diete générale. Les affaires journalieres ſont confiées aux tribunaux ſubalternes qui relevent du premier. Les charges lucratives, dans les cantons où le gouvernement eſt démocratique, étant ſujettes à un impôt au profit du tréſor public, la juſtice ne s'y rend pas gratuitement, comme dans le reſte de la Suiſſe. On reproche même à des baillifs de s'être rendu par fois coupables d'exactions

Le roi de France accorde des ſubſides à

tous les cantons catholiques, que les magiſtrats ne rougiſſent même pas de recevoir. Tout enfant mâle a en naiſſant quatre livres par an, ſix livres à ſeize ans. La progreſſion s'accroît en raiſon des grades.

Les cantons d'Uri & d'Underwald ont le même régime. Tous trois réunis peuvent armer vingt mille hommes : ils renferment, dit-on, quatre-vingt mille habitans.

Le canton de Schwitz a toujours quatre régimens ſur pied.

La religion catholique, qui eſt ſeule profeſſée dans ces cantons, y eſt très-intolérante: ils relevent pour le ſpirituel, de l'évêché de Conſtance. Leurs territoires, couverts de hautes montagnes, ne produiſent guere que des pâturages, mais d'une qualité ſi ſupérieure, que les beſtiaux y ſont les plus beaux du monde. Il s'en fait un grand commerce, dont le produit eſt plus que ſuffiſant pour ſe pourvoir chez l'étranger, des denrées de néceſſité que ne produit point le ſol.

On trouve dans les environs de Schwitz, des bains froids & des eaux ſulfureuſes. L'intérieur de ſes montagnes fournit auſſi aux curieux des empreintes de plantes & de poiſſons ſur des feuilles d'ardoiſe, des cornes

d'ammon minéralifées & des marbres de différentes couleurs.

Dans cette partie des Alpes, l'air eft pur; les hommes y font d'une complexion forte, ardens au travail & bons foldats.

Schwitz a un hôtel-de-ville & un hôpital: à une petite diftance du bourg, il y a un collège pour l'inftruction de la jeuneffe.

---

# LETTRE XXI.

AYANT trouvé à Schwitz trois François de notre fociété, exilés pour la même caufe, qui alloient en Italie, nous y paffâmes quelques momens agréables. Le lendemain, pour gagner Broune, ils firent avec nous une lieue à pieds à travers un fentier tracé dans les vergers. Jamais on ne fit une plus charmante promenade : les arbres étoient couverts de fruits, les prés fleuris; l'odeur qu'ils exhaloient, jointe à la fraîcheur du matin, me parut vivifier, ranimer mon exiftence. Le ciel étoit fuperbe, la nature paifible. Quel tableau raviffant! Mon cœur, depuis longtems oppreffé, y fut encore fenfible.

Pendant cette marche, un fpectacle nou-

veau s'offrit à mes yeux : c'étoit la formation des nuages : je voyois des exhalaifons s'élever, former d'abord un point prefque imperceptible, s'augmenter & tomber en fe difperfant ; bientôt la vapeur fe relevoit, fe raffembloit, groffiffoit & fe précipitoit; ils réfifterent, & ne s'éleverent majeftueufement que quand ils eurent acquis affez de volume pour être en équilibre avec un air plus raréfié. Alors ils fe poferent fur la montagne : le foleil levant leur prêta fes couleurs. Que la nature eft belle, même dans fes plus petits détails !

Arrivés à Broune, nous nous embarquâmes, après avoir déjeûné fur le bord du lac avec des fruits, des œufs frais, de la crême, du beurre; mais quel beurre ! On préparoit pendant ce tems les metz que nous fîmes mettre dans le bateau pour le dîner. L'aubergifte fournit le linge, l'argenterie & la vaiffelle dont on a befoin : les bateliers les rapporterent.

Ces repas faits avec des viandes froides, de bons poiffons, de la falade fraîche, ainfi que des fruits rouges que l'on a en profufion, de jolis vins blancs & des petits pains parfaits, que l'on trouve par-tout en Suiffe,

ſont après ceux que j'ai faits ſur les canaux de Hollande, les plus agréables de ma vie.

Les villes de Lucerne, de Schwitz, d'Uri & d'Underwald ſont connues ſous le nom de Waldſtœdte ou villes foreſtieres, nom qu'elles doivent à la quantité de forêts qui ſe trouvent dans les cantons dont elles ſont capitales.

Le lac autour duquel elles ſont ſituées, ſe nomme dans le pays Waldſtœſter-ſee; il eſt également connu ſous la dénomination de lac des quatre cantons. Sa partie ſupérieure eſt encore connue ſous celle de lac de Lucerne, & l'inférieure porte le nom de la ville de Schwitz. Ce lac paſſe pour un des plus grands de la Suiſſe: les géographes & les voyageurs que j'ai conſultés, n'en fixent point la longueur; l'Encyclopédie ſeulement dit qu'il peut avoir huit lieues ſur deux de largeur: je le crois en tous ſens plus conſidérable. L'endroit où il change de nom eſt facile à reconnoître: les montagnes eſcarpées qui le bordent ſe rapprochant, y rendent le lac très-étroit. De quelque côté que l'on vienne, ce détroit ajoute à la ſcene majeſtueuſe qui va s'ouvrir. En allant vers Schwitz, de hautes montagnes taillées à pic, habillées de forêts,

ſe réfléchiſſent dans les eaux du lac, dans lequel elles s'avancent.

Sur les bords de celles qui ſont moins eſcarpées, on apperçoit quelques cabanes, dont les habitans ne peuvent communiquer avec le reſte du monde qu'à l'aide de bateaux. La partie du lac inférieure, ſituée à l'eſt, appartient au canton d'Uri, & en porte le nom. Elle eſt auſſi étroite que profonde; elle eſt bordée de montagnes déſertes, quelquefois arides juſqu'à leur ſommet, ſur leſquelles on voit beaucoup d'arbres verts. A l'aſpect de ce lieu ſauvage, rempli de beautés à lui, qu'aucun mortel ne ſemble habiter, où le bruit le plus léger ne ſe fait jamais entendre, à moins qu'il ne ſoit produit par les chamois, les daims & les chevreuils qui y ſont très-nombreux, on eſt ſaiſi d'un ſaint reſpect dont on ignore la cauſe, mais que toute ame honnête & ſenſible ſe fera gloire d'éprouver, & que par un doux ſouvenir elle cherchera à prolonger.

Si le lac des quatre cantons eſt le plus attachant pour les amis de la nature, il l'eſt auſſi par les divers monumens qu'il renferme. On trouve près de Kuſnacht, bourg appartenant au canton de Schwitz, ſur la pointe d'un rocher qui s'avance fiérement dans le lac, une chapelle érigée à Guillaume Tell,

à l'endroit où il s'échappa du bateau dans lequel on le menoit prifonnier à Kufnacht, pour le punir de ce que Gefsler nommoit fon intention traîtreffe. L'hiftoire rapporte que le gouverneur voulant être témoin de l'exécution de la fentence qu'il avoit prononcée, s'embarqua dans le bateau où il avoit fait lier Tell. Surpris par une tempête, le gouverneur fit mettre en liberté fon prifonnier qui paffoit pour le plus habil batelier du pays, efpérant éviter par fon adreffe le danger dont il étoit menacé. Effectivement Tell approcha du bord, où il fauta légérement, en repouffant avec le pied le bateau dans le lac. Gefsler, après avoir été long-tems ballotté par les flots, débarqua. Tell en fut averti, fe cacha derriere un buiffon; & lorfque le gouverneur, en fuivant un chemin creux, paffa près de lui, il lui perça le cœur d'une fleche qui le tua fur la place.

Les principaux traits de la vie de Guillaume font peints dans l'intérieur de la chapelle. On regrette que les talens de l'artifte n'aient pas répondu aux vues du fondateur, qui fûrement eût defiré laiffer à la poftérité un monument digne à la fois du héros & de la curiofité des voyageurs.

A quelque diſtance ſur la rive oppoſée ; on apperçoit un petit village que l'on nomme Gruti : c'eſt où Werner, Arnold & Walter formerent le complot de délivrer leur pays ; projet qu'ils ont ſi courageuſement exécuté. Ce trait de la vie des trois libérateurs eſt également conſacré par une chapelle conſtruite ſur une pointe de rocher, de maniere qu'elle paroît ſuſpendue au-deſſus du village : j'ignore ce qu'elle renferme ; je ſais ſeulement que ſon abord n'en paroît pas facile. Nous vîmes de loin Brunnen, dont je vous ai parlé à l'article de Schwitz. Brunnen eſt un gros bourg, beau & bien peuplé, où les députés des cantons catholiques continuent de s'aſſembler.

Nous paſſâmes également au pied de Gerſau, république formée par un bourg qui, avec ſes dépendances conſiſtant en quelques maiſons écartées, peut contenir environ mille habitans : elle a ſon régime particulier ; à ſeize ans tout homme eſt admis à ſes aſſemblées générales. On croira facilement que ſon gouvernement eſt démocratique : c'eſt la miniature de celui de Schwitz. Son conſeil eſt compoſé de neuf perſonnes, doublant & triplant ſelon l'occaſion. Indépendamment du landamman, il y a un gou-

verneur, un tréforier, un chancelier & des juſtices inférieures. Ses productions conſiſtent en bois & en pâturages, & ſon commerce en bétail : on en compte juſqu'à quatre mille têtes. Lucerne leur fournit le bled & autres denrées dont ils ont beſoin. Elle a un traité avec les trois cantons alliés, auxquels elle doit envoyer quelques ſoldats en tems de guerre. Sa poſition la met pour ſon compte à l'abri de ce fléau. Toutes les communications lui étant interdites, excepté celle du lac, elle n'a aucun rapport avec les dix autres cantons, qui peut-être ne la connoiſſent pas. Il faut voyager ſur le lac de Lucerne & faire des queſtions, pour en entendre parler. Ce pays a appartenu à l'Autriche, qui le vendit à une riche famille de Lucerne: les habitans ſe racheterent, les empereurs confirmerent le marché, & ce petit peuple ignoré, indépendant, ſans richeſſes & ſans beſoins, vit ignoré dans ce coin de la terre.

La partie du lac ſupérieure offre le plus beau tableau. En ſortant de ce que j'appelle peut-être improprement détroit, le lac s'étend dans tous les ſens, & offre preſque le coup-d'œil d'une mer. En approchant de Lucerne, il ſe rétrécit un peu; ſes rives ſont habitâ-

bles & couvertes de maiſons de campagne.

Très-près de Lucerne, nous vîmes à notre droite une petite isle inhabitée, ſur laquelle on apperçoit un obéliſque; nous y deſcendîmes, & les inſcriptions du piédeſtal nous apprirent que l'abbé Reynal l'avoit édifié aux quatre libérateurs de la Suiſſe, dont j'ai déjà parlé pluſieurs fois. Ce monument, qui n'a rien de remarquable, eſt un objet de curioſité pour les voyageurs qui ſavent apprécier & les héros & l'homme de lettres qui les a célébrés : auſſi a-t-il reçu un grand nombre de viſites. L'obéliſque des quatre côtés eſt couvert des noms des perſonnes qui ſont abordées dans l'isle. En y gravant le mien, je deſirois qu'un jour mes cendres repoſaſſent dans un ſemblable lieu, & que l'amitié rendît à ma mémoire ce que l'abbé a accordé à la célébrité.

---

## LETTRE XXII.

N'EST-IL pas tems de quitter le lac pour faire notre entrée à Lucerne, où depuis longtems peut-être vous voudriez me ſavoir? Nous y arrivâmes enfin, après avoir admiré

la position : elle eſt bâtie en partie ſur une de ſes rives, & traverſée par la riviere de Ruſs, qui dans cet endroit là ſort du lac.

La ville eſt petite, les rues ſans alignement: malgré cela, elle eſt généralement agréable & ſans bigarrure de couleurs; les maiſons ont de l'apparence; dans le nombre on en diſtingue de belles. L'arſenal renferme une bonne artillerie, & peut armer douze mille hommes. La maiſon qu'occupoient autrefois les Jéſuites, eſt très-conſidérable. Quoique cet ordre ait été diſſous en Suiſſe comme dans les autres états de l'Europe, on leur a permis de finir leur vie dans leur maiſon, où ils ont continué à s'occuper de l'inſtruction de la jeuneſſe. On vante leur égliſe; elle eſt ſurchargée de peinture & d'ornemens. On peut en dire autant de la grande égliſe, où l'on remarque un orgue d'une grandeur extraordinaire. Je vis au milieu de la nef un catafalque, & j'appris qu'à la mort de tous les individus, il eſt d'uſage d'en établir un vingt-quatre heures avant l'enterrement. Le cimetiere, ſitué contre l'égliſe, eſt couvert de tombes, de bas-reliefs & d'épitaphes, érigées à la mémoire d'anciennes familles.

Dans le tréſor de la collégiale, que je

n'ai pas vu, l'on remarque un ſuperbe livre des Evangiles ; on fait également l'éloge du carillon des cloches, dont on aſſure que l'harmonie eſt admirable.

Le ſeul luxe qui m'ait frappé dans mon ſéjour en Suiſſe, eſt en l'honneur des morts. Les cimetieres des villes & villages appartenant aux cantons catholiques, ſont couverts de croix de cuivre fort travaillées & nettoyées de maniere à ce que les plus anciennes ſoient auſſi claires que ſi elles venoient d'être poſées.

Lucerne poſſede deux bibliotheques : l'une eſt gardée à la maiſon des ci-devant Jéſuites; l'autre, & c'eſt la plus conſidérable, appartient aux Capucins. Cette ville, qui ne contient pas plus de trois mille habitans, renferme beaucoup d'autres couvens ; & l'on peut dire, avec plus de raiſon encore, ce que j'ai déjà dit à l'article de Schwitz ſur la négligence des cantons catholiques à tirer parti de leur ſol : les fêtes, les moines, la ſuperſtition & le culte trop répété en ſont les principales cauſes. La pareſſe en eſt une autre : le peuple, qui n'a ni loterie, ni ſpectacle, pour employer ſon ſuperflu, qui eſt ſobre & qui généralement a de quoi vivre, aime mieux payer cher les denrées que de prendre

la peine, de les multiplier: aussi la vie est-elle fort chere à Lucerne. On y trouve un bel hôpital : le trésor du canton est gardé dans une tour située au milieu du lac.

Nous vîmes à l'hôtel-de-ville le portrait d'un géant, fait sur des os trouvés en 1577, sous un antique chêne. D'après le rapport de Félix Plater, fameux anatomiste, on jugea que cet homme devoit avoir eu dix-neuf pieds de haut. Si Plater n'examina point les os avec une loupe, ce géant en valoit bien un autre.

On conserve à Lucerne le cabinet d'histoire naturelle de feu M. Lang, médecin en réputation de cette ville. Ne l'ayant pas vu, je ne sais quel en est le propriétaire actuel.

Je n'ai point vu non plus la fameuse pierre que l'on garde dans une maison particuliere : pierre aussi curieuse par sa couleur, sa forme, que par les cures admirables qu'elle opere, & dont voici l'origine.

Un paysan qui fauchoit un pré, il y a trois cents ans, vit un dragon passer au-dessus de lui. La peur le fit tomber en défaillance. En reprenant ses sens, il apperçut du sang que l'animal avoit répandu, & une pierre placée au milieu de ce sang ; il eut grand soin de la ramasser,

de la dépoſer, & de vanter ſon origine. Le tems & la crédulité ſe chargerent du reſte.

Les ponts qui bordent la ville de Lucerne du côté du lac, & qui ſervent de communication aux deux quartiers pour les gens à pied ſeulement, ſont très-curieux : il y en a deux qui ſont preſqu'à la ſuite l'un de l'autre : le plus conſidérable a près de ſix cents pieds de long, le ſecond plus de trois cents, & le troiſieme cent quatre-vingt. Le premier fait un coude vers le milieu : la partie qui borde la ville eſt bâtie dans la longueur du lac. Ces ponts, couverts d'un toit ouvert des deux côtés & garni de bancs, ſont dans toutes les ſaiſons la promenade à la mode. On y découvre la ville, le lac, les villages, les maiſons de campagne, & les collines fertiles dont il eſt bordé. Des montagnes terminent cette vue : on y diſtingue le mont Pilate, célebre par ſa hauteur au-deſſus du lac, eſtimée ſix mille pieds, & par les contes auxquels ſon nom a donné lieu. Ponce-Pilate, dit-on, ne pouvant ſe conſoler d'avoir condamné Jéſus, vint ſe noyer dans un lac qui ſe trouve ſur ſon ſommet, ſéparé en deux pointes.

Le tems étoit clair, & nous les diſtinguâ-

mes facilement. Il raſſembloit, ainſi que cela lui eſt ordinaire, beaucoup de nuages au-deſſus de ſes deux hautes pyramides. Il paſſe pour conſtant que le mont Pilate eſt habité par les deſcendans de ſoldats Romains qui s'y refugierent après avoir quitté leurs légions.

La promenade des ponts offre encore une galerie de tableaux, mauvais à la vérité, mais utiles par les ſujets qui y ſont traités. A diſtance égale, mais fort courte, on trouve à travers les ponts, des tableaux faits pour la place : ils ſont coupés en triangles : c'eſt la forme du toit, qui ſe réunit dans le milieu à ſa partie la plus élevée, & tombe en s'élargiſſant des deux côtés. Les tableaux étant adoſſés, ſoit qu'on aille ou qu'on vienne, on en a toujours en face. L'ancien teſtament, l'hiſtoire de la Suiſſe & une danſe des morts ſont les ſujets qu'on y a traités. La danſe des morts, placée ſur le troiſieme pont, eſt, dans le nombre de ces mauvaiſes peintures, ce qu'il y a de plus ſupportable. Ces tableaux ayant pour ſujet le triomphe de la mort, doivent leur origine à la peſte qui vint à pluſieurs repriſes d'Italie, en Allemagne & en Suiſſe.

Le peuple injuſte & ſuperſtitieux accuſa les Juifs d'avoir attiré ſur lui ce fléau qui eut

lieu pour la derniere fois en 1348 ; il les persécuta, les chassa, & s'empara du commerce qui étoit tout entier entre leurs mains. C'est depuis cette époque qu'ils ne sont soufferts dans aucun canton de la Suisse. Ne pourroit-on pas supposer que le voile religieux qui servit de prétexte à la persécution & à l'expulsion des Juifs, cachoit un autre motif? Les Suisses, en chassant ce peuple industrieux, vouloient peut-être faire le commerce par eux-mêmes: seul moyen de se procurer l'aisance dont ils manquoient.

La composition de ces tableaux est remplie de feu & d'imagination. Quelque mauvais qu'eussent été les artistes employés à ce genre de décoration, il seroit à desirer qu'on l'eût mis en usage par-tout: en fait d'instruction, rien ne frappe autant le peuple & les enfans que les images. D'ailleurs, ce que l'on a tous les jours sous les yeux, s'oublie difficilement; & l'expérience apprend que ce que l'on a su le mieux, s'efface insensiblement, quand on cesse de s'en occuper. De telles écoles ont toujours un but patriotique, dont les républiques sont seules capables.

Avant de quitter l'auberge, nous avions envoyé demander au général Pfyffer la permission

miſſion de voir ſon cabinet; mais il étoit déjà ſorti. Tandis que nous nous promenions ſur les ponts, un petit bateau s'arrêta devant nous; il en ſortit un vieillard décoré du cordon rouge, qui prit le même chemin que nous. Me rappellant que le général Pfyffer avoit été lieutenant-général des armées du roi de France, il me fut facile de deviner que c'étoit lui. Je l'abordai, je lui fis part de mes deſirs, & avec des graces françoiſes jointes à la politeſſe ſuiſſe, ce qui forme un enſemble précieux, il s'empreſſa de les ſatisfaire.

Je vis avec le plus grand plaiſir le plan d'une partie de la Suiſſe, exécuté en relief: ſoixante lieues y ſont réduites ſur une ſurface de douze pieds de long, ſur dix environ de large. Ce plan, chef-d'œuvre dans ſon genre, eſt fait avec tant d'exactitude, qu'à travers d'immenſes forêts on y retrouve juſqu'à un bouquet d'arbres, ou une cabane iſolée: les forêts de pins s'y diſtinguent des autres par un verd plus noir; les rivieres ſont marquées par de la chenille; les routes, par des ſoies; les lacs, avec de petits morceaux de glace; le tout poſé ſur une eſpece de maſtic de couleur verdâtre. Ayant lui-même levé les plans, meſuré les hauteurs, ce que cet ouvrage lui a coûté de

peines ne se conçoit pas. Malgré son âge avancé, il conserve l'espoir d'achever son entreprise. Il est trop curieux, & l'auteur trop intéressant, pour que les personnes qui connoissent l'un & l'autre, ne fassent pas des vœux sinceres pour que les destins lui en accordent le tems.

Le général Pfyffer paroît avoir soixante ans : une belle figure, de l'esprit, des talens, le rendirent quelque tems à la cour de France, rival du baron de Bésenval. Il avoue lui-même que, n'étant pas né courtisan, il n'aspiroit qu'au moment de quitter un pays si différent de celui qui l'avoit vu naître, & où le goût de l'intrigue, si fort à la mode, ne le gagnoit pas. Le baron, animé de l'esprit contraire, en secondant les vues de son compatriote qui soupiroit après une retraite avantageuse, en la lui procurant, s'attacha par la reconnoissance un homme dont la présence l'inquiétoit. Je me garde bien de répondre de la vérité de cette anecdote que l'on m'a contée à Berne.

Après avoir remercié le général, je m'apprêtai à en prendre congé, quand il s'offrit avec tant d'instances de nous accompagner dans la ville & aux promenades, qu'il eût été mal-honnête de le refuser.

Je reconnus sa politesse, en ramenant souvent la conversation sur la France & sur le roi, auquel il me parut fort attaché. Nous regrettâmes que le désordre des finances n'eût pu se réparer sans changer la forme du gouvernement, sans avilir l'autorité du monarque, sans la changer de mains, sans la confier à autant de despotes qu'il se trouvera d'intrigans dans toutes les provinces de ce beau royaume. Je lui appris les cabales, les ruses qui avoient eu lieu dans toutes les élections lors de la nomination des députés aux états généraux: je lui en nommai qui, quoique sans talens, avoient réuni les voix; les différens partis ne pouvant l'emporter pour faire élire leur chef, avoient choisi des représentans nuls. Hélas! ceux-ci du moins ne nous feront pas de mal. Ces frénétiques de la liberté conviendroient, s'ils étoient vrais, qu'ils abandonnent l'honneur & le parti de la raison au desir de briller. A ce premier motif se joignit encore celui de venger sur le premier des ordres quelques querelles ou humiliations particulieres. Qui ne sait pas que le Mirabeau, justement apprécié, persuadé qu'il ne seroit jamais député de la noblesse de Provence sa patrie, sans respect pour son rang,

pour ſes aïeux, abjura ſes titres, & prit dans la ville d'Aix une boutique de marchand de draps qu'il détailla lui-même? Cette ruſe, employée dans un moment de fermentation, éblouit le peuple : il ne vit pas que l'homme qui ſe dégrade, qui ſacrifie ſon roi, ſes égaux à ſa vengeance, eſt un lâche qui deviendra tyran ſi ſon parti triomphe.

Voici quelques anecdotes de ſa vie, que j'ai raſſemblées avec ſoin. J'eſpere que vous ne ſerez pas fâchée de les trouver ici.

En 1769, tems où la France faiſoit la guerre à la Corſe que l'on vouloit ſoumettre, le comte de Mirabeau fut envoyé dans cette isle au baron de Viomeſnil, colonel de la légion de Lorraine. Il fit, en qualité de ſous-lieutenant, la campagne à pied; punition que ſon pere lui avoit infligée pour quelques premieres ſottiſes: mais ce caractere altier, vil, bas & intrigant, n'étoit pas ſuſceptible de correction. Ses camarades, auſſi mécontens de ſa conduite crapuleuſe, de ſes mauvaiſes habitudes & des menſonges groſſiers par leſquels il ne rougiſſoit pas de ſe juſtifier, que de ſon humeur contradictoire & repouſſante, le prirent tellement à tic, que leurs momens de loiſir étoient em-

ployés à lui faire fondre la cloche & à lui donner la bascule avec la semelle de leurs souliers.

Ce fut au retour de cette guerre, où il acquit tant de gloire, que ce composé monstrueux d'éloquence & d'intrigues, de talens & de vices, ( ainsi que vient de le peindre l'auteur d'une petite brochure dont le titre, *Domine salvum fac regem*, la rend précieuse ), fut enfermé pour de nouveaux exploits au château de Joux. Là, il fit usage de son éloquence pour obtenir du commandant la permission d'aller à Pontarlier, petite ville de Franche-Comté, près de laquelle le château de Joux est situé.

Ce fut là qu'il fit connoissance avec Mad. de Monnier, femme de l'ancien premier président de la chambre des comptes de Dôle, qui s'étoit retiré dans cette ville après la suppression de sa compagnie. Mad. de Monnier étoit riche & sensible; il n'en falloit pas tant pour enflammer un intrigant; le premier motif suffisoit: aussi parvint-il en peu de tems à son but. Aussi-tôt qu'il fut sûr du cœur de l'héroïne, dont la suite prouvera qu'il faisoit peu de cas, il parla de sa liberté, & des moyens de se la procurer, sans renoncer tout

tefois à l'objet de son amour. Un enlevement parut tout simple ; la proximité des frontieres le favorisoit, & une cassette renfermant trente mille livres, dont il étoit facile de débarrasser le mari, levoit d'ailleurs toutes difficultés. L'entreprise fut exécutée aussi-tôt que résolue, & le nouveau Paris enleva son Hélene, qu'il conduisit en Suisse, & de là en Hollande, où le berger plus cupide que courtois la quitta sans prendre congé, la laissant en proie aux remords & à la misere qu'un nouvel être, fruit de leurs amours, alloit bientôt partager. Ces sortes de héros exécutent sans scrupule des projets auxquels des ames vulgaires, mais honnêtes, ne songeroient pas sans se croire coupables.

Sur la plainte du premier président, le procès s'instruisit au bailliage de Pontarlier, & le fier paladin fut condamné par défaut à perdre la tête.

Mirabeau, informé de la sentence qui menaçoit des jours si précieux pour lui, se rendit dans les prisons de Pontarlier pour y purger la contumace, au moment où M. de Monnier, instruit que Mad. la premiere présidente venoit de donner le jour à un enfant qui pourroit après lui réclamer une succes-

fion à laquelle il n'avoit aucun droit, faifoit encore retentir dans les tribunaux le nom du perfide, il vouloit ftatuer de fon vivant l'exiftence du petit infortuné, dont les deftins trancherent les jours, très-heureufement pour fon pere, dont l'affaire prenoit une mauvaife tournure au parlement de Befançon. Les gens d'affaires, employés par Mirabeau, lui firent fentir le rifque d'une nouvelle fentence, & la néceffité de tranfiger.

M. de Monnier, appaifé par la mort de l'enfant & foible dans fes réfolutions & dans fa vengeance, comme le font prefque tous les vieillards, fe prêta à la tranfaction, qui fut homologuée fur les conclufions des gens du roi, fans infliger d'autre peine aux coupables que la détention de Mad. de Monnier, qui fut obligée de fe rendre dans un couvent d'où elle ne pouvoit fortir qu'un an après la mort de fon mari : condition qui fut fidélement exécutée.

Mirabeau raffuré fur fa vie, fe hâta de quitter une province dont le parlement favoit juger les hommes malgré leur rang : voilà le fujet de la haine qu'il leur porte. Dans fa précipitation il oublia de payer fon procureur & fon avocat ; peut-être eft-ce par

esprit de justice ; il sentit que les défenseurs d'une pareille cause ne méritoient aucun salaire. Son avocat, homme d'esprit, & dont la réputation est intacte, conviendroit qu'il a eu raison, si la prudence ne l'empêchoit de s'expliquer ; il conviendroit encore qu'il regrette moins le fruit de ses travaux que d'avoir employé sa plume & son éloquence à le sauver du supplice : supplice qui, s'il eût été exécuté, auroit sauvé à la France une partie des maux auxquels elle est livrée.

C'est Mirabeau, souillé par ces procédures, qui s'éleve contre la magistrature, qui à la vérité a jugé en faveur de sa femme dans un procès en séparation qu'elle eut contre lui : séparation à laquelle il ne vouloit pas consentir, mais que ces tribunaux ne pouvoient refuser, d'après la connoissance des procédés qu'il avoit eus pour elle.

C'est Mirabeau qui, après avoir longtems, mais justement, gémi dans des prisons d'état, ose s'élever contre ce frein sans lequel des peres ne pourroient sauver leur fortune qu'aux dépens de l'honneur de leurs enfans.

C'est Mirabeau qui, après avoir prêté sa plume à son pere & à sa mere pour faire des libelles l'un contre l'autre dans un procès qu'ils

avoient ensemble (ouvrages atroces, qu'il leur vendoit chérement). C'est lui qui, après avoir publié les mémoires secrets de la cour de Berlin, (libelle infernal qui devoit attirer à l'auteur le sort de sa production, qu'un arrêt du parlement condamna à être brûlé par les mains du bourreau). C'est lui, dis-je, qui ose solliciter la liberté de la presse. Quel ouvrage nous réserve-t-il donc encore? Mais c'en est assez : ce que je pourrois ajouter n'apprendroit plus rien, il n'en falloit pas tant pour le connoître.

Le général convint avec moi que, sous un roi bon qui assemble sa nation pour la rendre plus heureuse, cette nation reconnoissante, loin d'ébranler le trône, devoit par de sages décrets, l'affermir encore.

Le roi, lui dis-je, & il le savoit déjà, ne conserve plus qu'un nom sans puissance. La noblesse qui environnoit le trône, & qui y répandoit tout son éclat, est proscrite, ruinée, avilie, errante ; la capitale est déserte ; le commerce est perdu ; les arts sont anéantis, & le peuple n'est pas plus heureux. Si les nouveaux législateurs n'eussent été animés que du bien public, ils n'eussent pas perdu de vue que la monarchie subsiste depuis près de

quatorze fiecles ; que le régime par lequel on gouverne huit millions d'hommes, ne peut convenir à vingt-cinq millions ; que le fite eft différent ; que l'exemple de nos voifins devoit fervir à corriger les abus fans innover. Ils n'auroient pas oublié que le luxe eft l'ame du commerce, des manufactures ; que dans un grand état il fait vivre la moitié des habitans, & qu'en privant de leur fuperflu, fans enrichir les autres, ceux qui l'employoient au bonheur commun, c'eft plonger amis & ennemis dans l'abyme. Semblable à Eroftrate, qui voulant s'immortalifer, peu délicat fur le choix des moyens, brûla le fameux temple de Diane à Ephefe : il réuffit, fon nom ne fera jamais oublié ; mais le temple eft détruit !

Que cette difgreffion, où je me fuis laiffé emporter fans le vouloir, fans y fonger, foit le garant de mon attachement pour mes maîtres légitimes. Puiffe mon dévouement être connu d'eux ! Ils y feroient fenfibles ; dans le malheur on fait apprécier les cœurs fideles. Cette profeffion de foi, qui dans ce moment où l'infubordination eft au comble, peut n'être pas fans danger, ne fera point effacée. Je veux apprendre à ceux qui pourront s'en formalifer, qu'il me feroit plus facile de ceffer

de vivre que de renoncer à l'amour de mon maître & des princes de ſon ſang. Jeunes, diſſipés, ſans doute ils ont eu des torts; mais ce ſont ceux de la nation, c'eſt elle qui les leur a communiqués: eſt-ce à elle à les en punir? Elle apprendra, mais trop tard, que ces nouveaux législateurs ne ſont pas plus parfaits; & le diſcrédit dans lequel elle ſera tombée, le mépris de ſes voiſins, le manque de reſſources, les guerres inteſtines que mille ambitieux lui ſuggéreront, jointes au brigandage où la miſere conduit naturellement les hommes, lui feront regretter le monarque de qui elle dépendoit, & maudire les forcenés qui, ſous un appas trompeur, les ont écraſés; en détruiſant l'édifice à l'ombre duquel elle a repoſé ſi long-tems.

La promenade de Lucerne eſt formée par une double rangée d'arbres qui ſe prolongent fort avant dans la campagne; ce qui la rend à la fois champêtre & pittoreſque. Quoiqu'il fît beau, la promenade n'étoit pas meublée: j'appris du général, que la nobleſſe, qui eſt nombreuſe, ſe raſſembloit les jours de fêtes & les mardis après midi à l'hotel-de-ville, où les dames & les demoiſelles, chacune à leur tour, faiſoient les honneurs & les frais

de l'assemblée : ces derniers consistent en bois, lumiere & cartes : il n'est point d'usage en Suisse que les joueurs les paient ; c'est un petit objet, les deux jeux coûtent trois ou quatre sols. L'été on y donne peu à manger ; mais les hivers se passent en bals, repas & parties de traîneaux. Les jeunes femmes chez nous animent la société : ici, ce sont les demoiselles ; elles jouissent de leur liberté, mais sans en abuser. Il est très-ordinaire qu'un homme vienne frapper à la porte du pere, demande à sa fille si elle veut se promener, & qu'ils sortent ensemble sans permission, & sans que personne y trouve à redire. Dans les personnes du commun, malgré la religion presque superstitieuse qui regne dans les cantons catholiques, la liberté sur ce point y est portée encore plus loin.

Les veillées y sont en usage, & l'on appelle veiller, quand après souper, un amoureux entre dans la chambre de sa maîtresse, reste tête à tête avec elle aussi long-tems que cela lui convient, sans que personne ait rien à dire tant qu'il ne se déshabille point. Si les parens se trouvent sur le passage de l'amant lorsqu'il se rend à ces rendez-vous nocturnes, ils se retournent pour n'avoir pas l'air

de le voir passer. Quel est l'homme pervers qui ne croiroit pas que cet usage doit entraîner les plus grands abus ? eh bien, il se trompe : rien n'est aussi rare ; la foi du mariage précede toujours les engagemens ; & si l'amant y manquoit, le blâme seul retomberoit sur lui ; & ses camarades, par des avanies répétées, s'en feroient justice. Ce peuple est sans doute persuadé que, si les hommes font les loix, c'est aussi à eux à les suivre. Il ne condamne point à l'opprobre un être foible qu'un autre plus fort aura séduit & trompé

Tandis que le général m'instruisoit de coutumes si différentes des nôtres, j'apperçus trois enfans à quelque distance de nous, auxquels il faisoit des signes. Dans l'éloignement ils me parurent jolis, & je les louai ; jamais je ne fus mieux inspirée : mes éloges m'acquitterent des politesses du général. Comme ils ne pouvoient être suspects, le vieillard attendri se hâta d'appeller ses petits-enfans qui, trop timides, résisterent à ses instances : ma boîte à bonbons eut plus d'empire. L'ainé pouvoit avoir dix ans, & le dernier six. Étonnée de les voir si loin de la ville sans gouvernante ou précepteur, je risquai de demander au général si Mad. sa fille occupoit une des

maisons de campagne que j'appercevois : il devina le motif de ma question, & me répondit que les enfans de tous états, aussi-tôt qu'ils savoient marcher, étoient sans surveillans dans leurs momens de récréation : ils se promenent sur le lac : ils suivent ses bords : les ainés protegent les petits, & jamais il n'arrive d'accidens. Malgré l'éloquence du général, cette sécurité ne me gagnera pas.

Le petit nombre de dames que je rencontrai, soit dans la ville, soit à la promenade, étant coëffées & habillées à la françoise, je fis part de mon étonnement à ce sujet au général : il me repondit qu'après de longues délibérations pour savoir si on laisseroit introduire nos modes, que le desir des femmes avoit prévalu.

Mais c'est assez parler de la ville & de ses usages, ma premiere lettre vous entretiendra de son origine & de sa constitution. Trouvez bon que j'en reste là pour aujourd'hui.

---

## LETTRE XXIII.

Le canton de Lucerne peut avoir dix lieues de longueur sur autant de largeur. Sa popu-

lation, que l'on porte à cent mille ames, doit être fort exagérée. D'après le ſentiment réuni des hiſtoriens, on eſt fondé à croire qu'elle tire ſon nom d'une vieille tour, près de laquelle eſt bâti l'un de ces ponts. Dans l'origine elle ſervoit de phare; aujourd'hui l'on y renferme le tréſor de la république.

Son origine eſt ignorée : ſa poſition fait qu'on la rapporte, ainſi que celle des villes de Schaffouſe & de Zuric, à un établiſſement de pêcheurs & de bateliers. Elle dut ſon accroiſſement à une maiſon de Bénédictins, fondée dans le ſixieme ſiecle, qui dépendit des abbés de Murbach en Alſace, juſqu'en 1455, époque où elle fut convertie en chapitre régulier : la ville étoit également ſoumiſe à leur juriſdiction. Malgré la foi des traités entre l'abbé & la bourgeoiſie, il aliéna à l'empereur Rodolphe ſes droits ſur le pays, ſans le conſentement des habitans. Ceux-ci s'y refuſerent; Albert fils de Rodolphe voulut les ſoumettre; nous avons vu à l'article de Schwitz, quel fut le ſuccès de ſes entrepriſes tyranniques ſur une partie de la Suiſſe.

Le canton de Lucerne entra dans la ligue pour l'expulſion des baillifs Autrichiens : ils s'y aſſocierent également lors de la bataille

de Morgarten : ce fut l'origine de leur confédération. En vain les Autrichiens voulurent s'oppofer aux progrès de la ligue ; ils perdirent jufqu'au droit qu'ils s'étoient réfervé dans un traité particulier ; les Lucernois firent même quelque conquête fur les vaffaux de cette maifon.

En 1386, les ducs irrités voulurent, en frappant des coups décififs, fe venger d'un peuple rebelle. Le duc Léopold pénétra dans le canton à la tête d'une armée nombreufe : les Suiffes lui livrerent une bataille près de Sempach, où ils firent des efforts de valeur inimaginables. Arnold de Winkelried, déjà fi célebre, y acquit une gloire immortelle : ce nouveau Decius, par un dévouement volontaire, fe facrifia pour la patrie, en fe précipitant au milieu d'un bataillon quarré, formé par les ennemis, que les Suiffes ne pouvoient divifer. Arnold ferra vigoureufement toutes les piques que fes bras purent embraffer ; les Suiffes le fuivirent, la phalange s'ouvrit, & les Impériaux, bien fupérieurs en nombre, furent défaits.

Léopold, ne voulant point furvivre à une déroute qu'il nommoit ignominieufe, fe mêla parmi les ennemis, & mourut les armes à la main.

main. Son armure eſt précieuſement conſervée dans l'arſenal de Lucerne : on voit à côté, un volume conſidérable de cordes qui devoient ſervir, dit le concierge ; à lier tous les habitans de Lucerne. Pour être cru ; il ne devoit parler que des chefs : combien de gens qui ; comme le concierge, ne raiſonnent point, croient, en exagérant les événemens, leur donner de la conſiſtance, & par un faux calcul détruiſent tout ce qu'ils peuvent avoir de vraiſemblable !

C'eſt à cette derniere victoire que Lucerne dut ſon entiere indépendance : le traité en fut ſigné en 1389. Depuis il n'a eu à ſe défendre que contre les ennemis communs des treize cantons. Son gouvernement ariſtocraque a excité quelque fermentation dans ſon ſein : des citoyens turbulens, aidés des habitans de la campagne, ſe ſont ſoulevés contre les chefs de l'état, auxquels ils vouloient faire adopter le gouvernement démocratique. Ces troubles ſe renouvellerent à différentes fois. En 1652 ils redoublerent ; les rebelles furent déſarmés, les plus coupables perdirent la vie, & ces juſtes châtimens ramenerent la tranquillité jusqu'en 1764, où de nouveaux conſpirateurs alarmerent l'état,

Mais les cantons de Berne, de Zuric, de Fribourg & de Soleure, tous également aristocratiques, & ayant avec celui de Lucerne un traité de garantie pour défendre leur commune constitution, armerent & vinrent au secours de Lucerne. Les rebelles furent bientôt soumis. Depuis ce dernier événement, la ville entretient cent cinquante hommes de garde, pour arrêter dans leur naissance toutes especes de fermentations.

Les deux premieres places de l'état sont celles d'avoyers : ils se relevent réciproquement, pour présider le sénat & le grand-conseil, tous les six mois. Ces places sont à vie, nommées par le conseil suprême : ceux qui les remplissent sont pris dans le sénat. Le doyen des conseillers dans chaque semestre se nomme lieutenant d'avoyer, & le remplace dans le besoin. Les autres places distinguées sont celles de trésoriers & de bannerets ou porte-bannieres. Le grand-conseil est composé de soixante-quatre membres, le petit de trente-six : ces cent membres forment le conseil suprême. Pour y entretenir la paix, on y admet quelques familles bourgeoises ; mais elles sont en petit nombre. En cas de guerre, d'échange, d'imposition, ou de nou-

velles alliances, le gouvernement ne peut rien conclure sans le consentement du peuple.

Le sénat ou conseil des trente-six est partagé en deux, exerçant alternativement : on les distingue par division d'été & division d'hiver; ils entrent en fonctions après les deux solstices, & jugent définitivement les affaires courantes, celles de police & de finance : en cas d'affaires criminelles, la sentence doit être confirmée & prononcée par le conseil souverain : on peut de même en appeller pour les affaires civiles. C'est à lui qu'est confié le pouvoir exécutif ; c'est lui qui choisit ses membres ; les places sont à vie, & pour l'ordinaire héréditaires. Il nomme aussi aux cures & bénéfices ; objet important, le clergé possédant dans ce canton la plus grande partie des revenus. Il y a des cures qui rapportent annuellement jusqu'à vingt mille livres.

Le conseil souverain, ne s'assemble que dans les cas d'appel, ou d'affaires extraordinaires ; & les membres du sénat, qui ne sont point en exercice, ne sont pas dispensés de s'y trouver. A chaque semestre, le grand-conseil prête serment à l'hôtel-de-ville, & les dix-huit sénateurs entrent en fonctions à

l'église. Les citoyens s'y trouvent & prêtent à leur tour serment de fidélité au gouvernement.

On peut prétendre aux charges de la république, quand on est né dans le canton, ou que l'on est attaché à son service. Le grade de sénateur est un titre de noblesse, que l'on reconnoît à Malthe. A vingt ans on peut entrer en charge; la raison sans doute est précoce dans ce pays.

Les citoyens de Lucerne sont partagés en plusieurs tribus, & le canton en quinze bailliages, dont trois baillifs seulement sont tenus à résidence.

Cinq régimens d'infanterie de six cents hommes chacun, trois compagnies de dragons & cinq d'artillerie composent les forces militaires du canton, qui malgré les efforts des réformateurs, est resté fidele à la religion romaine. Il tient le premier rang parmi les dietes particulieres des cantons catholiques. C'est à Lucerne que les députés s'assemblent tous les ans pour régler les affaires de religion: le nonce du pape y fait sa résidence. Le canton fait partie de l'évêché de Constance.

Willisau & Sempach sont, après Lucerne, les villes les plus considérables du canton;

la première eſt ſituée dans une vallée fertile : la ſeconde, célebre par la défaite de Léopold duc d'Autriche & de ſon armée, jouit en mémoire de cet événement, de grands privileges que la capitale lui conſerve. Elle eſt près du petit lac de Surſée ou de Sempach, renommé pour la délicateſſe de ſon poiſſon.

Malgré la poſition de Lucerne, la ville n'a point de commerce à elle : ſes manufactures ſe réduiſent aux filatures de ſoie & de coton. C'eſt particuliérement à elle que l'on doit appliquer ce que j'ai déjà dit des cantons catholiques, ſes habitans ne ſont point induſtrieux; malgré cela, ils vivent dans l'aiſance, preuve ſans replique de la douceur du gouvernement. Quelques particuliers s'y enrichiſſent par le commerce de commiſſion : les marchandiſes venant d'Italie & allant du côté de Basle, paſſent à Lucerne. On y néglige également les ſciences & les arts. Les ſubſtitutions pour les ainés de famille y ſont en uſage. Le ſervice étranger leur offre une reſſource : celle des cadets ſe trouve dans les bénéfices eccléſiaſtiques.

Les revenus de la république ſont peu conſidérables : ils conſiſtent en partie, ainſi que ceux des ſeigneurs particuliers, en péa-

ges des ponts & des chemins qui se trouvent sur leurs terres, & dans les dixmes qui se paient à un baillif à la nomination du seigneur, & avec lequel il partage.

Une partie du canton est montueuse & ne produit que des bois & des pâturages. L'autre, fertile en grains, en fourniroit assez pour ses propres consommateurs, si les montagnards des cantons voisins ne venoient s'approvisionner au marché de Lucerne. Le gouvernement est obligé d'en faire venir de l'étranger. L'Alsace & le marquisat de Baden lui vendent leurs vins; on n'en cultive point sur son territoire: le sel lui vient de France & de Baviere.

---

## LETTRE XXIV.

SELON notre usage, qui doit être aussi celui de tous les voyageurs, nous rentrions, le soir de notre séjour à Lucerne, à l'auberge à l'heure du souper, bien fatigués d'avoir vu ce qui mérite & souvent même ce qui ne mérite pas la curiosité. A peine étois-je à table, qu'après avoir demandé plusieurs fois & avec impatience la gazette de Berne, le seul papier pu-

blic que l'on trouve dans les auberges, le maître me l'apporta. Pressée de savoir des nouvelles de ma patrie, sans même attendre la fin du souper, je jetai les yeux sur l'article de France. Que l'on juge du sentiment d'horreur que je dûs ressentir en lisant.

« Paris, le 24 juillet.

„ M. Foulon, arrêté à Viry, château à „ quelques lieues d'ici, fut pendu hier à la „ Greve par le peuple : sa tête, portée au haut „ d'une pique, fut promenée dans Paris, & „ son corps nu traîné dans les ruisseaux.

„ M. Berthier, son gendre, arriva à huit „ heures, escorté par douze cents hommes „ de cavalerie. Tout Paris se trouva sur son „ passage : on le conduisit à l'hôtel-de-ville; „ il en descendit dix minutes après, & il fut „ haché en mille morceaux. „ *Gazette de Berne*, N°. 60.

Après la lecture de faits si peu prévus, j'eus besoin de rappeller mes forces & mon courage, pour prendre lecture du N°. suivant: il contenoit les détails de ces meurtres horribles. Voici comme le gazetier s'exprimoit.

« M. Foulon, en quittant Versailles, avoit „ passé pour mort : il avoit, disoit-on, été

„ frappé d'apoplexie : on ne ſongeoit donc „ plus à lui, lorſque mercredi, 15 juillet, on „ apprit avec ſurpriſe qu'il venoit d'être con- „ duit à l'hôtel-de-ville. Le malheureux „ homme s'étoit retiré dans ſa terre de Mo- „ rangiés. S'étant apperçut de quelques mou- „ vemens parmi ſes payſans, dont il pouvoit „ être l'objet, il s'évada, & fut chercher un „ aſyle non loin de là, à Viry, chez M. de „ Sartine. Ses payſans le ſuivirent, cherche- „ rent à le découvrir pendant deux ou trois „ jours; & l'ayant vu ſe promener ſur la ter- „ raſſe du château, ils l'enleverent & le con- „ duiſirent à Paris. Ces payſans aſſuroient „ qu'il leur avoit dit ſouvent, *le pain eſt trop* „ *cher, mangez du foin.* Ce fut d'après ce rap- „ port, exagéré ſans doute, que M. Foulon „ fut traîné à Paris, pieds nus, à la ſuite „ d'une charette de foin, portant des bottes „ de luzerne attachées ſur le dos & à ſes ha- „ bits, avec un collier de chardons & d'or- „ ties. En arrivant à Villejuif, fatigué, har- „ raſſé, au lieu d'un verre d'eau qu'il deman- „ doit, on lui en fit boire un de vinaigre. „ Rendu à l'hôtel-de-ville à ſix heures du „ matin, le peuple demande qu'il ſoit jugé. „ M. Bailly & le comité permanent repré-

» sentent qu'ils ne sont pas compétens pour
» cela, & qu'il faut le livrer à la justice or-
» dinaire. Le peuple répond qu'il faut un
» prompt jugement : il observe qu'un homme
» qui a cent mille livres de rentes n'a jamais
» été pendu en France, & que M. Foulon
» qui en a plus de trois cents mille, échap-
» peroit. Il insiste pour que du moins on ap-
» pelle les juges ordinaires. M. de la Fayette
» arrive : il parle au peuple ; il parvient à le
» contenir & à le faire sortir des salles de l'hô-
» tel-de-ville. Mais bientôt la foule impa-
» tiente redemande sa victime. M. Bailly sort
» pour l'appaiser & ne la calme pas : il étoit
» alors deux heures.

» Quelqu'un propose d'enfermer le coupa-
» ble à l'Abbaye ; en déclarant cette prison
» nationale, on ne doute pas que le peuple
» ne la respecte. Cette idée est adoptée ; mais
» comment parvenir à y conduire le criminel
» sans danger ? Toutes ces délibérations fa-
» tiguent le peuple : il casse les vitres de l'hô-
» tel-de-ville ; il menace de le brûler ; enfin
» il force les portes, & se présente à celles de
» la grande salle. M. de la Fayette quitte son
» siege : il s'oppose seul à cette populace fu-
» rieuse ; il lui parle avec un ton pénétré,

» avec cette mâle éloquence dont furent tou-
» chés ceux qui étoient à portée de l'enten-
» dre, & qui sans doute se feroient rendus à
» ses raisons, lorsqu'une colonne de trois à
» quatre cents furieux, trop éloignés pour
» l'entendre, se précipitent dans la salle.
» Tout le monde recule de frayeur, M. de
» la Fayette tombe évanoui; le malheureux
» Foulon est enlevé, traîné au bas de l'esca-
» lier de l'hôtel-de-ville, & pendu à un ré-
» verbere. Comme il étoit grand & fort lourd,
» la corde casse; il court dix à douze pas, il
» se débat, il écarte tout ce qui se présente;
» mais on le contient de nouveau: la corde
» casse encore; ces tigres l'attachent une
» troisieme fois, l'étranglent, coupent sa tête
» qu'ils placent au bout d'une pique, désha-
» billent son cadavre, & nu ils le traînent le
» reste de la soirée dans les ruisseaux de Paris.
» On les vit quelquefois s'arrêter, & comme
» des Cannibales, danser sur le cadavre san-
» glant.

» Au crime détaillé ci-dessus, le peuple
» reprochoit encore à M. Foulon d'avoir
» voulu remplacer M. Necker, & d'avoir
» toujours desiré d'arriver au ministere, avec
» le projet de conseiller la banqueroute. Ses

„ vues étoient criminelles, mais elles n'exiſ-
„ toient qu'en projet: quand même elles au-
„ roient mérité la mort, étoit-ce à de pareils
„ juges à le condamner?

„ M. Berthier, non moins coupable aux
„ yeux de la populace, dut ſon malheur à la
„ place d'intendant de l'armée que l'on fai-
„ ſoit avancer vers Paris, & qu'il remplit pen-
„ dant quelques jours, ſoit en logeant les
„ troupes, ou en pourvoyant à leur ſubſiſ-
„ tance, comme intendant de la généralité.

„ Après l'émeute de Paris, le départ des
„ troupes, l'arrivée du roi à l'hôtel-de-ville,
„ le *Te Deum* chanté à Notre-Dame, M.
„ Berthier crut prudent de s'éloigner. Il étoit
„ déjà à Compiegne, quand un maçon qui
„ avoit à ſe plaindre de lui, le reconnut.
„ Inſenſible aux offres d'argent qui lui furent
„ faites, il l'arrête à l'aide de ſes manœuvres,
„ le livre à une troupe de deux cents cin-
„ quante cavaliers qui étoient à ſa pourſuite.
„ En paſſant à Senlis, une compagnie de
„ Royal-Bourgogne ſe joint à eux; & malgré
„ les efforts de M. de la Fayette qui envoyoit
„ courier ſur courier pour l'empêcher d'en-
„ trer de jour à Paris, ſans égard pour ſes
„ ordres, il y arriva vers huit heures du ſoir:

„ à l'entrée du fauxbourg on brisa les côtés
„ & l'impériale de sa voiture, & il traversa
„ la rue S. Martin à découvert ; sans cha-
„ peau ni perruque.

„ Il n'y avoit pas une demi-heure qu'on
„ l'interrogeoit, & qu'il se défendoit d'une
„ maniere satisfaisante même pour des juges
„ séveres, que le peuple s'impatiente. Le
„ comité propose la prison nationale : les
„ bourreaux, encouragés par l'impunité de
„ leurs premiers forfaits, entrent en fureur
„ & menacent. M. de la Fayette couvre sa
„ tête : le comité fait un dernier effort pour
„ envoyer le coupable en prison : il part,
„ accompagné d'une escorte. Insuffisante pour
„ contenir le peuple, le proscrit est enlevé,
„ traîné à la fatale lanterne, où son beau-
„ pere avoit péri. Quoiqu'on se fût pourvu
„ pour cette fois d'une corde neuve, elle
„ casse : le patient fort & vigoureux vend
„ chérement sa vie : il terrasse tout ce qui
„ l'entoure ; & désespérant de le pendre, ces
„ forcenés le percent de mille coups.

„ Soudain on coupe sa tête, on fouille
„ dans ses entrailles, son cœur est arraché,
„ placé au bout d'un sabre, présenté au
„ comité, & promené, ainsi que son corps

„ nu & ſa tête dans les rues de Paris à la
„ lueur des flambeaux. „

M. Berthier avoit épouſé Mlle. Foulon, dont il a eu neuf enfans, tous exiſtans.

J'ai quelquefois plus ſouffert; mais jamais ſtupéfaction, ſentiment d'horreur mêlé de pitié, ne fut ni mieux ſenti, ni mieux exprimé. Je ne pus continuer cette lecture que je faiſois à haute voix; à chaque mot, qui tous étoient entrecoupés, elle baiſſoit d'un ton; mes mains en tombant ſur mes genoux, éloignoient de mes yeux un récit qui déshonore à jamais le peuple ſanguinaire qui, ſur une inculpation dénuée de preuves & de vraiſemblance, ſe plonge dans le ſang. Eh! avec quelle barbarie il aſſouvit ſa rage! O François! m'écriai-je d'une voix éteinte & douloureuſe, eſt-ce là le fruit de vos lumieres?

La nuit, je ne pus fermer l'œil. Je ne connoiſſois M. Foulon que de vue; aucun intérêt ne m'attachoit à lui: mais ce vieillard, entre les mains d'une populace effrénée, luttant contre ſes bourreaux, combattant avec un courage digne d'un meilleur ſort, ſubiſſant enfin une mort ignominieuſe qui n'appaiſe point encore ce peuple digne d'être né dans les isles Antilles parmi les Cannibales, qui

promene sa tête, qui se partage ses membres, qui déchire son cœur : tout cela, dis-je, fit sur moi une impression à laquelle je suis encore sensible.

---

# LETTRE XXV.

En quittant Lucerne, nous prîmes la route de Berne, où nous arrivâmes le second jour de bonne heure. Le premier, après avoir côtoyé le lac de Sempach, nous nous arrêtâmes à Reyden pour laisser passer la chaleur qui étoit fatigante, & pour nous, & pour les chevaux. On nous donna à dîner, du poisson excellent, une anguille grillée, enveloppée dans des feuilles de vigne, & quelques ragoûts suisses. A ceux-là près, le dîner étoit parfait ; mais la chaleur étoit si excessive, que malgré notre appétit, les portes & les fenêtres ouvertes, nous n'étions occupés qu'à nous essuyer. Fatiguée d'une sueur si abondante, j'allois me jeter sur un lit dans la piece voisine, quand en passant près d'un poële énorme, dont toutes les chambres sont décorées, je fus repoussée par l'air chaud qui s'en exhaloit ; j'y portai la

main ; & bien convaincue qu'il avoit été allumé, je demandai à une servante qui seule entendoit le françois, si c'étoit pour nous mieux recevoir qu'on avoit chauffé les appartemens. Elle me répondit que ce poële, le plus grand de la maison, servoit de four, & qu'on y avoit cuit le matin. Je passai dans le corridor, & je vis la porte encore fumante des restes d'exhalaison dont nous avions pensé suffoquer.

Cette digression fort inutile sur les poëles, me conduit à en faire une autre qui a pour objet la description des maisons. Toutes sont en bois ; on n'en trouve point d'autres dans les villages de l'intérieur de la Suisse, quoique les cailloux soient communs. « Elles sont » construites d'épais madriers de sapin, assem- » blés avec solidité & soutenus à trois pieds » de terre par des piliers de pierre couron- » nés de tuiles plates : ce qui empêche les » rats de s'introduire dans les maisons, & » ce qui en même tems les rend plus salu- » bres. »

Elles sont par fois si serrées & si uniformes, que M. Bourrit, de qui j'ai emprunté cette description, les compare à des ruches d'abeilles, dont l'église seule coupe l'uniformité,

Elles ſont très-vaſtes, & ont pour l'ordinaire deux étages. Bien différentes de nos maiſons de payſans, qui pour la plupart ne reçoivent de jour que de la porte & d'une très-petite croiſée, leur façade eſt entiérement garnie de fenêtres qui n'ont point de ſéparation. Le toit fait une ſaillie de quatre ou cinq pieds; ce qui permet de tourner autour de la maiſon ſans être mouillé. Cet uſage doit encore avoir pour but de préſerver des ardeurs du ſoleil, qui feroient difficiles à ſupporter dans les maiſons de planches, & ſur-tout d'éloigner les gouttieres des fondations, qui ſans cette précaution ne réſiſteroient pas long-tems. Au rez-de-chauſſée, on trouve le cellier, le bûcher & les écuries; au premier, des chambres & la cuiſine.

Dans aucun canton de la Suiſſe & même dans la partie de l'Alſace qui l'avoiſine, on ne voit de cheminées que dans les cuiſines. Elles ne ſont point faites comme les nôtres: pour vous en donner une idée, je ne puis les comparer qu'à une forge de maréchal: c'eſt un grand foyer élevé à quinze ou dix-huit pouces de terre, placé dans le milieu de la piece, fait à compartimens de maniere à recevoir les différentes marmites que l'on veut

y placer. Ces compartimens, faits dans le genre de nos fourneaux, ſont chauffés en-deſſous par des morceaux de bois un peu plus forts que des allumettes. Dans le milieu il y a une place réſervée pour le rôti, où il n'y a ni cendres ni chenets; il ſe cuit de même au feu de petits morceaux de bois. Un grand manteau de cheminée, ſuſpendu au plafond & placé au-deſſus du foyer, à une diſtance de ſix à ſept pieds, raſſemble la fumée qui, recevant de l'air de tous cotés, monte perpendiculairement, & s'exhale ſans cauſer la moindre incommodité.

On ne couche point dans les pieces deſtinées à manger : j'ai vu des auberges de village, où les lits ſont compoſés d'une paillaſſe, d'un lit de plume ſur lequel on poſe un drap garni de groſſe dentelle. Dans les meilleures auberges des villes, les lits même y ſont mauvais, & les draps ſi courts qu'ils ne ſont que couvrir & n'enveloppent jamais un gros traverſin quarré, dont chaque lit eſt pourvu; maniere de faire les lits, très-incommode pour les François. J'engage les femmes qui veulent entreprendre ce voyage, à ſe munir de draps, de couvertures & d'oreillers; ſans cette précaution, j'aurois été

fort à plaindre : au surplus, à l'exception des puçes qui sont fort communes, sur-tout à Berne & à Lausanne, je n'ai point trouvé d'insectes dans ce voyage. On peut y dormir paisiblement : les punaises, si communes dans les auberges de France, n'y tourmentent jamais le voyageur.

De Reiden nous fûmes coucher à Morchtal, village appartenant au canton de Berne : les cinq lieues que nous fîmes pour nous y rendre, nous offrirent un pays & des beautés moins extraordinaires que celles qui se trouvent dans le canton de Schwitz, & sur le lac des quatre cantons. Quelques belles provinces de France ressemblent à cette partie de la Suisse, telles que la Lorraine, l'Alsace & la Franche-Comté. Le pays est plus ouvert & produit différentes especes de bleds, du bois, des pâturages, & des arbres fruitiers. Nous laissâmes à droite la petite ville d'Arbourg : c'est la seconde forteresse que nous vîmes en Suisse. Le château, bâti sur un rocher assez élevé, a été fortifié dans le dernier siecle: La république de Berne, à qui il appartient, y entretient un gouverneur & une petite garnison. La riviere passe au pied de la ville.

Arrivés de bonne heure à Morchtal, la vue d'un grand ruisseau qui traverse ce beau village, nous fit naître l'envie, en nous y baignant, de nous rafraîchir de la chaleur du jour, & de celle du four, dont nous nous ressentions encore. Une jeune fille nous servit de guide : elle nous fit prendre un sentier dans la prairie, traverser un pont sur un ravin très-profond, & monter une côte, malgré nos représentations; car nous n'imaginions pas trouver à son sommet le lit de la riviere, traversant un bois charmant & couvert d'une voûte de verdure formée naturellement par les branches des arbres. Une eau limpide couloit sur un terrein sablé, dont on voyoit le fond. Ce bain n'auroit rien laissé à desirer, si l'ombre, en interceptant les rayons du soleil, n'eût empêché l'eau de se chauffer à ce feu vivifiant. Quelques Suisses, attirés par le bruit, parurent à travers les feuillages, & leurs regards curieux nous forcerent à nous cacher dans l'eau, où sans doute ils nous prirent pour des enragées, s'ils en jugerent par les cris, les grimaces & les grincemens de dents qu'occasionnnoit en nous le froid excessif de l'eau.

Nous logeâmes à Morchtal, dans une belle

auberge que le général Pfyffer m'avoit recommandée, en me vantant & l'hôteſſe & ſon érudition. C'eſt une fille de vingt-cinq à trente ans, parlant purement le françois, & ayant dans ſa chambre une bibliotheque formée des œuvres de nos meilleurs auteurs.

Elle nous entretint avec connoiſſance & eſprit, de la révolution qui s'opéroit en France, & du prétendu crime de M. de Meſmay, contre lequel nous n'avions encore aucun bon argument à oppoſer. Nous avons appris depuis, que l'accident qu'on lui imputoit, avoit eu lieu par l'imprudence de dragons ivres, qui étoient venus boire à Quincey ſans être invités, quoiqu'on eût publié le contraire; n'ayant plus de vin, ils avoient approché une lumiere d'un barril de poudre caché dans une chambre à four, qu'ils prenoient pour de l'eau-de-vie; le feu y prit & les fit ſauter, ainſi que quelques habitans de Veſoul qui les avoient accompagnés. Quatre perſonnes furent tuées par l'exploſion, & non quinze, comme un homme en place, dans le cas de le vérifier, s'eſt hâté de le mander dans toutes les villes de la province, en ordonnant d'arrêter le coupable.

Il eſt prouvé que M. de Meſmay étoit en Alſace quatre jours avant le fatal événement. L'affaire n'alla pas plus loin que les informations. (1) Malgré la haine que cet accident lui avoit attirée, perſonne ne put le charger. Un officier d'artillerie au ſervice du Corps Helvétique, ayant entendu parler de cet événement dans toute la France qu'il venoit de parcourir, paſſant à Veſoul, voulut voir par lui-même la mine qui avoit fait tant de bruit : il ſe rendit à Quincey, où, malgré une recherche ſcrupuleuſe, il n'en trouva aucune trace. Indigné du ſort barbare qu'éprouvoit un innocent, dont la vie nulle part n'étoit en ſûreté (ſes châteaux, ſes fermes, ſes moulins étoient détruits; à tant de pertes il falloit encore ajouter celle de ſon honneur, du moins pour un tems; lui ſeul pouvoit le lui rendre, mais non ſa fortune): ce généreux étranger, dis-je, indigné d'une

---

(1) Une commiſſion nommée par le parlement, ſe rendit à Veſoul pour prendre connoiſſance de l'affaire; le peuple, dans ſa premiere fureur, la renvoya. Il craignoit la partialité de ce corps pour un de ſes membres : l'affaire fut remiſe au grand-prévôt qui, comme je l'ai déjà dit, ne trouva aucune preuve.

injuſtice peut-être ſans exemple, ſe hâta de le juſtifier dans les papiers publics.

J'ai entendu parler de cet événement dans les plus petits villages de la Suiſſe; & quand nous entreprenions de déſabuſer les habitans : s'il étoit innocent, répondoient-ils, ſes parens ou ſes amis s'empreſſeroient de le publier. La réponſe étoit embarraſſante, & il falloit convenir avec eux que leur ſilence étoit bien étrange. Un citoyen de Beſançon depuis s'en eſt chargé; & ſon mémoire, auſſi éloquent que vrai, a détruit juſqu'au moindre doute.

Nous fûmes bien couchés à Morchtal; nous y fîmes la meilleure chere, accommodée à la françoiſe : on nous y ſervit beaucoup de jolis entremets; & le lendemain, pour quatre maîtres, un enfant & deux domeſtiques, on nous demanda douze livres dix ſols. Je témoignai à l'hôteſſe mon étonnement de trouver une auberge où l'on ſoit auſſi bien & à auſſi bon marché : elle me répondit que ſa fortune étoit aſſez conſidérable pour ſuffire à ſes beſoins; que ſa maiſon n'étant ouverte aux paſſans que pour les obliger, elle ſe bornoit à leur faire payer ſes débourſés.

On compte dix lieues de Morchtal à Berne.

Les montagnes, qui ont disparu, laissent voir dans cette partie de la Suisse une campagne couverte de forêts de chênes, de sapins & de hêtres, des plaines ensemencées, ou plantées en pommiers. En parcourant ce beau pays sur des routes superbes, on regrette alternativement l'ombre des bois, la fraîcheur des vergers & la richesse des champs cultivés.

Nous passâmes à Kilberg : c'est un village superbe, rempli de maisons & de jardins charmans, appartenant à des particuliers de Berne. Ces campagnes ne sont point séparées par le voisinage de pauvres chaumieres; tout y respire l'aisance & la paix. Il étoit de bonne heure, & nous vîmes plusieurs familles rassemblées sous des galeries ou péristiles pratiqués au levant & au couchant en-dehors des maisons, où elles paroissoient occupées à déjeûner.

Nous arrêtames à Hindelbanck, à deux lieues de Berne, pour y voir deux mausolées placés dans l'église paroissiale. Le premier renferme les cendres du baron d'Erlach, chambellan de Charles VI, & seigneur de ce village. C'est le même qui fut, je crois, surnommé le chevalier intrépide. Sans être

ſuperbe, ce tombeau eſt d'un beau genre : l'Immortalité grave ſon nom ſur le monument; Minerve eſt en pleurs, ainſi qu'une autre figure à laquelle je n'ai point fait aſſez d'attention pour me rappeller ſon caractere. Les figures ſont exécutées en pierres de grès verniſſées. Le tombeau & la pierre de l'inſcription paroiſſent être en ſtuc.

En 1751, tems où M. d'Erlach, avoyer de Berne, s'occupoit à faire ériger ce monument de piété filiale, Mad. Langhans, la plus belle femme du canton, épouſe du paſteur de Hindelbanck, mourut en couche de ſon premier enfant. Ce miniſtre, dans les tranſports d'une premiere douleur, voulut l'éterniſer par un monument durable. M. Nahl ci-devant ſculpteur du roi de Pruſſe, employé alors à Hindelbanck à finir le mauſolée du baron, ſeconda les vues de l'époux déſolé.

Cet événement ayant eu lieu la veille de pâques, fournit à l'artiſte l'idée de ſon monument : il repréſenta Mad. Langhans au moment de ſa réſurrection. D'une ſeule pierre il créa les figures & le tombeau. Il eſt poſé au niveau de terre : la pierre paroît ſe briſer par les efforts que font Mad. Langhans & ſon malheureux enfant. L'ouverture eſt aſſez con-

fidérable pour la laiffer voir dans fa longueur au moment où elle femble prendre fon élan vers le ciel. La pierre, qui paroît encore s'oppofer à fon paffage, eft pouffée fortement par une de fes mains qu'elle tient élevée derriere fa tête, tandis que de l'autre elle preffe fon enfant contre fon fein; il paroît fe ranimer, ainfi que fa mere, & joindre fes efforts aux fiens. Ce monument fait honneur à M. Nahl; il faut convenir cependant, que dans un pays où les arts feroient plus cultivés, ce morceau ne feroit pas autant vanté. N'allez pas croire que cette réflexion tende à diminuer le mérite du fculpteur; je lui rends juftice: mais il y a de la diftance entre un beau morceau & un chef-d'œuvre. On regrette que la difficulté de fe procurer du marbre fans grands frais, joint au tems que cela eût pris à l'artifte, lui ait fait exécuter ce monument fur une pierre grife & tendre, dont le feul mérite confifte à être d'un beau grain. Le célebre Haller, poëte religieux, en a fait l'infcription en langue allemande.

L'églife qui eft fort petite, va être décorée d'un troifieme monument. M. d'Erlach, petit-fils de celui dont j'ai parlé, fait aujourd'hui pour fon pere, ce que celui-là a fait pour le

fien. Le maufolée eft achevé ; mais on ne le verra que quand il fera pofé. On ne peut trop admirer, ni trop vanter le fentiment de refpect & d'attachement héréditaire aux defcendans de cette maifon pour les auteurs de leurs jours. La nature, je ne fais pourquoi, en nous faifant aimer aveuglément nos enfans, dont fouvent même nous fommes efclaves ; les détache de nous infenfiblement. Et dans quel tems ? Au moment où, privés de toute jouiffance, leurs careffes feroient pour nous un bonheur fuffifant. C'eft encore un malheur attaché à celui de vieillir ; & de tous, c'eft bien le plus fenfible ! . . . . . . . . . . .

En fortant de Hindelbanck, on apperçoit à gauche le château bâti fur une éminence ; des jardins à l'angloife fur la pente de la colline, un grand parc & une vue fuperbe, ne laiffent rien à defirer au proprétaire de cette belle habitation.

---

## LETTRE XXVI.

Enfin nous arrivâmes à Berne. Cette ville eft bâtie fur un terrain inégal, dans une prefqu'isle longue & étroite, formée par l'Aar. Sa

position n'eſt point avantageuſe, il faut deſcendre beaucoup pour y parvenir ; mais les chemins qui lui ſervent d'avenues, ſont extrêmement agréables. Les rues, qui ne peuvent être multipliées dans un terrain reſſerré, y ſont d'une longueur prodigieuſe & d'une largeur proportionnée. L'eau la plus limpide coule au milieu, dans de petits canaux. Les fontaines élevées au-deſſus, ſont en général aſſez belles ; la ville eſt bâtie ſupérieurement ; on y trouve même des édifices qui réuniſſent la nobleſſe à l'élégance. Chaque maiſon a ſon arcade : ce qui produiroit un effet ſuperbe, ſi elles étoient uniformes ; mais elles ſont ſelon le goût & les facultés du propriétaire, tantôt larges ou étroites, élevées ou baſſes. Le premier étage étant conſtruit à leur niveau, elles ne font point faillie dans les rues. Le rez-de-chauſſée ſert de boutique : les trottoirs ſont très-bien entretenus ; il eſt fort doux pour les habitans de trouver un marcher commode, & de pouvoir toute l'année vaquer à leurs affaires ſans craindre les injures du tems. Je ſentis d'autant mieux le prix de ces trottoirs, qu'il eſt très-fatigant de marcher dans les villes de Suiſſe, qui ſont toutes, ſans exception, pavées en cailloux pointus.

Les hôpitaux & maiſons des orphelins ſitués hors de la ville, ſont des bâtimens nobles, ſimples & vaſtes. Différentes priſons conſtruites dans des tours placées ſur les remparts, ſont réſervées aux criminels, tandis que l'on retient les moins coupables dans une maiſon plus ouverte, d'où ils ſortent chaque jour pour balayer & entretenir la propreté des rues ; ils ont, ainſi qu'à Basle, une marque diſtinctive. La mendicité n'étant pas ſoufferte, on couche & nourrit au grand hôpital les pauvres étrangers le jour de leur arrivée ; le lendemain on les renvoie en leur donnant quelqu'argent.

La principale égliſe que, malgré la réforme, on continue de nommer cathédrale, eſt un monument gothique, très-eſtimé. Elle fut commencée en 1422, par l'architecte qui avoit conſtruit l'égliſe de Strasbourg. Une chûte lui coûta la vie, & retarda la fin de l'ouvrage, qui ne s'acheva que quarante ans après. L'artiſte qui lui ſuccéda ayant moins de talens, la tour qui eſt très-élevée eſt reſtée imparfaite. On eſt étonné de la grandeur des pierres de grès employées à la conſtruction des colonnes. Le buffet de l'orgue mérite auſſi d'être remarqué.

On montre dans l'ancienne église des Dominicains, qui fait partie des cinq ou six temples que l'on a conservés dans cette ville, un trou à la muraille, par lequel les religieux faisoient passer une voix d'une cellule du couvent, qui correspondoit au mur intérieur de l'église, à une statue de la Vierge. Par ce moyen, elle étoit censée prononcer sur le destin des crédules humains, qui pour l'ordinaire ne l'appaisoient qu'à l'aide de fortes offrandes. En 1509, la fraude se découvrit, & quatre Dominicains furent brûlés.

Cette aventure arriva à la suite de la querelle des Dominicains & des Cordeliers sur l'immaculée conception que ces derniers soutiennent. Le procès, qui fut imprimé & gardé dans les archives de la ville, est de nature à me faire croire que vous ne serez pas fachée de connoître quelques fragmens de cette piece singuliere. Il rapporte qu'en 1503, un Cordelier prêchant à Francfort sur l'immaculée conception, voyant entrer un Dominicain, s'écria: Sainte Vierge! je te remercie de n'avoir pas permis que je fusse d'une secte qui déshonore toi & ton Fils. Le Dominicain se sentant apostrophé aussi publiquement, répondit à l'énergumene qu'il en avoit menti.

Celui-ci, auſſi peu modéré dans ſes actions que dans ſes paroles, deſcendit de chaire, tenant un crucifix de fer à la main, avec lequel il tomba à coups redoublés ſur ſon adverſaire, lequel ne tarda pas à être perſuadé que la raiſon n'étoit pas de ſon côté. A peine avoit-il quitté le ſacré parvis, que le Cordelier tranſmit de nouveau la parole de Dieu à ſes auditeurs.

Bientôt les Dominicains, inſtruits de l'affront fait à leur ordre, réſolurent, pour ſe venger, de faire des miracles. Pour les ſeconder ils jeterent les yeux ſur un nommé Jetzer, garçon tailleur, dévot & crédule à l'excès. Ils lui donnerent leur habit, hâterent ſa profeſſion, & le préparoient en même tems au myſtere pour lequel ils avoient beſoin de ſa ſimplicité. Le moment arrivé, quatre Dominicains ſe déguiſerent : l'un prit la figure d'un ange, un autre celle d'une ame du purgatoire, le troiſieme emprunta la figure de la Vierge, & le quatrieme celle de ſainte Barbe. Sous ces différens déguiſemens, les fourbes apparurent au jeune pere. La Vierge lui dit qu'elle étoit née dans le péché originel; qu'elle avoit été régénérée; que les Cordeliers étoient des impies, & qu'elle le char-

geoit d'annoncer cette nouvelle. Pour lui donner plus d'authenticité, l'on crut néceſſaire de lui laiſſer des marques de l'auguſte apparition : en conſéquence Marie, ſecondée de ſes trois acolytes, lui imprima fortement des ſtigmates, puis l'expoſerent ſanglant ſur l'autel, où les dévots vinrent lui baiſer les pieds.

Encouragées par le ſuccès, les apparitions continuerent : mais tout ſe découvre enfin. Jetzer ayant reconnu le ſous-prieur à la voix, refuſa de ſe prêter de nouveau à l'impoſture. Les moines, craignant une indiſcrétion de la part du rebelle, réſolurent de s'en défaire; ils ſaupoudrerent à cet effet une hoſtie de ſublimé corroſif. Jetzer la trouva ſi mauvaiſe, qu'il la cracha, au lieu de l'avaler, en s'enfuyant hors de l'égliſe, où il raconta ce qui avoit donné lieu à cette aventure.

Les ſéculiers ne pouvant alors juger les moines, le procès fut porté devant l'évêque de Lauſanne, qui condamna le jeune moine, comme impoſteur, à ſubir la torture. Les Dominicains le dégraderent & le chaſſerent.

Leurs ennemis, profitant de cette faute, porterent l'affaire au conſeil de Berne, qui reçut les dépoſitions de l'infortuné Jetzer. Ce conſeil ſe fit aſſiſter par des eccléſiaſ-

tiques qui vinrent de Rome, & qui furent obligés de livrer les coupables à la rigueur des loix. Le jugement prononcé, l'exécution se fit dans un pré situé de l'autre côté de l'Aar.

L'église est bâtie sur une plate-forme que l'on éleva exprès à deux cents pieds au-dessus de la riviere qui passe au bas. Le rapport des terres soutenues par des voûtes hardies, construites les unes sur les autres, coûta des sommes énormes, fournies par les différens peuples chrétiens de l'Europe. La collecte s'en fit par l'espoir d'obtenir des indulgences, que le pape avoit promises à ceux qui participeroient à cette bonne œuvre. Le moyen fut suffisant, & décida la contribution. D'autres tems, d'autres mœurs!

Une promenade peu étendue, plantée sur la même plate-forme, est précieuse par l'ombre que l'on y trouve & par des points de vue qui peuvent être comptés au nombre des plus beaux de la Suisse. On y distingue les glaciers situés au-delà du lac de Thoun. Elle est fermée du côté du précipice par une balustrade, depuis qu'un jeune imprudent y sauta en faisant galoper son cheval : l'animal fut tué, le cavalier n'y perdit que les jambes.

La

La proximité de la terraſſe & l'air pur que l'on y reſpire, rendent cette promenade celle des enfans : il y en a toujours un grand nombre, bien blancs, bien propres, que l'on conduit dans de jolies petites voitures ; ce qui offre un ſpectacle vraiment agréable. Je m'y promenai long-tems avec M. de May de Romainmotiers, que le marquis d'... m'avoit fait connoître à l'auberge du Faucon, où nous étions logés.

M. de May, iſſu d'une ancienne famille noble, fut élevé dans une penſion d'Allemagne, d'où il ne ſortit que pour entrer au ſervice de France. Jeune, diſſipé, grand, bien fait, d'une belle figure, aimant le plaiſir, il lui fut auſſi facile de s'y livrer, que de déranger ſa fortune. Dans le cours de huit ans il épuiſa ſes reſſources, quitta le ſervice, & repaſſa dans ſa patrie, où des amours au-deſſous de lui le retinrent. Il ſe maria contre le vœu de ſes parens, dont il n'obtint aucune dot. Il falloit vivre : il avoit des talens, & il accepta une place de ſecretaire de la république, place au-deſſous de celle de baillif, mais dont il remplit les fonctions en cas d'abſence ou de maladie.

Il eſt établi à la campagne, dans le chef-

lieu de l'arrondissement de son bailliage, où la douceur & les vertus de sa femme le rendent le plus heureux des hommes. Six jeunes enfans sont les premiers fruits de son union. On peuple beaucoup en Suisse : l'aisance, la vie simple & uniforme doivent y contribuer.

M. de May a de l'esprit, des connoissances, & du goût pour les lettres ; il les cultive, & l'on a de lui une histoire militaire de la Suisse en huit volumes ; j'attendrai qu'elle soit réduite, pour en faire la lecture. Sans connoître l'ouvrage, ne peut-on pas accuser l'auteur du défaut de prolixité ? Huit volumes de l'histoire militaire d'un peuple qui ne prit jamais les armes que pour défendre ses possessions, sa liberté, ou pour le service des autres, c'est beaucoup.

La détention du baron de Bezenval à Brie-contre-Robert, faisoit grand bruit à Berne. C'est une tache pour les Suisses, me dit M. de May avec une énergie qui n'est pas donnée à tous les hommes ; non, pour le traitement qu'éprouve un de leurs chefs, mais parce qu'ils ne l'ont pas défendu au péril de leur vie, & qu'ils l'ont lâchement dénoncé à la Nation Françoise pour de prétendus torts relatifs à d'anciennes ordonnances, aux-

quelles il eut part sous le ministere de M. de Ségur.

Le motif de sa détention a pour objet une lettre de ce général, trouvée dans la poche de M. de Launay, après son massacre : lettre par laquelle il engageoit le gouverneur à mettre la Bastille en défense. La date de la lettre justifie le baron ; il l'écrivit le 28 avril, époque de la premiere révolte du fauxbourg S. Antoine, dont Reveillon, fabricant de papiers, fut la victime. Il y perdit la plus grande partie de sa fortune.

Ce citoyen utile & estimable nourrissoit par an., trois à quatre cents ouvriers. Son humanité envers eux est connue, & le propos qu'on lui prête ne l'est pas. Il consiste à avoir dit que leur journée portée à vingt sols, pouvoit se réduire d'un quart, & qu'avec quinze sols ils vivroient eux & leurs familles. Ce calcul, dont rien n'annonçoit l'exécution, se répandit parmi le peuple ; on en nomma l'auteur, qui même eût été innocent en projetant cette réforme : l'économie doit être permise à un homme qui distribue par an deux cents mille livres dans son attelier. L'idée fut trouvée criminelle ; & ces hommes qu'ils nourrissoit, aidés de beaucoup d'au-

tres, entrerent chez lui, où il eût été massacré, s'il ne se fût soustrait à leur fureur.

Sa maison fut dégradée, ses meubles, son argenterie, ses titres de propriétés, son argent, ses billets, ses rouleaux de papiers, tout fut volé dans cette premiere journée d'insurrection; ce qui lui fait éprouver une perte réelle de deux cents mille livres au moins, à laquelle il faut ajouter l'interruption de son commerce. Cette licence non réprimée annonçoit les atrocités dont les législateurs avoient besoin pour établir leurs loix fondamentales: loix justes & équitables, qui, dit-on, « doivent rendre heureuse la troisieme » génération, sans s'embarrasser plus de celle » qui s'éleve, que de celle que l'on sacrifie. »

Pourquoi, me direz-vous, rappeller des événemens si présens à la mémoire? En voici la raison. Si ces lettres plaisent dans dix ans, on les lira encore, & l'on ne sera pas fâché de trouver un extrait des principaux événemens d'une révolution à laquelle on aura déjà peine à croire.

Nous retrouvâmes à Berne le duc & la duchesse de Polignac, & une partie de leur famille. Ils alloient s'établir dans une campagne près de la ville. Sans les connoître, je

fus affligée de la maniere dont on en parloit.
Ils ont, disent les Bernois, conseillé la banqueroute ; & si elle avoit lieu, ils y perdroient 18,000,000 de rente. Aussi les chefs de la république ne les ont point accueillis : on les souffre, & l'on trouve que c'est beaucoup ; on a déjà mis en question si on ne les prieroit pas d'abréger leur séjour, & de passer plus loin. Cette priere devoit être faite du ton dont on signifie un ordre. Je ne sais si elle a eu lieu ; je sais seulement que, peu de tems après leur établissement à la campagne, ils ont quitté la Suisse pour se refugier à Milan.

Leurs mœurs sont un autre tort, qu'on ne peut également leur pardonner ; mais ce reproche m'a paru tellement exagéré, que je me crus obligée de prendre leur parti, quand on conta l'anecdote suivante.

La maison de campagne que le duc vient de louer, appartient à un jeune citoyen de la ville : la comtesse Diane le vit, & n'épargna rien, par sa conduite & ses propos, pour le séduire. J'assurai l'orateur, que son jeune Suisse étoit avantageux comme un François, ou très-ignorant du ton de notre cour, & qu'il avoit pris pour des avances, des politesses que l'on croit ne pouvoir trop multiplier,

quand on eſt loin de chez ſoi. Il ſe rabattit ſur les propos équivoques. C'étoit plus embarraſſant, & je n'avois d'autre reſſource qu'en cherchant à le convaincre que le langage des femmes du bel air eſt ſi différent de celui du vulgaire, qu'il n'étoit pas étonnant qu'un étranger, à qui la langue françoiſe n'eſt pas familiere, & qui ne connoît qu'un certain nombre de mots qu'il place à la ſuite les uns des autres, ſans jamais varier, ſe trompe & prenne pour galanterie, des phraſes plus recherchées. Je ne ſais ſi je l'ai perſuadé; ce dont je ſuis ſûre, c'eſt que je ne puis aſſez mépriſer mon ſexe pour l'être de la vérité de ſon récit.

Nous apprîmes à Berne, que les cantons voiſins de la France, inquiets des vagabonds qui infeſtoient les campagnes, autant pour leur ſûreté que pour celle des étrangers, venoient de placer ſur la frontiere un cordon de troupes, pour empêcher les gens ſans aveu de pénétrer chez eux.

Mais les nouvelles ne ſont point l'objet de ma correſpondance; grondez-moi de m'en éloigner auſſi ſouvent: j'y reviendrai en vous entretenant de quelques monumens dont il me reſte encore à parler.

# LETTRE XXVII.

La bibliotheque, que par un mal-entendu nous ne pûmes voir, eſt, dit-on, peu nombreuſe, mais bien choiſie : elle renferme des manuſcrits précieux, dont on trouve l'extrait dans un catalogue fait par M. Sinner bibliothécaire. On y trouve auſſi une belle Bible de S. Jérôme, imprimée dès l'origine de cet art : on n'en connoît que deux exemplaires ; l'autre eſt à la bibliotheque du roi. Une ſociété protege cet établiſſement, peu encouragé d'ailleurs, les Bernois ayant juſqu'à préſent paru faire peu de cas des ſciences. Cependant, dans ce moment-ci, les lettres y ſont cultivées, non-ſeulement par M. de May & M. Sinner, mais encore par le major Veiſs, qui vient de publier un ouvrage en trois volumes, intitulé ; Principes philoſophiques, politiques & moraux.

M. Veiſs eſt étranger, & ſon ſtyle ne brilleroit pas, s'il étoit comparé à celui de nos écrivains modernes. Mais il eſt doux, perſuaſif, & ſon livre doit rendre meilleur le lecteur qui le lit avec attention. Sans doute M. Veiſs a eu à ſe plaindre des femmes ; & le portrait

moral qu'il en fait, doit lui faire peu d'amies parmi elles, sur-tout si elles appliquent à leur chapitre, une maxime sans replique, que l'on trouve dans celui de l'amitié, où M. Veiss dit, *on n'est dans ce monde que ce que nos amis nous y font.* Assurément il n'est pas le leur, & il me permettra de lui répondre que les femmes seront toujours quelque chose dans le monde, même en dépit de leurs ennemis. On a placé dans la bibliotheque les portraits de Charlemagne, de Henri IV, de Louis XIV & d'un roi d'Angleterre, ainsi que ceux des hommes qui se sont rendu utiles à la république. On y garde les dépouilles qui se trouverent dans la tente de Charles le Téméraire après la bataille de Morat: elles consistent en tapis brodés d'or, &c. On y voit aussi de petits satyres grouppés, ainsi qu'un sacrificateur, un dieu Apis, un Hercule, un Mercure: le tout en bronze. Les uns furent trouvés à Vidy près de Lausanne, les autres à Moudon. L'arsenal de Berne est curieux en ce qu'on y conserve des armes forgées dans tous les siecles: ce qui donne une idée précise des progrès de cet art. On y voit celles de Berthold V, fondateur de la ville, ainsi que celles de Charles le Téméraire, qu'il abandonna, quand après la bataille

de Morat il fut obligé de fuir & de traverser le lac à la nage pour conserver ses jours.

Berne se glorifie d'avoir donné naissance à André Morel, antiquaire, connu en Europe par sa profonde érudition. La cour de France lui offrit la place de garde du cabinet des médailles, s'il vouloit embrasser la religion catholique; mais André, convaincu qu'un honnête homme ne change point la religion dans laquelle il est né, refusa l'emploi & la liberté; il étoit alors enfermé pour la seconde fois à la Bastille, où le ministre Louvois le retenoit pour s'être plaint trop hautement qu'on ne récompensoit pas le travail dont Louis XIV l'avoit chargé. Le conseil de Berne sollicita sa liberté, qu'il obtint en 1691. André Morel se retira en Allemagne, où il mourut au commencement de ce siecle. On a de lui un ouvrage latin, rare & très-estimé: c'est, dit-on, le recueil le plus complet des familles romaines. L'auteur du Dictionnaire historique assure que le lecteur est à la fois frappé de la beauté des médailles gravées par Morel sur les originaux, & de la justesse des descriptions.

Ce trait de despotisme de Louvois n'étonnera personne: on sait que ce ministre jaloux

de ſon autorité, ſe permit d'en donner plus d'une preuve. Son exemple, qui quelquefois fut ſuivi, moins cependant que bien des gens ont l'air de le croire, fait deſirer aux perſonnes ſenſées, que la volonté d'un homme ne ſuffiſe point pour la détention d'un autre; mais ils auroient voulu qu'un conſeil ſage en décidât. La liberté, dans un grand état, eſt une chimere, un mot vuide de ſens : elle n'eſt par-tout que la ſcience d'obéir. Le petit nombre fait les loix, le grand doit les ſuivre; dans tous les tems il y aura des réfractaires, de jeunes gens indociles, vicieux : en les ſouſtrayant quelques mois à la ſociété, en les forçant à réfléchir, on peut les changer & en faire un jour de bons citoyens. Les hommes ont beſoin d'un frein; les enfans n'en connoîtront plus. Quel ſera le pere de famille, qui, pour empêcher de plus grands crimes, ira dénoncer à la nation ſon fils coupable?

On a beau ſe récrier contre le préjugé, il naît avec nous, & jamais une famille pure ne s'alliera avec le fils ou le près parent d'un homme flétri. Ce que j'avance eſt ſi vrai, que dans la république de Geneve, où les lettres de cachet ne ſont point en uſage, on y ſupplée en retenant dans les priſons juſqu'à vingt-

cinq ans, par ordre des magiſtrats, les jeunes gens dont l'inconduite ou le mauvais naturel ſont prouvés ; alors on les fait paſſer en pays étranger, où des mains flétriſſantes terminent leur carriere, ſi la raiſon & une longue pénitence n'ont point eu d'empire ſur eux. Dans aucun pays, un pere ne verra de ſang-froid couler le ſang de ſon fils ſur un échafaud ; & les lettres de cachet s'accordoient en France, pour le peuple comme pour les hommes d'un rang plus élevé. Je conclus en répétant qu'il falloit en modérer l'effet, en conſtater la néceſſité ; mais qu'on auroit dû les laiſſer ſubſiſter. Quel eſt le miniſtre dont le deſpotiſme a jamais approché de celui qu'éxercent le comité des recherches & la milice nationale, à peine établis pour aſſurer ce que l'on nomme notre liberté ?

Le Mercure de France m'apprend que M. du Roſoy, auteur de quelques pieces dramatiques, curieux d'aſſiſter à une ſéance de l'aſſemblée nationale, qui ſe tenoit pour lors à l'archevêché, où tout le monde ne pouvoit entrer, demanda à M. l'évêque de Châlons, la permiſſion de lui porter des obſervations ſur la grand affaire des biens du clergé, que le ſecretaire de monſeigneur

n'avoit point encore achevées. L'ouvrage fini, M. du Rosoy éprouve des difficultés à la porte ; il croit les lever en se disant chargé de papiers importans pour un des membres : sans savoir de quoi ils traitent, un officier de la garde nationale, outre-passant les fonctions des anciens licteurs, qui se contentoient d'obéir, mais qui ne prévenoient pas les ordres fâcheux qu'on auroit pu leur donner, arrêta M. du Rosoy, qu'il conduisit à l'hôtel-de-ville, escorté d'un grand nombre de fusiliers. Il y fut interrogé & bientôt justifié ; mais rien ne dédommage un galant homme, d'être traîné dans les rues comme un vil coupable, où les gens qui ne le connoissent guere, peu curieux de la fin de l'histoire, dont ils ne s'informent point, conservent sur le compte d'un citoyen vertueux une présomption défavorable.

Le college, que l'on nomme académie, est divisé en deux bâtimens : le premier réunit indistinctement tous les étudians ; ils peuvent y rester jusqu'à seize ans : le second est destiné à ceux qui se consacrent au service divin. On y entretient neuf professeurs qui tous ne gagnent pas leur argent ; mais

il suffit qu'ils aient besoin de la rétribution, pour qu'on les laisse mourir paisiblement dans leurs places. Charité très-louable, s'ils avoient des suppléans. Mais tant de bonté devient foiblesse, quand elle est aux dépens de l'instruction générale.

L'académie a un cabinet d'histoire naturelle, que nous ne vîmes point: sans doute il n'est pas précieux, aucun voyageur n'en ayant fait mention. Il n'en est pas de même de celui du ministre Wytembach, que l'on voit au grand hôpital: il réunit une collection suivie des minéraux de la Suisse. M. Bourrit parle d'un cabinet que forme M. Mulinet, qui avec le tems, ajoute-t-il, doit devenir intéressant. Un amateur d'histoire naturelle ne peut être mieux placé qu'à Berne; c'est le centre de ses plus riches productions. On a découvert dans la vallée d'Herens, des crystaux bleus, des améthystes, des grenats, des mines de plomb, &c.

Sur les montagnes qui bornent la vallée d'Hasly, on trouve des mines de crystal très-riches; d'autres de fer, mais qui sont sulfureuses, des ardoises arborisées, des jaspes, du spath coloré, du porphyre, de l'amiante, des fossiles, des madrépores, des bancs

d'huîtres pétrifiées & différentes autres productions marines, qui prouvent assez, disent plusieurs auteurs, que les montagnes furent autrefois couvertes d'eau.

La vallée d'Hasly, située dans le canton de Berne, sur les confins de celui d'Underwald, est entourée de montagnes considérables & de glaciers; ce qui ne l'empêche pas d'être bien cultivée & d'un grand produit. Ses habitans, au nombre de vingt mille, sont grands, robustes & bien faits; ils passent pour être les chasseurs de chamois les plus intrépides. Leur prétention est de descendre d'une colonie Suédoise: quelque rapport dans le langage, & la tradition, sont leurs seuls titres. On remarque que leur patois, ainsi que leur commerce, sont plus doux encore que parmi les autres habitans des Alpes. Les hommes sont couverts d'une étoffe grossiere, qu'ils font avec la laine de leurs moutons. Le laitage les nourrit, & le surplus de leur consommation se vend en fromages aux Italiens, ainsi qu'une partie des chevaux, des brebis & des cochons qu'ils élevent.

Meyringen est le chef-lieu de cette vallée; c'est un grand & beau village.

Les Bernois entretiennent un concert pen-

dant l'hiver; la falle où il fe tient eft très-agréable; elle fert également pour les bals, qui ont lieu dans cette faifon.

On parle couramment la langue françoife à Berne. Malgré les efforts du gouvernement, le luxe y a fait des progrès; nos modes y font reçues; des marchandes établies publiquement en font le commerce. Les femmes y font bien mifes; on en trouve même de très-élégantes, fans cependant trop s'écarter des loix fomptuaires, qui font féveres. Elles interdifent l'ufage des pierreries, du galon, de la dentelle, & même des foieries: ce qui paroît contradictoire, plufieurs manufactures de ces étoffes y étant établies.

On y en trouve d'autres de toiles peintes. C'eft à peu près où fe borne le commerce de la ville, qui eft peu confidérable & entiérement abandonné au peuple. La magiftrature & le fervice militaire font des états réfervés à la claffe la plus élevée. Les jeunes gens croiroient déroger, fi en attendant qu'ils euffent vingt-neuf ans, âge avant lequel, on ne peut entrer au confeil, ils fe livroient à quelques occupations lucratives; & c'eft dans une république, que ce préjugé eft établi! C'eft à lui que la jeuneffe doit fans

doute la réputation de frivolité, qu'on lui reproche généralement.

Elle ne doit pas être fondée, si l'établissement dont j'ai entendu parler (& dont M. Coxe donne les détails), est suivi avec autant d'exactitude qu'il le rapporte. Les jeunes gens qui se destinent à la magistrature, se rassemblent à l'imitation du conseil souverain, & comme lui, se subdivisent, créent des bailliages, procedent aux élections, nomment ses chefs, jugent, agitent des questions de politique, & se préparent par ces différentes imitations, à remplir un jour les places importantes qui leur seront confiées. M. Coxe ajoute que l'avoyer de cette école unique est sûr d'être admis dans le conseil souverain; ce qui rend les prétendans très-ardens à en solliciter le titre. Il seroit à desirer que cette école, dont j'ignore l'origine, fût imitée dans toutes les villes du monde, & que les juges des hommes, en apprenant leur métier, fissent sans conséquence, des fautes dont l'expérience peut seule préserver.

LETTRE

# LETTRE XXVIII.

Il suffit d'être présenté à Berne dans un des clubs, ou chez un particulier, pour avoir bientôt accès dans plusieurs maisons. Les étrangers sont reçus avec beaucoup d'affabilité. Le marquis d'. . . arrivé peu de jours avant nous, & comptant y passer l'hiver, étoit déjà répandu comme peut l'être un citoyen. Il alloit souvent à la campagne, où il se rendoit à neuf heures pour le déjeûné. La promenade, dont une pipee est souvent le but, occupe jusqu'au dîné; il est composé de mets plus sains que délicats; une conversation solide le prolonge sans le rendre fastidieux. Des parties de commerce, dont le délassement est le but, & non la cupidité, font attendre sans impatience la fraîcheur du soir, moment où l'on se promene encore. Il est suivi ou précédé par le thé: la saison en décide. Alors les étrangers se retirent, les hommes songent à leurs affaires, les femmes au ménage; le soupé réunit la famille, l'heure du repos arrive, & les plaisirs qui l'interrompent laissent souvent des traces, mais non des remords.

Peuple heureux, que ne ſuis-je née parmi vous ! Je conçois votre bonheur ; mais pour le partager, il faut y être accoutumé. Une vie douce, mais uniforme, eſt faſtidieuſe pour des François qui ont conſacré une partie de leur tems à l'étude des ſciences & des lettres, & le reſte à la diſſipation, dont Paris offre tant de moyens.

Etonnée de l'empreſſement avec lequel un homme de la cour ſe rendoit à des parties ſi différentes de ſon genre de vie habituel, j'en fis l'obſervation au marquis d'.... Il y répondit en m'apprenant qu'il étoit amoureux : franchiſe qui tient à la confiance, ou au peu d'importance qu'on attache au ſentiment.

Je connois peu M. d'... & en me dévoilant auſſi légérement ſon ſecret, devoit-il compter ſur le mien ? Les confidences ne lui coûtant rien, je profitai de ſa facilité pour m'inſtruire ; & je ſus par lui, autorité peut-être équivoque, que les Bernois, très-ſoigneux de garder leurs femmes, faiſoient de la fidélité conjugale un point important, ſur lequel avec raiſon ils fondoient le bonheur. Mais ils ſont juſtes, & ils ſavent que ceux qui font les loix, ne doivent pas compter

qu'on les ſuive, quand ils ſont les premiers à les enfreindre. Par une ſuite de ce raiſonnement, ſi un mari néglige ſa femme, c'eſt, diſent-ils, une preuve d'indifférence, dont elle ne doit pas être victime. Ils trouvent, d'après cela, tout ſimple qu'un autre la conſole. Cet autre étoit M. d'...; & une femme délaiſſée, celle dont il étoit amoureux.

Les peres & les meres portent dans ce canton le deuil de leurs enfans, ſi jeune qu'ils ſoient. Je crois cet uſage également établi dans toute la Suiſſe.

On bâtit à Berne un nouvel hôtel-de-ville, d'après les plans d'Antoine, architecte de Paris, l'un des premiers du ſiecle. La façade répond à la magnificence de l'intérieur. C'eſt le ſeul canton où le gouvernement accorde quelque choſe à la décoration des édifices. Deux raiſons peuvent y contribuer, ſa forme & ſes facultés.

Ses corps-de-gardes, très-multipliés, ſont encore un objet de décoration pour la ville. Le périſtile extérieur, ſoutenu par des colonnes, leur donne un air d'élégance, dont les yeux françois ont peine à ſe paſſer, & qu'ils rencontrent ſouvent dans cette ville, même parmi les villageoiſes, qui y abondent pour

vendre leurs denrées. Le marché se tenant sur les bords du ruisseau de la rue que nous habitions, je jouissois chaque matin de ce spectacle intéressant.

Les Lucernoises m'avoient paru charmantes ; mais le sang des Bernoises est plus beau encore : elles ont la taille haute ; leurs vêtemens ajoutent à leurs graces naturelles. Chaque canton a son costume : le leur consiste en un corset de drap rouge, ou brun ; la piece, brodée en or ou en couleurs, est attachée avec des crochets de métal jaune. Ces corsets sans manches, laissent voir celles de la chemise, qui sont d'une toile blanche & très-fine ; un jupon court, noir ou bleu, bordé de rouge, dont la couture est formée par mille petits plis, vient se réunir au corset au-dessous de l'estomac ; il descend un peu plus bas que le genou, & laisse paroître de fortes jambes, couvertes de bas rouges à coins noirs ; un soulier plat leur sert de chaussure. La gorge est couverte par la prolongation de la chemise, de maniere à en laisser voir les formes ; elle est fixée autour du cou par un collier noir mêlé de rouge.

Les cheveux partagés en deux branches, tressés avec des rubans, pendent jusqu'à terre ;

un bonnet de velours noir emboîte la tête; il eſt garni d'une blonde haute de quatre doigts, qui tombe ſur le front; & quand elles ſortent, c'eſt avec un petit chapeau de paille, poſé de maniere à ne rien laiſſer à deſirer: en arrivant au marché, il eſt ſurmonté d'une jolie corbeille de jonc, remplie de légumes, de fruits, ou de fleurs d'une fraîcheur étonnante, & qui rappelle l'idée de Flore ou de Pomone, que l'on croit voir dans celles qui les portent.

Si jamais vous paſſez à Berne, il ne faut pas oublier de voir le cabinet du miniſtre Sprungli: il eſt retiré dans une maiſon de campagne ſi près de la ville, que l'on y va en ſe promenant; & c'eſt un plaiſir de plus, les chemins qui avoiſinent Berne étant auſſi doux que la verdure qui les borde eſt fraîche & vive.

Le miniſtre réunit à un nombre conſidérable de minéraux, de pétrifications & de coquillages, l'hiſtoire complete des oiſeaux de la Suiſſe, & même de ceux qui y paſſent: on en compte deux cents eſpeces. La variété dans les oiſeaux de proie eſt conſidéable: le vautour barbu, le grand aigle & l'aigle doré y tiennent les premieres places, ainſi qu'un

lammer geyer, ou vautour des agneaux; celui-là n'eſt pas de la plus grande eſpece; on en trouve dans les Alpes, dont les ailes ont juſqu'à quinze pieds d'envergure; ils ſe nourriſſent de chamois, de marmottes, de moutons & d'agneaux, quand ils peuvent s'en procurer.

Les oiſeaux aquatiques ſont auſſi fort nombreux & offrent une agréable variété de couleurs. Le grebe, très-commun en Suiſſe, où ſon plumage eſt plus argenté qu'ailleurs, faiſoit autrefois pour les fourreurs, un objet de commerce important avec la France, dans le tems où cette eſpece de manchon y étoit de mode.

On y trouve des perdrix rouges, griſes & blanches, des bartavelles, des faiſans, des gélinottes, des coqs de bruyeres & même de la grande eſpece; ceux-là ſont plus rares. Je ne fais ce détail que pour vous donner une idée de la chere délicate que les Suiſſes peuvent ſe procurer ſans avoir recours à l'étranger. Pour vous en convaincre, il me ſuffira d'ajouter que, pendant mon ſéjour à Berne, dans le nombre des différens poiſſons que l'on nous a ſervis, il y avoit une truite de quatorze livres, & cela à table d'hôte, où l'intérêt du

maître n'eſt pas de donner les mets les plus rares. Nous y mangeâmes un oiſeau aquatique, nommé *louis*, aſſez ſemblable à la bécaſſe, plus gros qu'elle, mais moins bon.

Le miniſtre me montra le bec croiſé, le guêpier, oiſeau qui doit ſon nom à l'inſecte dont il ſe nourrit. Il me fit leur hiſtoire avec tant de complaiſance, que la converſation ayant changé d'objet, je lui demandai s'il habitoit ſeul toute l'année, ſon agréable retraite. Je n'oublierai jamais ſa réponſe, qui peint à la fois l'homme & ſes mœurs. *Je demeure*, me dit-il, *avec mes livres, mes domeſtiques & mes curioſités.* Le miniſtre parle mal françois, & ſon accent ajoute à la tournure étrange de la phraſe.

Les amateurs d'hiſtoire naturelle peuvent s'en procurer des morceaux chez M. Viſard, qui en fait commerce. Son cabinet eſt riche en minéraux, & le propriétaire eſt auſſi inſtruit qu'obligeant.

Le grenier public de Berne eſt approviſionné, d'après une convention faite entre la France & la Hollande. L'utilité de ces établiſſemens eſt trop connu pour avoir beſoin d'être vantée.

Avant de parler de l'hiſtoire & de la conſtitution du canton de Berne, occupation que

je n'aime guere, & dont M. Coxe s'eſt acquitté mieux que moi; pour gagner du tems, je vais vous prier de me ſuivre à la promenade principale, ſituée aſſez loin de la ville. En ſortant par la porte qui y conduit, on laiſſe à gauche les hôpitaux & maiſons de force, & à droite les larges foſſés de la ville, dans leſquels on nourrit des ours. La tradition nous apprit que c'eſt en mémoire d'un de ces animaux, qui fut tué par le duc d'Habsbourg, avant la fondation de la ville, dans l'enceinte qu'elle occupe aujourd'hui.

Je m'approchai pour les mieux voir, près de pluſieurs perſonnes qui leur jetoient du pain, & qui s'amuſoient de la triſte mine que faiſoit la femelle, aſſiſtante au banquet de ſon mari, ſans qu'il lui ſoit permis d'y participer, avant qu'il ne lui en ait donné la permiſſion : ce qui n'a lieu pour l'ordinaire que quand il n'a plus beſoin de rien. Si par haſard la malheureuſe ramaſſe le morceau que l'on jette à deſſein de ſon côté, & que ſans y toucher, elle n'attende pas reſpectueuſement que le deſpote vienne le prendre, ou qu'il lui accorde la permiſſion de le manger, un ſon épouvantable l'avertit du danger. Si à l'inſtant elle ne dépoſe ce qu'elle s'étoit appro-

prié, le combat s'engage & les suites en sont si fâcheuses pour elle, que non-seulement elle est obligée d'abandonner sa proie; mais qu'en se retirant dans sa taniere, elle se plaint douloureusement de la répartition inégale des forces, & de l'emploi abusif que le plus fort se permet d'en faire.

Indépendamment des ours vivans, que l'on voit à Berne, on en rencontre en peinture, en relief, sur les fontaines, les horloges & les édifices publics. L'attachement que l'on a pour ce portrait, qui n'est aimable ni par les formes, ni par le mêlange des couleurs, vous paroîtra moins étrange, quand vous saurez qu'il forme seul les armes de la ville.

Un boulingrin, un chemin planté que l'on suit l'espace d'un très-grand quart de lieue, conduit par une pente douce au-dessus d'une montagne; la promenade en suit les contours & les sinuosités; sa longueur est prodigieuse; elle est plantée d'un côté, d'une charmille fort haute, dominée derriere par des arbres plus grands encore : de l'autre, l'allée est formée alternativement par un frêne & un sorbier; elle domine un vallon, où serpente la riviere d'Aar, dont le lit est formé à travers la prairie. Sur sa rive opposée on

apperçoit des côteaux couverts de maisons de campagne ; des bouquets de bois jetés çà & là sont d'autres objets de promenade. Ajoutez à ce coup-d'œil celui de la ville, & dites-moi si vous croyez qu'il s'en trouve de plus variés. Une salle de redoute, placée dans le centre de la promenade, y réunit les premieres sociétés, une fois par semaine, pendant la belle saison.

On a construit des bains chauds sur une petite isle qui s'éleve au milieu de l'Aar. J'y fus le soir du jour où j'arrivai, & j'y serois retournée tous les autres, leur position étant charmante, si, pour y parvenir, on ne m'eût fait descendre une quantité de marches si prodigieuse, que j'en suis encore étonnée, & si, pour avoir son tour, on n'étoit obligé d'attendre long-tems dans un jardin potager, où nulle part je n'avois vu d'aussi beaux légumes. En les examinant, j'apperçus que la terre étoit couverte à deux ou trois pouces, par une espece de gros son, produit de la bourre, ou de la premiere enveloppe du bled nommé épeautre; on le prend dans un moulin situé à l'extrêmité du jardin. Je m'informai du motif de cette culture, & j'appris que non-seulement on en tiroit un engrais fa-

vorable, mais que dans les chaleurs cela empêchoit la terre de se dessécher, & que faisant éponge, cela la préservoit également lors des pluies, d'une trop grand quantité d'eau.

L'origine de Berne n'est point ancienne; elle ne remonte qu'à 1191. Ce fut Berthold V, duc de Zuringuen, qui la fit bâtir sur un fief qui relevoit de l'Empire, & où il avoit une maison de chasse. La fondation de la ville eut pour objet de servir de retraite & de ralliement à la petite noblesse, qui vouloit se soustraire aux vexations & à l'ambition effrénée des grands barons.

On s'embarrassa moins de l'agrément de la position que des forces naturelles que la presqu'isle lui prêtoit du côté de la terre; un ravin profond en défendoit l'entrée. Les environs, aujourd'hui si rians par les travaux & l'industrie, étoient couverts de sombres forêts.

Les habitans des campagnes, qui n'étoient pas plus heureux que les nobles, s'arrangerent avec le duc, détruisirent les villages, dont il ne reste que les noms, portés par des maisons de plaisance, & vinrent peupler la nouvelle ville, à laquelle il donna une police & des privileges, qu'il eut soin de faire confirmer par l'empereur Henri IV. A la mort

du duc, Fréderic II envoya aux habitans une bulle d'or, qui fut le premier code connu de leurs loix.

Cette cité foible encore, sous une protection précaire, qui ne lui accordoit aucun secours, se vit bientôt en butte à tous les petits pays dont elle étoit entourée, & sous la force desquels elle auroit succombé, sans le comte de Savoie, qui lui prêta secours. Ses services n'étoient pas désintéressés; il comptoit réunir cette république naissante à ses domaines : mais payant ses services par d'autres services, elle s'acquitta, reprit sa liberté; & traitant d'égal à égal, elle fit une alliance avec le comte, qui mérita le titre de son second fondateur, en l'agrandissant considérablement.

Berne, en acquérant de la force, s'attira de plus grands ennemis : l'empereur Rodolphe, de la maison d'Habsbourg, voulut en faire le patrimoine d'un de ses enfans : il assiégea la ville; mais pressé de soins plus importans, il lui rendit la paix.

Son fils Albert, plus orgueilleux, plus impatient, tenta tous les moyens pour mettre à fin l'entreprise de son pere. La séduction étant inutile, il approcha de Berne à la tête

de son armée. Alternativement vainqueur & battu, la querelle dura jusqu'au moment où les Bernois se liguerent avec les trois cantons, de Schwitz, d'Uri & d'Undervald, qui venoient de chasser les gouverneurs Autrichiens. La mort d'Albert, (*a*) arrivée peu de tems après, termina la guerre.

Le peuple, occupé de pourvoir à sa subsistance, & reconnoissant son incapacité, confia aux nobles le soin de l'administration. Sous ces chefs généreux, qui sacrifioient & leur sang & leurs biens pour défendre la patrie, les citoyens apprirent l'art de la guerre. Le premier usage qu'ils en firent, fut contre leurs voisins : en apprenant à se défendre, ils apprirent aussi à attaquer ; & sans autre motif que celui de s'agrandir, ils désolerent, désarmerent, ruinerent les petis peuples qui habitoient autour d'eux : les uns se soumettoient, les autres étoient conquis. Ce fut de cette maniere qu'ils acquirent l'étendue de pays que le canton renferme aujourd'hui.

---

(*a*) Vous avez vu, à l'article de la constitution du canton de Schwitz, qu'il fut assassiné près de Windisch, par son neveu Jean de Souabe, auquel il retenoit le patrimoine.

Les Fribourgeois, rivaux des habitans de Berne, ſe liguerent avec les comtes de Neuchatel, de Gruyeres, de Kibourg, &c. pour s'oppoſer à l'accroiſſement d'une république, dont les ſuccès devenoient inquiétans. L'armée des alliés, compoſée de trente mille hommes, campa devant Laupen, petite ville que les Bernois avoient achetée. Tant de forces réunies, & auxquelles les ducs d'Autriche prêtoient encore des ſecours, ſembloient devoir détruire à jamais un peuple qui, en comprenant ſes alliés, n'avoit pu armer que cinq mille hommes au plus. Ils étoient commandés par Rodolphe d'Erlach. (*a*)

L'ennemi, fier de ſes forces, imprudent & préſomptueux, n'imaginoit pas que les Bernois puſſent lutter contre lui, lorſqu'il ſe vit aſſailli par cette petite armée qui, avec des hallebardes & de larges épées, mit en déſordre celle des confédérés qui étoient armés de toutes pieces. Un ſuccès ſi étonnant couvrit de gloire les vainqueurs; mais il augmenta leur ar-

---

(*a*) La maiſon d'Erlach eſt la premiere des ſix familles nobles de Berne, & l'une des plus diſtinguées de la Suiſſe par ſon ancienneté & ſes ſervices.

deur belliqueuſe au point que la peſte ſurvenue au quatorzieme ſiecle, ne put même l'éteindre.

Je ne finirois pas, ſi je faiſois l'énumération des guerres particulieres que les Bernois eurent à ſoutenir : je me bornerai à vous dire qu'ils eurent une grande part à la victoire que les Suiſſes remporterent près de Basle contre les François, ainſi qu'à celle de Morat contre les Bourguignons.

Ce peuple, enivré de ſes ſuccès, murmuroit de l'autorité des nobles, quand, pour ſubvenir aux frais de la guerre ou à quelque dépenſe extraordinaire, ils augmentoient les impoſitions, ſans leſquelles ils ne pouvoient rien entreprendre pour un état qui n'avoit pas encore de revenu fixe : dans des aſſemblées illégales & tumultueuſes, on dépoſoit des magiſtrats, on en demandoit d'autres que l'on prenoit toujours parmi les nobles. Satiſfait de cette ombre d'autorité, le peuple confirmoit la forme de l'adminiſtration contre laquelle il avoit crié, & payoit ſans ſe plaindre, la contribution que d'abord il avoit refuſée.

Ce fut en 1536, que les Bernois conquirent entiérement le Pays-de-Vaud. Des querelles de religion en furent la cauſe. Geneve, ville

libre, ayant été inquiétée par Charles duc de Savoie, lorſqu'elle embraſſa la réforme, demanda protection au canton de Berne, qui envoya des députés au duc, pour le prier de laiſſer à la république, le libre exercice de ſa religion. Le duc, qui n'étoit pas le plus fort, conſentit à tout; il s'engagea même, en cas de récidive, d'abandonner aux Bernois ſes droits ſur le Pays-de-Vaud. Quelque tems après, Charles, ſans doute plus confiant en ſes forces, perſécuta de nouveau les Genevois. Le gouvernement de Berne envoya une armée au ſecours de ſon alliée, qui après l'avoir délivrée de ſes ennemis, s'empara du Pays-de-Vaud. Les Bernois firent même des incurſions dans l'intérieur de la Savoie. Par la médiation des autres cantons ils rendirent à Charles ce qu'on lui avoit pris au-delà du lac de Geneve; mais i conſerverent le Pays-de-Vaud, qui compoſe aujourd'hui la plus belle de ſes provinces.

Haller fut à Berne, l'apôtre de Calvin; mais ſoit qu'il n'y mît point aſſez de chaleur, ou que le ſénat, par une ſuite de la prudence qui le caractériſa toujours, craignît qu'un changement de religion n'occaſionnât des guerres inteſtines, il n'oſa prononcer, quoiqu'il

qu'il fût encouragé par l'exemple & les confeils des Zuricois. Le peuple opéra feul la révolution. Le parti de la réforme étant le plus confidérable, força le confeil de l'appuyer. Soit raifon, ou foibleffe, c'eft à cette condefcendance que le canton doit la fplendeur dont il jouit aujourd'hui. L'état s'empara des biens poffédés par les eccléfiaftiques & les moines; leur revenu confidérable forma en partie celui de la république; le nouveau clergé fut à fa charge: il eft, dit-on, mal payé.

L'étude de l'hiftoire offre d'étranges bizarreries; l'on eft étonné de voir qu'un gouvernement ariftocratique reçoive des loix dans une occafion auffi importante, tandis que le fénat de Zuric, entiérement populaire, avoit, contre le vœu de la nation, défendu quatre ans auparavant, la célébration de la meffe dans l'étendue de fes domaines.

Je pafferai fur les diffentions auxquelles cet événement donna lieu: la prudence du confeil les avoit prévues, fa fageffe fut les vaincre: dégagé pour le fpirituel, d'une puiffance qui avoit quelquefois tenté de s'arroger des droits, le premier ufage que le gouvernement fit de fes revenus, fut de chercher à

répandre les connoiſſances utiles à l'homme, dont les Bernois jufques là avoient été privés.

L'auteur du Dictionnaire de la Suiſſe rapporte, qu'à cette époque l'ignorance étoit telle, que parmi les anciens miniſtres de l'Evangile qui embraſſerent la nouvelle doctrine, on en trouva peu en état de lire la Bible; les plus ſavans en abuſerent en commentant des livres pieux: ce qui donna naiſſance à différentes ſectes qui déſolerent l'état, & contre leſquelles il s'arma ſévérement, non par eſprit d'intolérance, mais pour entretenir l'ordre & la paix, que ſur-tout les anabatiſtes troubloient. Cette ſecte avoit pour principe, de ne point ſe ſoumettre aux décrets des magiſtrats.

L'adminiſtration des baillifs, qui, dit-on, ne fut pas toujours integre dans les cantons ariſtocratiques, ſouleva les peuples à différentes repriſes. En 1653, les payſans des cantons de Berne, de Lucerne, de Basle & de Soleure formerent une ligue tendant à changer à main armée, la forme de leur gouvernement. Les cantons démocratiques, ennemis de l'anarchie, ſentirent les conſéquences d'une pareille révolte; & pour maintenir leur autorité, ils rétablirent celle de leurs voiſins.

Croyez-vous que si M. de Vergennes, en 1777, alors ministre des affaires étrangeres, n'eût pas protégé les colonies de l'Amérique en leur faisant passer, d'abord secrétement des armes & des munitions, quand elles entreprirent de se soustraire à l'autorité des Anglois, puis des généraux & des troupes pour achever la révolution, qu'elle eût pu s'effectuer? Le génie étroit de M. de Vergennes ne lui permit pas d'en calculer les suites. Il ne songeoit pas que l'armée Françoise prendroit insensiblement l'esprit d'indépendance qui animoit les insurgens. Les gazettes, d'un autre côté, achevoient de tourner les têtes en vantant ce chef-d'œuvre de politique, dont le seul but étoit d'humilier nos voisins; humiliation qui nous coûta des hommes, des millions, & qui changea l'amour des François pour leur maître, en un esprit d'indépendance, que le gouvernement venoit d'autoriser.

Si la querelle des colons contre la métropole fût devenue celle des rois, croyez-vous, dis-je, que celle qui nous avilit, qui métamorphose un peuple doux en un peuple sanguinaire, qui va nous entraîner dans un précipice dont le tems ne pourra nous tirer, que les Anglois

creusent & dont ils sauront profiter, que ce complot infernal eût éclaté ?

Tous les siecles ont fourni des monstres; mais ils ne sont dangereux que quand les peuples veulent les seconder. Le François, qui toujours aima ses rois, n'auroit point ébranlé leur trône, sans ces instigateurs qui ont su mettre à profit cet exemple récent. C'est le résultat des projets ambitieux d'un prince irrité, d'un agent chef de meute, dont le nom avili, déshonoré, en criant liberté, espere l'enchaîner, & à force de crimes & de proscriptions (*a*) s'emparer enfin d'une place vacante, d'où il pût en créer une à son

(*a*) On n'a point oublié que dans la séance du 10 octobre, M. de Mirabeau dénonça à l'Assemblée Nationale le comte de S. Priest, ministre du roi au département de Paris; pour avoir, dit-il, répondu à une phalange de femmes qui venoient chercher du pain: Quand vous aviez un roi, vous n'en manquiez pas; aujourd'hui que vous en avez douze cents, allez leur en demander.

Ce ministre, estimé & connu depuis long-tems par ses bons & loyaux services, a été forcé d'écrire à l'auguste Assemblée, pour désavouer un propos qui, dans un premier moment de liberté a pensé lui coûter la vie. Il peut dire, comme J. J. Rousseau, " il ne me vient jamais une idée utile ou vertueuse, que je ne voie à côté de moi, la potence ou l'échafaud. ,, Que d'honnêtes gens pourroient prendre cette réflexion pour leur devise !

gré, & gouverner d'après sa morale & ses principes. Dieu nous préserve de l'accomplissement de ses vœux!

En 1749, une nouvelle conspiration contre le gouvernement de Berne, pensa le détruire jusques dans ses fondemens; mais la trame fut découverte, les chefs mis à mort, & la paix se rétablit : depuis, les magistrats justes & équitables ont régné paisiblement. On craint que les troubles de France n'occasionnent une nouvelle fermentation; on dit même que, pour la prévenir, le conseil croit prudent de partager son autorité avec quelques familles bourgeoises, qui à l'avenir auront part aux élections : ce qui n'avoit pas lieu auparavant, les dignités de la république étant partagées en un nombre circonscrit d'individus; ce qui rendoit presque les places héréditaires.

Le conseil des Deux-cents est composé de deux cents quatre-vingt dix-neuf membres, nombre bien considérable : aussi ne nomme-t-on aux places vacantes que tous les huit ou dix ans; ce qui réduit le nombre au taux fixé. Le grand & le petit conseil sont pris dans son sein, où la puissance souveraine réside. L'exécutive est déléguée par lui au sénat,

du petit-conſeil, compoſé de vingt-ſept membres, préſidé par les deux avoyers, qui ſont pris parmi les quatre bannerets & les deux tréſoriers. Ceux-là ſont choiſis dans le petit-conſeil. Deux conſeillers ſecrets, lors des délibérations, ſont cenſés veiller à ce qu'il ne ſe paſſe rien de contraire aux loix de l'état.

L'avoyer a dans la ſalle du conſeil, un ſiege plus élevé que ceux des autres magiſtrats; il eſt couvert d'un dais; le ſceau ou le cachet de la république eſt poſé devant lui ſur une table. L'avoyer en exercice porte ſur ſon habit, un ſurplis fort court; les autres magiſtrats n'ont aucune marque diſtinctive que leur habit noir. J'en vis pluſieurs, qui me parurent mis avec autant d'élégance que les petits-maîtres de nos parlemens. Les chapeaux des Deux-cents ſont plats, arrondis & bordés de franges; ceux des ſénateurs ont la forme plus élevée.

Le conſeil des Deux-cents s'aſſemble trois fois par ſemaine, & le ſénat tous les jours, excepté le dimanche. A pâques, les affaires ſont ſuſpendues pendant trois jours, & les membres ſans fonctions, à l'exception des avoyers & de ſeize membres pris dans le

grand-conseil : on les nomme seizeniers. Leurs fonctions alors consistent à examiner la conduite des Deux-cents, à déposer ceux qu'ils trouveroient coupables, & à confirmer les autres dans leurs places. Le lendemain de pâques, les magistrats se rendent en procession à la cathédrale & à l'hôtel-de-ville, où l'on reçoit leur serment de fidélité aux loix, après la lecture qui vient d'en être faite.

Les seizeniers sont pris dans les douze tribus d'artisans qui partagent la ville. Les quatre premieres sont celles des maréchaux, des boulangers, des tanneurs & des bouchers; elles en fournissent deux, & les autres un. Les gentilshommes ne peuvent posséder les places de l'état, sans être admis dans une de ces tribus.

Indépendamment des douze tribus composées de gens de métiers & des gentilshommes artisans, il y en a une treizieme, où la noblesse est seule admise. Ceux qui sont dans le besoin y trouvent des secours fournis par les plus riches, qui y entretiennent une caisse à cet effet. Un pareil établissement n'a pas besoin d'être vanté. Les vacances du conseil se prennent lors des moissons & des vendanges.

Les places d'avoyers sont à vie; mais le

conſeil ſe réſerve le droit de les dépoſer : celles de bannerets & de tréſoriers ne ſe donnent que pour quatre & ſix ans.

Le conſeil d'état regle les affaires dont la publicité pourroit être nuiſible à leur ſuccès. Il eſt compoſé des bannerets, des tréſoriers; de deux conſeillers ſecrets; l'avoyer qui n'eſt point en exercice, le préſide. Celui des finances l'eſt par un tréſorier.

Les revenus de la république conſiſtent dans les biens poſſédés autrefois par le clergé, dans les domaines, cens & dixmes; dans les lots & ventes des fiefs ſitués dans le Pays-de-Vaud; dans la régie des ſels; dans différens péages & dans la rente des capitaux placés ſur la France.

On diſtingue dans le canton de Berne, la partie allemande, qui dans l'origine forma ſeule ſon territoire d'avec le Pays-de-Vaud, démembrement de la Savoie. Elles ont chacune leurs loix, leurs coutumes, leur tréſorier & leur chambre d'appels.

La ſubdiviſion des départemens eſt à l'infini : elle forme des commiſſions ſéparées, préſidées par un ſénateur. Le conſeil de la guerre, la police, les bâtimens, la ferme des ſels, les bleds, les forêts, les péages,

les maiſons de ſanté, tous ces différens objets en font partie.

On compte trente-cinq bailliages dans la portion allemande, & treize dans le Pays-de-Vaud. Il y en a quatre, en outre, qui ſont en commun entre le canton de Berne & celui de Fribourg.

Les baillifs ne ſont en place que ſix ans; ils rendent compte aux conſeils de leur adminiſtration; leurs plaintes & celles du peuple contre eux y ſont également écoutées. Ils exercent un pouvoir très-étendu: quelques-uns ſont juges civils & criminels. Ce ſont les ſeules places lucratives de la république: auſſi ſont-elles recherchées. Celles de ſecretaires le ſont auſſi, quoique moins belles; mais elles ont ſur les premieres l'avantage d'être à vie.

Le ſénat, également jaloux de ſes prérogatives & de la tranquillité de l'état, pour conſerver l'un & l'autre, renouvelle ſouvent les décrets contre les attroupemens; de maniere que, ſous aucun prétexte, le peuple ne peut s'aſſembler: la police y veille, & la garde de la ville reçoit à ce ſujet les ordres les plus ſéveres. Elle eſt compoſée de quatre cents cinquante hommes, dont cent

cinquante font le fervice tous les jours. La république donne à ceux-là le pain & neuf fols; les autres jours ils travaillent chez eux, & ne reçoivent point de rétribution. Tous les trois ans ils font habillés aux frais de l'état.

La population de l'état eft évaluée à trois cents foixante mille hommes, y compris les onze à douze mille qui réfident à Berne. Quarante-deux mille compofent fa milice; elle eft divifée en vingt-un régimens d'infanterie & en dix-huit compagnies de dragons: celles-là font prifes dans la claffe des laboureur; le cheval & l'équipage font aux frais du cavalier. Ajoutez à cet état militaire, trois cents hommes d'artillerie & cent canonniers, & il fera complet. Indépendamment de l'arfenal de Berne, qui peut armer foixante mille hommes, chaque bailliage en a un fuffifant pour la milice de fon reffort. Les majors de chaque département font leur revue une fois par an. La population de ce canton emporte un quart de celle de la Suiffe, & fon territoire un tiers de la furface. En y comprenant le Pays-de-Vaud, il a foixante lieues de longueur, fur trente dans fa plus grande largeur.

Quelle lettre ! Elle eſt effrayante par ſa longueur & peut-être par ſon ennui. Il faut compter ſur votre indulgence, ſur votre amitié, & un peu ſur votre curioſité, pour oſer vous en adreſſer de pareilles. Quel que ſoit l'effet qu'elle produiſe, n'oubliez pas qu'elle m'a donné plus de peine qu'à vous ; car ſi mauvais que ſoit un ouvrage, il coûte à ſon auteur ; & accordez au moins à l'intention, la reconnoiſſance que j'aurois voulu devoir au plaiſir.

---

## LETTRE XXIX.

Il eſt bien difficile d'être à Berne, ſans être tenté d'aller à Lauterbrunn & à Gründerval, pour y voir des beautés que l'on ne trouve que dans le ſein des Alpes. Nous nous rendîmes en conſéquence à Thoun, en ſuivant l'eſpace de ſix lieues, un chemin planté, & bordé le plus agréablement du monde.

Thoun, gouverné jadis par ſes comtes, l'eſt aujourd'hui par un conſeil particulier, que nomme celui de Berne. Il eſt préſidé par le baillif, auquel on donne le titre d'avoyer.

Le château où il réside, offre un des plus beaux points de vue de la Suisse : il domine la ville, le lac, la riviere de l'Aar, qui sort du lac après l'avoir traversé, une belle prairie sur laquelle la riviere fuit en serpentant; les Alpes terminent le cadre.

La vallée de Thoun est aussi agréable que fertile. Dans la partie des Alpes qui avoisine ce bailliage, on trouve plusieurs sources d'eaux thermales ; celles de Loiche, ou Leuck, où les malades abondent, sortent de plusieurs sources si chaudes, que c'est avec peine qu'on y tient la main. Elles ont une odeur de soufre qu'elles perdent par le transport ; elles sont limpides & légeres ; leur effet le plus sensible est de provoquer la transpiration : un principe minéral & volatil les fait, dit-on, pénétrer dans les vaisseaux les moins considérables. Selon M. Bourrit, elles conservent long-tems les plantes fraîches, & elles ajoutent à cette propriété, celle de ranimer les flétries. Elles contiennent en dissolution du foie de soufre & du fer en si grande quantité, que leur conduit souterrain en est tapissé ; ce qui forme des incrustations précieuses. On les prend avec succès pour la goutte, les rhumatismes, les

paralysies, les obstructions, les maladies histériques & les ulceres.

Les chemins qui y conduisent sont difficiles; les Valaisans & les Bernois en ont fait commencer un dans le roc : celui-ci borde le précipice, & se termine au village de Kandelschteig, éloigné de Leuck de cinq lieues. On y loue des porteurs & des mulets pour achever la route, sur laquelle on ne trouve qu'une seule maison & quelques cabanes. Le petit lac d'Aubensée, qui n'est pas éloigné de cet hospice, n'a, dit-on, aucune issue connue; il est gelé pendant dix mois de l'année, & sert alors de chemin aux voyageurs; on cesse de le fréquenter quand on voit fondre la neige dont il est couvert.

Les environs du lac sont horribles; des pierres & des rochers amoncelés offrent l'image du chaos; la végétation y est inconnue, & le rossignol n'en approcha jamais. Ce triste aspect se continue jusqu'à la montagne que l'on nomme d'Auben, où un autre non moins singulier frappe le voyageur.

D'un côté est un glacier, dont la pente unie & douce semble inviter les curieux à venir s'y promener; il a pour pendant deux montagnes couvertes de neige d'une hauteur

prodigieuse & d'une ressemblance si parfaite, que l'on croit que le nom de Gemmi qui leur est donné, est une corruption du mot jumeaux, qui leur convient. Elles sont couvertes de marcassites, de pyrites sulfureuses, de pierres calcaires & de térébratulites. On y connoît une mine d'argent & plusieurs de soufre & de vitriol. Pour arriver aux bains de Leuck par le Gemmi, il faut descendre une espece d'escalier pratiqué dans la montagne, dont la hauteur sans pente, est évaluée dans cet endroit à dix mille cent dix pieds.

Le bourg de Leuck, bâti sur une petite éminence, dans une vallée étroite & profonde, étoit autrefois un séjour agréable : on y trouvoit une jolie place ornée de portiques, une belle rue & des maisons commodes. En 1719, elles furent emportées par des avalanches; en 1758, le même accident se renouvella, & la crainte d'événement pareil empêche de rebâtir solidement. Le bourg n'offre plus aujourd'hui aux baignans, que de mauvais gîtes, dépourvus de cette propreté si commune dans la plus grande partie de la Suisse. Les bains se prennent dans quatre réservoirs, où les malades sont pêle-mêle: on trouve dans une prairie peu éloignée,

un cinquieme baſſin, deſtiné aux lépreux, galleux, &c. où perſonne, je crois, n'eſt tenté de les troubler.

Le genre de vie que l'on mene à Leuck, ne rachete point ces nombreux inconvéniens, & je doute que les François les fréquentent jamais. C'eſt, dit-on, un des deſirs politiques de la république, & la raiſon pour laquelle elle ne riſque point de l'embellir encore.

Un grand concours d'étrangers amene le luxe, corrompt les mœurs ; & les Suiſſes, toujours ſages, font plus de cas de leur ſimplicité que du numéraire que l'on pourroit leur apporter.

La vallée eſt, dit-on, fertile en bleds, en vin & en pâturages ; ce qui paroît étrange dans un climat froid, où les brouillards regnent ſouvent, & où le ſoleil ſe montre à midi dans les beaux jours d'été.

Les eaux chaudes de Viſſembourg, à cinq lieues de Thoun, ſont auſſi très-fréquentées.

Tandis que le maître de l'auberge nous montroit, des fenêtres de notre appartement, le chemin qui y conduit & qui ſe perd entre une chaîne de montagnes, nous vîmes une foule de monde courir & s'arrêter

au pied de la plus élevée. Un jeune homme des plus considérables de la ville, en s'y promenant avec ses camarades, fit quelques imprudences dont ceux-ci l'avertirent; mais loin de profiter de leurs conseils, il les brava, ainsi que le danger. La peine fut affreuse : le pied lui manquant, il se précipita de la montagne dans le vallon, où avant d'arriver il reçut plusieurs blessures mortelles. Nous le vîmes rapporter sur un brancard; à peine fut-il rendu à ses parens, qu'il expira. Affreuse confiance ! vous livrez un pere tendre à d'éternels regrets. Cruels enfans ! ne saurez-vous donc jamais que le sort de ceux qui vous donnerent le jour; est attaché au vôtre? & leur amour ne vous tiendra-t-il jamais lieu d'expérience?

On trouve encore dans cet arrondissement les bains de Schneitweyer, qui ont éprouvé l'empire de la mode. Après avoir été longtems suivis, ils sont entiérement abandonnés.

Les eaux de Schinznach, sur le territoire de Berne, mais dans un autre bailliage, offrent plus de ressources aux étrangers. Les bains, très-salubres d'ailleurs, sont enfermés dans un bâtiment vaste & commode : on vante également la beauté de la situation, celle

des

des promenades, & la société agréable qui s'y rassemble. Je n'y ai point été, & ne suis que l'écho de ce que j'en ai entendu dire.

C'étoit près de Schinznach qu'étoit bâti le fameux château d'Habsbourg, berceau de la maison d'Autriche, & dont je crois qu'il n'existe plus que des ruines.

Mais quittons les eaux minérales du canton, pour nous embarquer sur celles du lac de Thoun. Sa longueur est de cinq lieues sur une de largeur. Ses bords, environnés de montagnes, sont en partie cultivés; on y rencontre aussi des villages & quelques vieux châteaux détruits; celui de Spietz à la maison d'Erlach, & celui d'Oberhofen sont mieux conservés : le dernier est situé sur le bord septentrional du lac.

La caverne de S. Béat est pratiquée dans un rocher escarpé, dont l'abord est difficile. Pour s'y rendre, on débarque près d'un petit cap au village de Meerligne, & l'on suit un sentier à l'aide duquel on gravit des rochers qui menent à un petit pont, duquel on voit une cascade sortant d'une caverne voisine de celle du saint. Mais avant de parler de la maison, il est juste de vous

mettre en connoiſſance avec cet apôtre de Jéſus. Cela ne ſera pas long.

S. Béat fut un des premiers qui prêcha le chriſtianiſme en Suiſſe. Il ſe retira, après de glorieux exploits, dans cette caverne ou hermitage, que la nature a preſque produit ſeule. Elle eſt devenue un objet intéreſſant pour les voyageurs, étant remplie de ſtalactites & d'incruſtations.

Dans une vallée peu éloignée, nommée Habkerenthal, on trouve des mines d'argent & de cuivre; & ſur les bords du lac, on rencontre quelques traces de mercure.

De la caverne, en regardant vers le ſud, on apperçoit le Nieſe, qui termine une chaîne de montagnes qui bordent le Sunmenthal. Plus loin s'élevent majeſtueuſement les glaciers qui ſéparent le canton de Berne, du Pays-de-Vaud. Enfin on découvre le mont de la Vierge, haute montagne, au pied de laquelle Lauterbrunn eſt bâti.

Notre navigation finit avec le lac à Neuhaus, ou maiſon neuve. C'eſt un entrepôt pour les marchandiſes que l'on embarque. Comme on n'y trouve point de voitures, nous fîmes trois quarts de lieue à pied avant d'arriver à Unterſeen, ſous la conduite des matelots qui portoient nos bagages.

Nous prîmes au village d'Unterſeen, chef-lieu d'un bailliage, un chariot pour nous conduire à Lauterbrunn, dont nous étions encore éloignés de quatre à cinq lieues. A moitié chemin environ, la vallée, qui eſt très-reſſerrée, ſe diviſe par une nouvelle chaîne de montagnes, & préſente deux chemins aux voyageurs : à gauche eſt celui de Grinderval; l'autre conduit à Lauterbrunn.

La beauté & la variété des ſites que je vis dans cette ſoirée, ſont impoſſibles à peindre. Ajoutez aux deſcriptions romantiques que je vous ai faites, une route de quatre pieds & demi de large, pratiquée au bord d'un torrent roulant ſes flots griſâtres ſur des rochers dont quelques-uns forment des pont naturels. Tantôt cette redoutable riviere eſt de niveau avec le chemin; d'autres fois elle en eſt à deux cents pieds. Là un petit bois d'aulnes, dont vous êtes environné, vous fait oublier le danger; il l'eſt à ſon tour par des montagnes à perte de vue, deſquelles ſe précipitent de nouveaux torrens. On y voit auſſi jaillir des fontaines d'un volume conſidérable ; elles tombent en caſcades dans la prairie, où alors elles coulent & fuient en ſerpentant. Plus loin, ces rochers pelés & taillés à pic préſentent

par d'heureux accidens, l'image d'une forteresse, dont on croit reconnoître toutes les dépendances ; de jeunes sapins qui croissent dans les fentes, en dessinent les contours.

Les yeux, qui ont peine à quitter ce tableau singulier, l'abandonnent enfin pour considérer des bancs de pierres qui, en se détachant des montagnes, sont arrivés sur les bords du chemin, laissant derriere eux des traces effrayantes. La nature, qui se plait à vaincre les difficultés & à opposer des contrastes, y fait croître sans efforts, des touffes d'épine-vinettes & de framboisiers : sous leur ombre on apperçoit le fraisier, le polipode, la parnassie, & quelques gentiannes.

Sur la pente des montagnes moins élevées & plus accessibles, on voit paître, ainsi que dans les vallées, quelques vaches que l'on garde près des habitations, pour fournir le lait nécessaire au ménage. Elles y restent la nuit & le jour ; l'hiver on les enferme avec celles qui reviennent des montagnes, dans des cabanes séparées des villages, où l'on serre également le foin. Deux fois par jour on pourvoit à leurs besoins : on s'enrichit de leur produit, & le reste du tems on les abandonne à la foi publique.

Ces étables font conftruites avec des fapins de moyenne groffeur, pofés horizontalement fur quatre faces, où ils s'élevent l'un fur l'autre. On a foin de les tailler aux extrêmités, afin qu'en s'adaptant, il ne refte point de jour entre eux. Vous favez que ces arbres de prodigieufe hauteur font droits & fans nœuds.

Les troupeaux que l'on conduit au pâturage pendant l'été, reftent en liberté fur le fommet des montagnes. Ce font les hommes qui en ont foin; ils gouvernent également les chalets qui y font établis; tandis que les femmes gardent les enfans & le ménage. Il y a quelquefois quatre mille bêtes raffemblées dans le même endroit. Un propriétaire en poffede jufqu'à quarante, qui lui rapportent annuellement 2400 livres de rente.

Les chalets font des cabanes peu élevées, conftruites, ainfi que les étables, avec des madriers de fapin. Une feule piece compofe le rez-de-chauffée; elle eft coupée par une crêche habitée d'un côté par des vaches, & de l'autre par les bergers. Des herbes feches, étendues dans un coin, leur fervent de lits & de matelas. Dans l'autre on établit un fourneau pour la cuiffon du laitage. Peut-

être ne ferez-vous pas fâchée de favoir comment on procede à une branche de commerce fi importante.

Les chalets font ordinairement habités, depuis la fin de mars jufqu'au mois d'octobre. Quand le lait eft bien gras, on l'écrême entiérement : dans le cas contraire, on en laiffe une partie, que l'on verfe avec le lait caillé dans une chaudiere de cuivre, pour le faire tiédir. Alors on l'éloigne du feu, & l'on y verfe du petit-lait, dans lequel on a mêlé de la veffie de veau ; ce mêlange fe nomme préfure. On couvre la chaudiere, & le lait acheve de fe coaguler; on le divife enfuite avec une grande cuiller. Remis fur le feu, on l'y laiffe jufqu'à ce qu'il foit affez chaud pour ne pouvoir plus y tenir la main, en obfervant de le remuer continuellement avec un bâton d'épine. Ce moment arrivé, on le laiffe repofer jufqu'à ce que le fromage foit au fond ; en le retirant on le place dans des moules faits avec des cerceaux. Le linge qui entoure les moules, recouvre les fromages, que l'on charge de pierres affez pefantes pour en exprimer ce qui refte de petit-lait. Quand les fromages ont pris affez de confiftance, on les retire des formes pour les pofer fur des rayons, où ils font arrofés avec de l'eau

ſalée, juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſez faits : tous les deux jours on a ſoin de les retourner. C'eſt ordinairement dans un bas cellier, conſtruit au nord, qu'ils ſont enfermés.

Dans les hautes Alpes on ne ſale point les fromages; la fermentation tient lieu de ſel. Il y en a qui peſent juſqu'à cinquante livres, & que l'on conſerve un ſiecle. A meſure qu'ils vieilliſſent, ils prennent une teinte jaune; j'en ai vu des piles que, par la forme & la couleur, j'ai pris pour des pains de cire jaune.

Le petit-lait reſté dans la chaudiere, eſt remis ſur le feu; on y mêle une nouvelle préſure plus forte que la premiere; elle eſt faite avec d'ancien petit-lait, du vin blanc & des feves : ce réſultat acheve d'épurer le petit-lait; le ſédiment de la partie ſéreuſe forme ce que l'on nomme ſerret : on en fait des fromages d'une ſeconde qualité.

Les gardiens des chalets & les habitans des hautes montagnes, ne connoiſſent point d'autre nourriture que celle que leur procure le petit-lait, lorſque l'on en a tiré les premiers fromages. Il ſert à rafraîchir le pain; quand ils n'en ont point, ce qui eſt fréquent, ils y mettent du ſerret coupé par morceaux.

Le petit-lait entiérement dépouillé leur sert de boiſſon, ſoit qu'ils manquent d'eau, ou qu'ils en craignent la crudité, lors de la fonte des neiges.

Le jour tomboit quand nous arrivâmes à Lauterbrunn, & nous ne pûmes en voir les environs. On y trouve des roches calcaires, des granites, du plomb & du fer. La population de la vallée eſt portée à deux mille trois cents. Les hommes paſſent pour être les plus beaux & les plus forts des treize cantons. On y éleve beaucoup de beſtiaux ; l'exportation annuelle des fromages en Italie, eſt de mille quintaux.

Les maiſons ſont bâties ſéparément ſur de petites hauteurs, près deſquelles coulent des fontaines d'eau vive. La vallée eſt étroite, ſtérile en bled ; il n'y croît que de l'herbe ; la culture des pommes de terre peut ſeule y réuſſir.

M. Bourrit aſſure que le tremblement de terre de Lisbonne s'y fit ſi fortement ſentir, que les oiſeaux de proie quitterent le ſommet des rochers, pour ſe refugier dans la plaine. Si jamais je deviens oiſeau, & que la peur me prenne en pareille poſition, il me ſemble que ce ſera en m'élevant dans les airs, que je tâcherai d'éviter le danger.

Le village eſt compoſé de quelques maiſons en bois, également éparſes ; elles offrent aux étrangers de miſérables aſyles. Celle du paſteur étant préférable à l'auberge, ce fut chez lui que nous deſcendîmes. Elle a été rebâtie aux frais de la république, dans l'intention de procurer aux curieux voyageurs, un abri plus commode que ceux qu'ils y trouvoient. Des Anglois, arrivés avant nous, s'étoient emparés de la maiſon, & ce fut après bien des négociations, qu'on nous abandonna une piece où l'on nous permit de paſſer la nuit.

La fatigue du jour m'avoit donné un appétit dévorant : juſqu'au moment du ſouper je me réjouiſſois de m'y livrer ; mais ſon aſpect m'enleva à la fois & le deſir & la poſſibilité. Trois ou quatre ragoûts auſſi mauvais que déſagréables à l'œil, ne purent même pas être mangés par les hommes qui avoient ri d'abord de ce qu'ils nommoient ma délicateſſe. Un jambon parut, & une crême aux fraiſes ; le jambon étoit rance & ſalé ; les fraiſes, cuites & long-tems gardées, ſentoient l'aigre & le moiſi. Pour appaiſer ma faim, je fus trop heureuſe de trouver deux petits pains que j'avois pris à Thoûn par

précaution; celui du ministre, préparé par sa femme, étant noir & assez mauvais. Le lendemain on nous offrit du café; sur notre réponse, on nous présenta une légere décoction de cette graine marine: la crême étoit parfaite, elle nous tint lieu de tout.

Mais n'anticipons point sur les événemens. Un orage que nous avions vu se former en route, ne tarda pas à éclater après notre arrivée à Lauterbrunn. Le tonnerre s'étant fait entendre pendant le souper, je sortis de table sans regret, pour contempler à mon aise ses effets, d'une fenêtre où j'allai me placer. La foudre partant de plusieurs points à la fois, éclairoit assez l'horizon pour que je pusse y distinguer les vues variées & pittoresques de la vallée, qui m'étoient inconnues, & que la lueur produite par les traits de flammes qui s'échappoient du ciel, rendoit encore plus sauvages.

Il m'est impossible de décrire la beauté & l'horreur du spectacle. Le bruit du tonnerre, par-tout effrayant, redouble de bruit dans ces hautes montagnes; le son s'y prolonge & s'y feroit entendre long-tems, si de nouveaux coups n'absorboient les premiers. La pluie devint si abondante, qu'en moins d'une

demi-heure plusieurs torrens qui se précipitent des montagnes, augmenterent au point de menacer d'engloutir les habitans de la vallée. Mais le danger ne fut pas long ; l'orage cessa, la lune parut, éclaira la scene, & nous laissa entrevoir la chûte du Staubbach.

Arrivés tard, ainsi que je l'ai déjà dit, j'avois à peine vu la maison, les hôtes & leurs enfans ; jugez de ma surprise en entrant le lendemain matin dans une salle basse, ressemblante à une étable, mais moins propre que celles que l'on trouve communément en Suisse. Trois ou quatre enfans malades, que je pris pour des marcassins, étoient couchés sur le même grabat. Des piles de fromages mêloient leur odeur désagréable à celle de l'ail, sur lequel on marchoit. Ce mélange infect s'accroissoit encore par les exhalaisons des petits moribonds, couverts de crasse au point de ne pas distinguer leurs traits.

J'aurois tort, si cette description satyrique m'empêchoit de rendre justice au pasteur ; il fait tout ce qu'il peut pour prévenir les desirs de ses hôtes. Nous ne fûmes point, ainsi que M. Coxe, incommodés de son *intempérance de langue*. La raison en est simple :

le curé ne sait que quelques mots de françois, & nous ne parlions pas l'allemand.

Je savois que dans l'intérieur des montagnes, les goitres étoient très-communs; malgré cela, je fus surprise en voyant le ministre, sa femme & ceux de ses enfans qui n'étoient point alités. Le pere & la mere en ont jusqu'à trois, qui jettent leur tête en arriere & présentent un collier effrayant; les enfans en ont un ou deux, en raison de leur âge.

Cette maladie est attribuée généralement aux eaux de neige & de sources froides, que les habitans des montagnes sont forcés de boire. M. Bourrit croit qu'ils sont produits par les eaux saumaches ou salées, dont on fait usage dans la plaine; il en donne pour raison, que les habitans des villes du Valais, qui passent l'été dans des campagnes élevées, préviennent ou guérissent naturellement cette difformité.

L'avis de M. Coxe est, qu'ils sont occasionnés par les eaux stagnantes & chargées de particules de tuf, à l'air mal-sain, à la mal-propreté des habitans du Valais, où cette maladie est plus commune qu'ailleurs, & sur-

tout à l'infalubrité des alimens que quelques-uns ramaffent dans la boue, ainfi que des animaux, & où ils fe traînent comme eux.

Le docteur Mead, médecin Anglois, croit qu'ils proviennent de la nourriture habituelle de laitage gras, combiné avec de mauvaife eau. Je ne fuis point affez inftruite pour décider fi quatre caufes auffi différentes peuvent produire le même effet.

Occupée de cette diverfité d'opinions, j'en parlai à M. Tiffot lors de mon paffage à Laufanne. Il paroît convaincu que cet engorgement de fucs limphatiques dans le tiffu cellulaire, n'a d'autre caufe que l'influence de l'air qui eft très-vif, & dans le paffage fubit du froid au chaud. Cette folution, qui convient aux habitans de la plaine, comme à ceux des montagnes, me paroît fans replique.

Pour guérir les goîtres dans les Alpes, on ne connoît ni incifions ni cauftiques : quand les tumeurs ne font pas trop anciennes, elles cedent à un fréquent ufage d'éponges préparées.

La maifon du miniftre étant prefque vis-à-vis la chûte du Staubbach, nous nous en approchâmes vers huit heures du matin. La citation de l'heure vous paroîtroit minutieufe,

ſi j'oubliois d'ajouter que c'eſt le moment, dans les grands jours d'été, où le ſoleil caché juſques là par la montagne ſituée en face, ſe montre enfin & forme à la droite du Staubbach, un arc-en-ciel brillant des couleurs les plus vives: il eſt accompagné de deux autres moins conſidérables. Après avoir gravi une colline dont la pente eſt aſſez rude, on en jouit en ſe plaçant à une petite diſtance; il change de place à meſure que l'on avance, & diſparoît entiérement quand on en approche.

Ce phénomene eſt produit par la réfraction des rayons du ſoleil ſur une pouſſiere d'eau, formée par une partie de la chûte; elle rencontre en chemin une pointe de rocher qui la fait jaillir d'une violence & d'une hauteur incroyables : l'autre partie, qui ne rencontre point d'obſtacle, dans l'eſpace de néuf cents pieds qu'elle parcourt, ſe diviſe & tombe également en pouſſiere ; elle ſe précipite d'un rocher taillé à pic, dans un endroit où le ſommet forme une eſpece d'avant-toit.

Le Staubbach, ou torrent d'eau, ſe diviſe en deux parties : la plus intéreſſante tombe perpendiculairement ; c'eſt celle que nous vîmes. Pour jouir de l'autre, il faut être ſur

la montagne. La cataracte se précipite en deux branches d'une montagne plus élevée, qui est placée derriere celle-ci.

Le Staubbach entraîne quelquefois dans sa chûte, des pierres & des arbres d'un volume si considérable, qu'on courroit alors les plus grands risques, si l'on en approchoit. Au lieu d'une nappe d'eau que je croyois trouver à l'endroit où il se précipite, je n'apperçus qu'un petit ruisseau coulant dans un ravin. J'eus beaucoup de peine à me convaincre que le torrent de poussiere se dissipant en partie par l'évaporation & par la pluie fine qui se perd autour de lui, ne pouvoit pas rassembler un volume d'eau plus considérable.

Nous remontâmes, ma fille & moi, dans notre chariot, pour gagner le chemin de Grinderval, en revenant sur nos pas; ce que nous ne fîmes point sans murmurer contre la foiblesse de notre sexe, & la supériorité des hommes : supériorité que la bonté de leurs jambes nous forceroit à reconnoître, si elle n'étoit pas déjà constatée. Les nôtres ne nous permettant point de nous rendre à Grinderval, par les montagnes & la partie supérieure des glaciers, voyage pénible, mais dont on

eſt payé par des points de vue raviſſans, nous en entendîmes parler par nos compagnons de voyage, qui avoient pris ce chemin pour s'y rendre.

Cette marche ne nous offrit rien que nous n'euſſions déjà vu ; nous traverſâmes plusieurs torrens, ſur des ponts d'une conſtruction peu raſſurante : tantôt ils étoient formés par un rocher dont la ſurface étoit plate, & qui ſe trouvant plus conſidérable que le vuide où on les avoit pouſſés, s'y tenoient ſuſpendus naturellement. Plus loin c'étoient des arbres qui en tenoient lieu ; à droite & à gauche du chemin, on en jette un dans ſa longueur, qu'on recouvre par pluſieurs autres dans le ſens contraire.

Quoique nous fuſſions partis d'Unterſeen par un très-beau tems, nos guides nous firent prendre des parapluies, précaution dont nous reconnûmes l'utilité : ils ſervoient alternativement contre la pluie, la grêle & les ardeurs du ſoleil ; quelquefois ils nous paroient de leurs importunités réunies ; car il n'eſt pas rare que, malgré la pureté de l'air, un nuage qui plane ſur la montagne, ne s'en détache, emportant la foudre avec lui, dont il lance quelques traits en paſſant au-deſſus des

des voyageurs, & qu'il ne leur faſſe ſentir en même tems ſon influence humide.

Des enfans & même quelques femmes s'offrirent à notre paſſage ; les uns, pour demander l'aumône ; les autres, pour préſenter des fleurs & des fruits. Étonnée de tant de courtoiſie, j'en demandai la raiſon au guide, qui me répondit qu'elle n'étoit pas déſintéreſſée, & qu'en échange de leurs dons, ces pauvres gens eſpéroient recevoir quelques pieces de monnoie.

Ces mendians, aſſez bien habillés, & qu'à leur embonpoint je ſuppoſois ſuffiſamment nourris, exciterent ma curioſité. Le guide la ſatisfit, en m'apprenant que les habitans de ces vallées y trouvent tout ce qui eſt néceſſaire aux premiers beſoins de la vie ; mais qu'ils manquent de numéraire, n'ayant d'autre moyen de s'en procurer que par la vente des fromages : commerce qui ſe fait, ainſi que je l'ai déjà dit, avec l'Italie. Le prix commun du quintal eſt de 30 à 36 livres ; quelquefois il s'eſt vendu juſqu'à 48 : mais il arrrive auſſi que le prix baiſſe & n'excede pas la ſomme de 24 livres.

Sans la monotonie attachée aux répétitions, ce feroit le cas de placer encore ici des

excuſes ſur la longueur de ma lettre, qui ſeroit éternelle, ſi pour vous laiſſer repoſer, je ne remettois à la prochaine à parler de Grindervald & de ſes glaciers. Ce n'eſt point la pareſſe qui m'arrête, c'eſt la crainte de vous fatiguer. Je n'en connoîtrai jamais, quand il ſera queſtion de vous prouver à quel point vous m'occupez.

---

## LETTRE XXX.

La vallée de Grindervald, ſituée dans le bailliage d'Interlack, eſt entourée de montagnes couvertes de neige, qui s'élevent juſqu'aux nues. Elle nous offrit un amphithéâtre bien cultivé, & un village aſſez conſidérable, peu éloigné du glacier inférieur, où je me rendis en traverſant une prairie charmante. A ſes pieds ſeulement la nature ſemble morte; on marche ſur des monceaux de rochers pelés, où après une exacte recherche, je ne trouvai de traces de végétation que dans un draba, petite plante aſſez jolie pour briller ailleurs que dans ce lieu ſauvage.

Les glaciers ſont formés par des amas de neige, dont les rayons du ſoleil ne fondent

que la superficie. Leur profondeur doit être bien considérable. Il y en a, dit M. de Saussure, du côté de Chamouni, qui ont cinq lieues de longueur, sur une largeur inégale, qui s'étend quelquefois à une lieue ; la profondeur commune est de quatre-vingt à cent pieds, mais elle est évaluée à cent toises dans certaines cavités.

Ceux de Grindervald sont moins considérables. Je vais transcrire l'éloquente description que M. de Saussure fait de ce phénomene, pour vous en donner une juste idée. « Les glaces reposent sur des fonds inclinés, „ ayant au-dessous d'eux des courans d'eau ; „ elles sont entraînées insensiblement par la „ pente du fond sur lequel elles reposent. „ Dégagées par les eaux, de la liaison qu'elles „ pourroient contracter avec le fond, soule„ vées même par les eaux, elles glissent jus„ ques dans la vallée, trop tempérée pour „ qu'elles puissent s'y former, & point assez „ chaude pour les fondre. „

L'endroit où se termine le glacier inférieur, est ouvert & présente une espece d'arche ou de grotte, d'où sort la Lutschinen, qui coule sous ces amas de glaces.

L'aubergiste de Grindervald, qui nous

donna de tous le dîners, le plus cher & le plus mauvais, fut le héros d'une aventure bien extraordinaire. Il chassoit le chamois dans la partie la plus élevée du glacier, quand une crevasse qui s'ouvrit sous ses pieds, l'engloutit. Dans la chûte il se cassa l'avant-bras; le froid & les douleurs qu'il devoit ressentir ne lui firent perdre ni la tête, ni le desir de vivre; il se traîna à quatre pattes sur le lit de pointes de rochers où passe la riviere; il suivit dans l'obscurité ses contours, & fut vomi par elle à l'endroit de la grotte où elle commence à couler en-dehors. Un événement aussi digne du roman de Grégoire *Merveille*, connu encore sous le nom de l'Aventurier Français, a besoin de plus d'une attestation pour être cru: aussi ne m'en rapportant pas à l'histoire que m'en fit l'aubergiste, ni à la fracture de son bras qui est très-apparente, je n'y ajoutai foi qu'après l'avoir entendu répéter par plusieurs paysans de la vallée.

Les crevasses sont très-communes dans la partie haute des glaciers, où elles se présentent en tous sens, sur une surface plate, mais qui n'est pas lisse comme celles des rivieres gelées; de sorte que l'on peut y mar-

cher ſans crainte de gliſſer, quand la pente n'eſt pas rapide. Les glaces que forme la neige, ne ſont point tranſparentes comme celles produites par des congelations d'eau.

La partie baſſe des glaciers eſt hériſſée de pointes de glace aſſez hautes pour être nommées pyramides. On aſſure que ces mers s'étendent annuellement ; on montre pour le prouver, un endroit enſeveli ſous les glaces, où l'on avoit élevé autrefois une chapelle à ſainte Pétronille. La cloche que l'on conſerve dans l'égliſe du village, eſt, dit-on, une autorité irrécuſable.

De jeunes filles qui nous avoient ſuivis, cueilloient à trente pas du glacier, des fraiſes qu'elles nous offroient à l'envi. Le bois, le bléd, le chanvre & les gros légumes qui croiſſent dans les environs, n'ont pas l'air de ſouffrir du froid que doit cauſer ſon voiſinage, qui cependant eſt ſenſible à meſure que l'on en approche.

Le glacier ſupérieur eſt ſitué à une lieue de Grindervald ; on y aborde par un chemin montueux, difficile, étroit, impraticable en voiture, & fort dangereux à cheval. C'eſt de cette maniere que je m'y rendis, mes jambes ne me permettant pas de faire la

route à pied, & la crainte du danger ne l'emportant jamais sur une juste curiosité.

N'ayant pas le choix, il fallut se résoudre à monter un de ces lourds chevaux qui traînoient notre char. Quoiqu'un guide le tînt par la bride à de certaines descentes, elles étoient si rapides, que pour ne pas sauter par-dessus la tête de l'animal, j'étois obligée d'appuyer fortement ma canne contre des morceaux de rochers, qui bordent le passage, & qui souvent le rendent si étroit qu'il faut lever les jambes pour n'être pas blessé; ce que j'oubliai un moment; une douleur vive m'en fit bientôt ressouvenir: elle étoit occasionnée par une froissure au pied, qui me fit boiter plusieurs jours.

La mer de glace, qui forme le glacier supérieur, quoique sans mouvement, donne l'idée d'un torrent qui se dégorge dans la vallée, & cette idée s'accroît quand le hasard vous rend témoin d'une avalanche; accident assez commun dans les jours chauds. On appelle avalanche, ou avalange, un amas de neige considérable, que la chaleur du soleil détache de sa base.

Il y en a d'autres, dont parle M. de Saussure: celles-là sont produites par des neiges

entassées sur des rochers nus & escarpés, qui ne pouvant plus s'y soutenir, glissent, & roulent sur les pyramides de glaces; le bruit de leur chûte répété par les échos, ressemble à celui du tonnerre. J'en fus la dupe & peut-être la serois-je encore, si je n'eusse vu l'une de ces montagnes de neige qui venoit de se détacher, rouler & se briser en se précipitant dans la vallée.

Malgré les forêts qui, pour l'ordinaire, s'opposent aux ravages des avalanges, il y a des villages qui s'y trouvent exposés. En 1759, celui de Luttier près de la riviere de Drance & des glaciers de Chamouni, fut, dit M. Bourrit, " rasé en partie en moins de deux „ minutes; & les maisons, emportées dans la „ riviere, y voguerent au gré des flots. „

A l'arrivée de nos compagnons de voyage, nos regrets diminuerent de n'avoir pu suivre avec eux le chemin des montagnes : non-seulement ils étoient excédés de fatigue, mais ils nous assurerent que les glaciers se voyoient aussi bien de la vallée, que par le chemin pénible qu'ils avoient parcouru. Dans le nombre des montagnes qu'ils gravirent, celles du Vengenalp, du val de Lauterbrunn, & le Scheidegg les avoient le plus

frappés pour la beauté des vues. Le Scheidegg eſt formé entiérement de ſchiſtes argilleux. Sur ſon ſommet on trouve le pinus cembra, ou pin des Alpes, arbre fort rare. Mon herbier fut enrichi d'une de ces branches que je dus à l'attention des voyageurs; ils parlerent long-tems du Jungfrau & de ſes ſuperbes glaciers, qu'ils avoient vus depuis le Vengenalp.

A ſept heures, aſſez imprudemment nous remontâmes dans nos chars, malgré les repréſentations intéreſſées de l'aubergiſte & des conducteurs; nous marchâmes près de deux heures dans la plus profonde obſcurité. A en croire nos guides, ce n'étoit pas le ſeul danger; ils nous aſſuroient que des étrangers qui comme nous voyageoient de nuit, avoient été volés, aſſaſſinés & jetés dans la riviere qui borde un des côtés du chemin. Je trouvai, & vous ferez de mon avis, que l'à-propos faiſoit le ſeul mérite de l'hiſtoire.

Enfin la lune parut; & nous n'aurions rien eu à deſirer, ſi un cheval boiteux ne nous eût forcés d'aller au pas. Malgré la chaleur du jour, & les éclairs que l'on voyoit conſtamment, l'air étoit très-froid & ſi chargé d'électricité, que nous ſouffrions beaucoup

des yeux. Aucun nuage ne paroiſſoit; la lune étoit dans ſon plein, elle éclairoit le précipice & les montagnes; on n'y voyoit point aſſez pour diſtinguer de loin les objets; & les aſpects trompeurs, qu'elle nous préſentoit, ſoit en exaltant l'imagination, ſoit en invitant à la rêverie, rendirent cette route une des plus agréables du voyage. Il eſt des cas où l'illuſion plait également à l'œil & au cœur; tout ce qui tient du merveilleux eſt ſûr de plaire; & dans ces vallées romantiques, les ſcenes de féeries changent & ſe renouvellent ſans ceſſe.

Minuit ſonnoit, comme nous entrions à Unterſeen. Etonnée de voir à cette heure un grouppe de jeunes gens arrêtés près d'une maiſon, j'eus recours au guide, & j'appris qu'ils faiſoient la veillée ſous les fenêtres de leurs maîtreſſes, qu'ils viſitoient ſucceſſivement, & dont ils recevoient quelques verres de liqueurs.

Le lendemain, nous reprîmes le lac: il commencoit à s'agiter; ſa ſurface étoit couverte de vagues: c'étoit, nous dirent les matelots, ſigne d'orage; ils furent obligés de louvoyer, ce qui nous approcha aſſez des côtes, pour me permettre d'herboriſer. J'y

trouvai beaucoup de plantes murales, des arabettes, & une variété considérable de pensées; j'en vis de bleues, de violettes, d'entiérement jaunes : mais malgré mes recherches, n'en trouvant pas une couleur de rose, je conclus, non sans chagrin, qu'elles sont rares dans tous les pays du monde.

Le dîné que nous donna l'aubergiste de Thoun, nous fit oublier nos deux derniers repas : l'éloge que nous en fîmes, lui servit de signal pour nous présenter un registre, où il nous engagea de consigner notre satisfaction. Nous nous y prêtâmes; mais trouvant sur son livre des réflexions qui lui étoient étrangeres, je me permis d'y placer une invocation pour le bonheur de *ma* patrie. Chaque jour me prouve l'insuffisance de mes prieres !

La connoissance des noms est une science très-cultivée en Suisse : nous trouvâmes peu de bibliothécaires, qui ne nous priassent de placer les nôtres sur des in-folio qui ne renferment rien de plus intéressant.

Le lac & les matelots tinrent parole; nous essuyâmes dans l'après-midi deux orages. Nous ne perdîmes rien du premier : comme le second commençoit, & qu'il s'annonçoit

d'une maniere effrayante, les conducteurs des berlines que nous avions fait venir de Berne, se réfugierent sous un pont couvert, qui nous servit d'abri. Ce fut alors que je reconnus dans leur construction deux utilités : d'abord celle dont nous profitions ; ensuite la durée des ponts, qui étant préservés des influences de l'air, sont moins susceptibles de pourriture & de réparations.

Jamais je n'avois éprouvé un orage si considérable; chaque coup de tonnerre sembloit menacer nos têtes. Le vent étoit impétueux, les arbres des vergers à tiges élevées se briserent avec fracas, tandis que les plus jeunes ne perdoient qu'une partie de leur riche dépouille ; ce qui me rappella la fable du chêne & du roseau. Les prairies payerent aussi leur tribut; la grêle lancée avec force & grosse comme une aveline, abattoit indistinctement la fleur du trefle, de la marguerite & de la petite renoncule. La pluie survint avec une telle abondance, qu'en moins d'une demi-heure le ruisseau s'enfla au point de déborder. Les prés étoient couverts d'eau, & sur sa surface on voyoit surnager les fleurs & les fruits moissonnés par l'orage. Leur émail couvrit bientôt le lit du

ruiſſeau, & en fuyant avec lui, il porta à d'autres contrées la nouvelle du déſaſtre dont elles voyoient les victimes.

*FIN du Tome premier.*




Digitized by Google

